Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12930 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 24-LUNDI 25 AOUT 1986

L'Afrique noire et Israël

Pour la première fois depuis une tournée de M. Lévy Eshkol, il y a vingt ans, un chef de gouvernement israélien est attendu en Afrique noire. Un communiqué conjoint publié vendredi 22 août annonce une « visite d'amitié et de travail » de M. Shimon Pérès au Cameroun, à l'invitation du président Biya, du 25 au 27 août. Il ne précise pas si les relations diplomatiques seront rétablies, mais tout porte à croire que tel est l'un des buts du voyage.

Le Cameroun ne serait pas le premier Etat d'Afrique noire à renouer officiellement avec Israël – le Zaïre puis le Libéria et la Côte-d'Ivoire l'ont déjà fait, – mais sa décision constituerait un succès de taille pour Jérusalem, dans la mesure où il s'agit d'un pays en grande partie musulman et traditionnellement soucieux de se distinguer sur le plan diplomatique. Le choix de M. Biya est de nature à lever les dernières hésitations des présidents du Togo, du Gabon, de la Guinée et de la République centrafricaine, qui faisaient approximativement la même analyse de la situation que leurs pairs zaïrois et ivoiriens, sans oser les imiter.

Selon le propre aveu de M. Idé Oumarou, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, il existe actuellement deux « évaluations » différentes de la conduite à tenir à l'égard d'Israël. A l'exception du Botswana, du Lesotho et du Malawi, proches de l'Afrique du Sud, les pays d'Afrique noire rompirent avec l'Etat hébreu, à la demande du monde arabe, et par solidarité avec l'Egypte, après la guerre de Kippour en 1973. Certains estiment que ce boycottage n'a plus de justification dès lors que le Sinaï a été restitué et que l'Egypte a donné elle-même l'exemple de la normalisation avec son ancien ennemi.

D'autres font valoir que la rupture n'a pas été seulement décidée à titre de représailles contre un peuple qui avait dépossédé un pays africain d'une partie de son territoire. Selon eux, elle était un engagement envers les « justes causes » – indissociables – des Palestiniens et des Noirs d'Afrique du Sud. L'Afrique noire ne peut compter sur la solidarité du monde arabe face à Pretoria si elle ne reste pas ferme sur la question palestinienne, disent les adversaires de la réconciliation.

Bien qu'Israël porte une condamnation de principe contre l'apartheid, ce pays entretient des relations assez étroites avec l'Afrique du Sud, où vivent quelque cent mille juifs. Cette « complicité » est évidemment dénoncée par les « progressistes », même si, nécessité faisant loi, il leur arrive de commercer avec l'ennemi.

Si les « grands principes » avaient guidé l'Afrique noire lors de la rupture de 1973, des considérations plus terre à terre jouèrent aussi un rôle. Ce continent pauvre attendait en retour une aide substantielle des pays arabes producteurs de pétrole. Bien des espoirs furent déçus, et ce n'est pas la réduction des revenus de l'« or noir » qui peut les renforcer aujourd'hui. Même après la rupture officielle, Israël eut l'habileté de maintenir discrètement des relations de commerce et de coopération, y compris dans le domaine de la sécurité, avec plusieurs pays auxquels ce « statu quo » convenait parfaitement.

En accueillant M. Pérès à quelques jours du sommet des non-alignés, dont la solidarité afro-arabe est une des antiennes, le président Biya montre que le camp des réalistes se laisse de moins en moins intimider dans une Afrique confrontée aux dures réalités économiques.

Nouvelles révélations du rapport soviétique

Les morts en sursis de Tchernobyl

Six mille deux cent cinquante personnes pourraient périr, dans l'avenir, des effets d'irradiations, à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, selon le rapport remis par les Soviétiques, la semaine dernière, à l'Agence internationale de l'énergie atomique. La conférence de l'AIEA s'ouvre, lundi, à Vienne.

Les informations contenues dans ce rapport de deux cent quatre-vingts pages, au départ destiné aux seuls experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), filtrent peu à peu. On connaissait déjà le scénario de la catastrophe tel qu'il avait été reconstitué par les Soviétiques (*le Monde* du 22 août).

Dans son édition du 22 août, le *New-York Times* révèle le contenu des chapitres consacrés aux répercussions de l'accident sur la santé des populations. On y indique que, dans la région proche de la centrale nucléaire, il pourrait y avoir deux cent quatre-vingts cas supplémentaires de morts par cancers dans les soixante-dix prochaines années.

Dans l'ensemble de la population, quatre mille sept cent cinquante décès pourraient apparaître du fait des éléments radioactifs ayant été entraînés sur de longues distances. Mille cinq cents autres décès dus à des cancers de la thyroïde pourraient aussi être provoqués par la consommation de lait et de nourriture contaminés.

Peu après l'explosion, indique, en effet, le rapport, plusieurs personnes se trouvant non loin de la centrale ont reçu la dose létale de 400 rems. Le lendemain, les doses mesurées dans un rayon de 10 kilomètres autour de la centrale étaient de 1 rem par heure, soit cent mille fois supérieures à la normale.

(Lire la suite page 4.)

Deux ordonnances en préparation

La participation relancée par le gouvernement

Le gouvernement va relancer la participation. Lundi 25 août, deux projets d'ordonnances – l'une sur la représentation des salariés dans les conseils d'administration, l'autre sur l'intéressement et la participation aux « fruits » *de l'entreprise – vont être examinés lors d'une réunion interministérielle.*

M. Giscard d'Estaing voulait réformer l'entreprise, mais le rapport Sudreau présenté en 1975 n'eut que de faibles retombées. M. Mitterrand souhaitait accorder de nouveaux droits aux salariés et les lois Auroux sont quasiment entrées dans les mœurs. Aujourd'hui, M. Jacques Chirac renoue avec le projet gaulliste de participation. Mais, paradoxalement, l'avant-projet d'ordonnance sur la représentation des salariés dans les conseils d'administration opère une synthèse entre le rapport Sudreau et la loi de démocratisation de 1983, en allant plus loin que la proposition de loi du RPR – avortée en 1980 – sur la participation.

Avec cette réforme – qui pour, la représentation des salariés, ne sera que facultative – MM. Chirac et Balladur répondent par l'affirmative à la question du rapport Sudreau : « *Les organes dirigeants de la société sont construits à partir du seul capital. Le travail ne peut-il y trouver sa place ?* » Ce ne sera pas la cosurveillance, mais une nouvelle carte, après les lois Auroux, pour changer les relations dans l'entreprise. M. Chirac veut ainsi valoriser son image « *sociale* ». Mais, à la veille de la « *rentrée* », la participation n'est sans doute pas la meilleure arme de séduction à l'égard des syndicats, d'abord préoccupés par le chômage.

M. N.

(Lire page 9 l'article de Michel Noblecourt.)

Religions et sectes au Kenya

Le record du monde des « Eglises »

NAIROBI
de notre correspondant

L'esprit soufflerait-il, plus fort que jamais, sur le Kenya ? Voilà en effet que, en ce mois d'août, deux envoyés du Très Haut – ou du moins deux hommes qui se présentent comme tels – ont entrepris, en joignant le geste à la parole, la guérison à la prédication, de détourner l'attention des autochtones de bonne volonté des choses d'ici-bas, d'en arracher certains à leur vie de misère.

Morris Cerullo, auquel Dieu commanda un jour de « *construire une armée* », a présidé à Nairobi un congrès sur l'« évangélisme ». Au contact de ce vrai professionnel de la communication, qui refuse de se laisser enfermer dans des querelles de doctrine, des gens sont entrés en transes et se sont mis à parler des langues inconnues du commun des mortels. Max Solbrekken, qui se réclame du même commanditaire, a conduit, de son côté, à Mombasa, une « croisade du miracle ». Aux éclopés de tout acabit qui se confieraient à lui, ce vieux routier des pratiques extra-terrestres avait promis : « *Vous ne serez pas déçus...* »

Le Kenya offre à l'accueil de la bonne parole un terreau on ne peut plus favorable. N'y compte-t-on pas le plus grand nombre d'« Eglises » au monde : plus de huit cents ? C'est à se demander si, dans cet épais maquis spirituel, Dieu reconnaît encore les siens...

Le Vatican s'en est récemment ému, au vu d'une enquête réalisée par le secrétariat pour l'unité des chrétiens. Il a confessé que cet extraordinaire pullulement de sectes trahissait un « *énorme vide spirituel* » que les religions occidentales, le catholicisme en particulier, n'ont pas su combler.

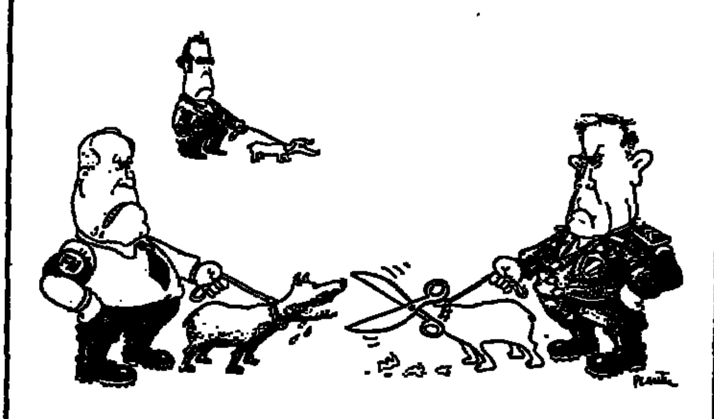
D'une manière générale, les Africains ont du mal à se sentir à leur aise dans les Eglises « blanches », dont les exigences sont, souvent, fort éloignées de leur mode de vie. Le manque de flexibilité de ces Eglises s'est peut-être manifesté plus fortement au Kenya qu'ailleurs sur le continent. C'est, en effet, le refus des missions de prendre en compte des traditions locales, jugées primitives voire démoniaques, comme la circoncision et la polygamie, qui, au départ, a conduit les Kikuyu, l'ethnie dominante du pays, à dénoncer cette attitude « colonialiste » et à suivre sa propre logique spirituelle.

La création des Eglises indépendantes a obéi aussi au souhait de beaucoup de Kényans, surtout dans les campagnes, de rester en contact avec la nature, le monde mystérieux des esprits. Ainsi, leur goût les a portés vers de petites communautés vivantes et chaleureuses, beaucoup moins froides et impersonnelles que les Eglises « blanches », avec à leur tête des chefs « charismatiques », censés entretenir des relations privilégiées avec l'au-delà : Yohama Owalo, qui fonda, en 1914, la Nomiya Lui Church, ou Siméon Ondeto qui lança en 1963 la Maria Legio of Africa reçurent, sous forme d'illuminations, leurs ordres de mission.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 3.)

Le découpage électoral transmis au Conseil d'État



Le Conseil d'Etat doit être saisi, lundi 25 août, du projet de découpage électoral. M. Charles Pasqua a tenu compte en partie des observations de la commission dite des « sages », dont le rapport devrait être publié mardi 26 août au Journal officiel. *Le Parti communiste continue de faire pression sur M. Mitterrand afin qu'il refuse de signer l'ordonnance. Le PCF considère ce découpage comme un « tripatouillage » destiné à réduire sa représentation à l'Assemblée nationale.*

(Lire nos informations page 12.)

Le 50 mètres, nouvelle épreuve du championnat de natation

Sprinters de l'eau

Pour la première fois, une épreuve de 50 mètres nage libre est venue compléter le programme des championnats du monde de natation, vendredi 22 août à Madrid. Cette nouvelle compétition permet aux purs sprinters de se livrer à fond sur une seule longueur du bassin. L'Américain Tom Jager, qui avait pris le meilleur départ dans la finale du 100 mètres mais avait dû se contenter de la troisième place derrière Matt Biondi et Stephan Caron, a confirmé qu'il était bien le nageur le plus rapide du monde.

MADRID
de notre envoyé spécial

L'électrique américain Tom Jager est devenu, vendredi 22 août, le premier champion du monde du 50 mètres nage libre de l'histoire de la natation en 22 s 49, devant le Suisse Dano Halsall (22 s 80) et un autre Américain, Matt Biondi (22 s 85). Le sprint fait ainsi officiellement irruption dans les bassins et comble un vide dans la panoplie des épreuves de natation. Bien que le 50 mètres nage libre ait été pratiqué officieusement depuis de nombreuses années, la natation hésita longtemps à donner sa chance à cette épreuve-punch, qui va peut-être faire surgir des eaux une nouvelle race de nageurs, et qui demande des qualités bien spécifiques.

Matt Biondi, recordman du monde en 22 s 32 et champion du monde du 100 mètres nage libre, qui pourrait se comparer au 400 mètres des pistes d'athlétisme, n'a pu y arracher que la troisième place, derrière deux nageurs au physique plus trapu que le géant d'Orlando, avec ses 2 mètres. Et que dire de l'étonnant Singapourien Peng Sieng Ang, quatrième de la finale madrilène ? Cette véritable boule de muscles était seulement classé trente-troisième performeur mondial sur 100 mètres nage libre en 1984, alors qu'il se situait au troisième rang dans la hiérarchie du 50 mètres.

Exercice de vitesse, mais peut-être plus encore de rythme, de tonus, de force... et de chance, cette nouvelle distance ne fait pas l'unanimité. Nort Rhornton, l'entraîneur de Biondi, eut un geste éloquent lorsque la presse italienne lui demanda un pronostic deux jours avant la finale. Il lança en l'air une pièce imaginaire. Pile ou face.

MICHEL DESFONTAINES.

(Lire la suite page 5.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 24 août. – *Djakarta* : visite de Mme Aquino.

Lundi 25 août. – *Vienne* : l'AIEA examine le rapport soviétique sur Tchernobyl.

Nuremberg : congrès du SPD ouest-allemand (jusqu'au 29).

Mardi 26 août. – *Singapour* : visite de Mme Aquino.

Bangladesh : huit élections partielles.

Abta (Arabie saoudite) : réunion des ministres des affaires étrangères et du pétrole du Golfe.

Genève : consultation soviéto-américaine sur la réduction des risques nucléaires.

Mercredi 27 août. – *Göteborg* : réunion des premiers ministres des pays nordiques.

Genève : réunion du Haut-Conseil des réfugiés sur les Iraniens en Europe.

Jeudi 28 août. – *Harare* (Zimbabwe) : réunion ministérielle des non-alignés.

Vendredi 29 août. – *Genève* : fin de la conférence de l'ONU sur le désarmement.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

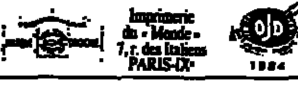
Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 625 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Il y a deux cents ans, la mort de Frédéric II de Prusse

Le guerrier à la flûte

LE 18 août 1786 : le roi de Prusse Frédéric II, que certains commencent déjà à appeler le Grand, est mort en son château de Sans-Souci, à l'âge de soixante-quatorze ans, et après quarante-six ans de règne. De Saint-Pétersbourg à Boston, de Stockholm à Naples et jusqu'en Turquie, la nouvelle déclenchait la spéculation politique. Pendant un demi-siècle, les initiatives du souverain prussien avaient marqué l'histoire de l'Europe, à un moment où le destin de notre continent commençait à se confondre avec celui du monde.

Le génie politique et militaire de Frédéric, ce génie dur et tranchant, tendu vers le pouvoir et la gloire mais possédant aussi un éclat intellectuel sans égal, avait haussé l'Etat de Brandebourg-Prusse au rang de grande puissance.

L'Etat de Prusse a cessé d'exister en 1945, mais les cinquante volumes de l'œuvre écrite de son troisième roi continuent à fasciner historiens et hommes politiques. Elles disent, ces pages, dans une langue toujours claire et souvent parfaite, la nôtre, la grandeur nécessaire et inutile des entreprises des hommes d'Etat ; la solitude désespérée, l'orgueil et la sombre détermination du maître qui, renonçant à se soucier de soi, s'épuise au service d'une masse qu'il méprise, ne trouvant de récompense que dans le commerce des rares esprits qu'il tient pour des égaux, dans la musique et dans la fréquentation de quelques grands textes, par lesquels l'humanité se révèle capable de progrès prodigieux vers davantage de conscience et de liberté, ces progrès étant, de par notre nature, réservés à des aristocraties de la naissance et du talent. Il y a dans Frédéric II une réflexion qui fait penser à Malraux, la solidarité et la pitié en moins. Frédéric est un aventurier de sang bleu, qui se jette à la conquête de la Silésie avec l'appétit féroce et l'absence totale de morale bourgeoise qui conduisit Malraux sur la Voie royale.

Un jeune homme trop élégant

Pourquoi s'intéresser à ce roi disparu il y a deux cents ans ? Napoléon vint rendre hommage, vingt ans plus tard, sur la tombe de Potsdam, à celui dont il avait facilement vaincu l'armée. En 1933, c'est Adolf Hitler qui traîna à Potsdam le vieux maréchal von Hindenburg dans son uniforme d'avant 1918, pour sceller l'union symbolique de l'ancien régime monarchique et de la révolution totalitaire. Spectacle dérisoire qui allait servir de prélude à une tragédie mondiale. Devant l'avancée des armées soviétiques, le cercueil fut transféré à l'Ouest quelques années plus tard ; il se trouve aujourd'hui au château de Hohenzollern, dans le Jura souabe, d'où la dynastie de Brandebourg-Prusse était partie au treizième siècle.

Pourquoi s'intéresser à ce monarque que ce voyage posthume et macabre semblait avoir voué à une inactualité définitive ? Rares sont les grands maîtres de la politique moderne qui nous aient laissé une réflexion aussi continue sur la substance même de l'exercice du pouvoir ; Napoléon, Bismarck, Churchill, de Gaulle, la liste est courte. La double éminence de la réussite dans l'action et de la méditation sur le pouvoir n'a de précédent que dans l'Antiquité : chez César et peut-être chez Marc Aurèle, qui ne fut pas vraiment un vainqueur. Dans son dialogue avec Machiavel aussi, qui l'a passionné au début de sa carrière, Frédéric a sur l'Italien l'avantage de posséder le pouvoir.

C'est la connaissance intime de la domination qui continue de fasciner dans l'écrivain Frédéric. Car il ment, il habille la vérité, il omet et travestit autant que César, Napoléon et les autres. Sa manière de mentir, c'est une autre manière de dire la vérité sur la politique, et ce vieux roi est plus actuel que la plupart de nos hommes d'État. Les instruments du pouvoir changent, en effet, mais point les problèmes *qui* se posent à *ceux* qui le détiennent quand ils ne sont pas de simples butors.

Au départ, à la cour raide et rustique, provinciale et excentrique du roi soldat, il y a donc ce petit jeune homme trop élégant, trop musicien, trop porté sur la littérature et avant tout sur les lettres françaises. Le père les déteste, comme tout ce qui est français, en bon patriote, en bon prince de l'empire Habsbourg, et aussi parce que la culture de l'intelligence est suspecte à ce pieux protestant qui ne vit que pour son armée et ne pense qu'en fonction de sa puissance militaire. Un conflit père-fils comme nul manuel de psychologie ne pourrait mieux l'inventer. Le joueur de flûte et l'amateur de grenadiers hauts de 2 mètres que le pays ne produit pas en assez grand nombre et que les recruteurs vont chercher, de force s'il le faut, dans le pays voisin. La Prusse de toute façon n'est pas assez peuplée pour l'armée que veulent ses souverains auxquels la guerre de Trente Ans a appris qu'un Etat n'existe que pour autant qu'il a les moyens militaires de se faire respecter.

A l'origine de la Prusse, il y a ainsi cette leçon très gaullienne apprise dans les défaites. Sous Frédéric II encore, l'armée, tout au moins à ses débuts, se composera pour un bon tiers d'étrangers, toujours prêts à déserter, et soumis à une discipline barbare. Le roi philosophe se déclarera très tôt adversaire de la peine de mort, qu'il abolira pratiquement dans ses Etats, mais pour les affaires civiles seulement : dans l'armée, le déserteur ou l'insoumis seront massacrés d'une façon atroce.

Le joueur de flûte veut s'échapper, s'enfuir à la cour d'Angleterre, chez les parents de sa mère adorée, princesse de Hanovre et sœur du roi. Il est rattrapé, arrêté avec ses amis et complices. Le père fait instruire son procès. A-t-il sérieusement envisagé de faire exclure le fils ? Frédéric l'a cru, et de cette expérience de la terreur et du désespoir sortira un acier durci, mais aussi brûlé, d'une résistance à toute épreuve, un homme portant en son cœur quelque chose d'anéanti, de désertifié. On l'oblige à regarder, de la fenêtre de sa cellule, la décapitation de son meilleur ami, le lieutenant von Katte.

Le père entreprend alors de dresser l'héritier qu'il n'a pas privé en fin de compte de son droit de succession, par crainte de l'empereur ; humble apprentissage de l'administration dans une petite ville de province ; un régiment à commander. *Le fils se* plie à tout, réussit à merveille. On lui permet alors de vivre selon ses goûts en dehors des heures


Voltaire et Frédéric (gravure extraite du « Spiegel »).

de service, à condition de se marier. Le prince résiste, il ne veut pas de la brave personne, une princesse de Brunswick que le père lui impose. Il capitule cependant et, jusqu'à la mort de Frédéric-Guillaume Ier, mène une vie conjugale en apparence normale.

Dans le petit château de Rheinsberg, non loin de la garnison, il accueille écrivains, musiciens, gentilshommes de culture, avec lesquels il mène une existence plaisante dont la princesse n'est pas exclue. Au lendemain de son accession au trône, il l'exilera cependant dans une résidence austère au nord de Berlin, où il lui rend visite une fois par an, le 1er janvier. Etait-il homosexuel ? Beaucoup d'indices le font croire, bien que l'historiographie allemande ait plutôt contourné la question.

Un héros national

Berlin, du temps de la jeunesse de Frédéric, n'aurait été encore qu'une modeste résidence de princes moyens, si près de la moitié de ses trente mille à quarante mille habitants n'avaient apporté de leur France natale des savoirs, des savoir-faire, des élégances, auxquels le futur roi est on ne peut plus sensible. Il noue des relations épistolaires avec un grand nombre d'écrivains et de savants français. Le français est sa langue quotidienne, celle de sa pensée, de ses écrits.

Le patriotisme allemand ne joue pas de rôle dans son action ou dans ses œuvres : l'Etat prussien ne pouvait progresser, se consolider, s'étendre, qu'en entrant en conflit avec l'empereur, donc en faisant éclater la vieille structure complexe de l'Allemagne, où, peu à peu, les princes chefs de territoires étaient devenus presque complètement indépendants. En même temps, vainqueur des Français et des Russes, Frédéric deviendra sans l'avoir voulu une sorte de héros national dans une Allemagne qui prenait rapidement conscience de son identité à travers une classe culturelle essentiellement protestante. Ce malentendu dure encore.

Le réalisme de Frédéric l'empêchait d'imaginer une Allemagne rassemblée autour de la Prusse. Sa pensée aristocratique l'empêchait aussi de concevoir le patriotisme ou le nationalisme populaire auxquels la Révolution française allait un peu plus tard donner naissance. Ses buts, ce seront la gloire et la puissance de l'Etat prussien, qui se mesurent en conquêtes, en richesses, en régiments et en canons. Il aurait pu inventer la formule gaullienne des *« monstres froids »*.

La mort de l'empereur, le dernier Habsbourg par les mâles, laisse comme héritière, en 1740, peu de mois après l'avènement de Frédéric, une toute jeune femme sans expérience, Marie-Thérèse. Les droits de la Prusse sur la Silésie, vaste et riche province des Habsbourg, étaient plus que contestables. Qu'importe le prétexte : le joueur de flûte, le bel esprit de Rheinsberg, le correspondant de Voltaire, lance dans une guerre d'agression mal dissimulée la formidable force militaire forgée par son père. Il se découvre grand chef de bataille, et stratège, habile à la manœuvre sur le terrain comme dans les cours royales, sachant terminer les guerres en cours par des négociations séparées et préparer les guerres futures par un jeu d'alliances changeantes.

Après deux guerres brillamment menées contre l'Autriche, appuyée par l'Angleterre, alors que Frédéric est l'allié de la France, la Silésie lui est acquise (1745). Suivent onze années de paix pour consolider les conquêtes, amorcer de grandes réformes à l'intérieur en matière de justice (dès son premier jour de règne, le roi des Lumières a supprimé la torture), dans *l'administration* et dans les finances.

Aux environs de Potsdam, *forte garnison* à l'ouest de Berlin qu'affectionnait le père, Frédéric construit un charmant petit château rococo, entouré de vastes jardins à la française, Sans-Souci. Il y coulera des jours heureux en compagnie d'hommes d'esprit, tout en se préparant à de nouvelles épreuves.

Marie-Thérèse, qui a consolidé sa domination sur les innombrables territoires hérités de son père et qui a fait élire empereur son mari, François de Lorraine, ne se console pas de la perte de la Silésie. Contre le nouveau *« Grand »* qui bouleverse le concert européen, une formidable coalition se dresse. La France, déçue par les *« trahisons »* du roi de Prusse, rejoint l'Autriche, son ennemie héréditaire, et l'impératrice de Russie qui veut avancer ses pions vers le cœur de l'Europe entre dans l'alliance.

A plusieurs reprises, Frédéric sera au bord de la catastrophe ; par deux fois Berlin, sa capitale, est occupée par l'ennemi. Chaque fois, le génie militaire et la chance, alliée indispensable, redressent le sort de la guerre. En 1762, la Russie change de camp pour un bref moment, ensuite elle demeure neutre. Aux Indes, en Amérique, l'Angleterre met en pièces le premier empire colonial français. L'Autriche alors se résigne. A mi-chemin de son règne, Frédéric, vainqueur, est l'homme d'État et l'homme de guerre le plus prestigieux de l'Europe.

Le mépris des sujets

C'est aussi un homme usé, prématurément vieilli, solitaire. Il n'a pas encore cinquante ans, mais il est déjà *« Der alte Fritz »*, le vieux Fritz, maître absolu d'un Etat auquel il va se consacrer avec une volonté féroce et une application immense.

Rien d'autre ne comptera désormais que cette formidable volonté de gérer, de planifier, d'amender, d'administrer, d'être le premier serviteur d'une grande entité dont il méprise ou tout au moins mésestime les sujets, qu'il croit incapables de s'occuper de leurs propres affaires. Le joueur de flûte, le chef de guerre farouche et inspiré, devient un tyran bureaucratique, travaillant douze heures par jour au service d'un bien public qu'il est seul à définir : il devient l'exemple suprême du despote éclairé, ne faisant confiance à personne, entreprenant, jusque dans son âge le plus avancé, perclus de rhumatismes, des tournées d'inspection annuelles à travers des provinces éloignées d'un État qui étend ses domaines dispersés du Rhin inférieur jusqu'au Niémen.

Il ne fera plus de guerre mais laissera l'Etat agrandi d'une autre importante province, la Prusse occidentale, mal acquise lors du premier partage de la Pologne mais qui établit le lien territorial entre Brandebourg et la Prusse orientale. Il laissera surtout une armée de plus de deux cent mille hommes (à son avènement, ils étaient quatre-vingt mille), un formidable trésor de guerre reconstitué, une capitale digne de ce nom, passée de quarante mille à plus de deux cents mille habitants, en train de devenir le chef-lieu intellectuel de l'Allemagne.

Dans la Prusse, qui compte alors cinq millions de sujets (le quart de la population française), Frédéric, asséchant les marais, favorisant la création de manufactures et de banques, abolissant le servage sur les terres domaniales, et dépensant pour lui moins de 3 % des revenus de l'Etat (la cour de Versailles en absorbait 20 %), était le prince vertueux des hommes de lumières, des philosophes et des physiocrates. Mais son formidable égocentrisme, son fatalisme et son mépris des hommes limitent l'aspect moderne et humaniste de son gouvernement. Certes, il a établi la liberté de conscience, la neutralité de l'Etat en matière religieuse ; mais il reste violemment opposé à l'émancipation des juifs, dont il commence à être question dans quelques cercles éclairés.

Il est convaincu que l'État a besoin d'une classe de nobles, fournisseur d'officiers et maîtres des grands domaines. Pour maintenir leur prestige et la base de leur existence matérielle, il maintient aussi le servage sur leurs terres, alors qu'il l'a aboli dans ses propres domaines. L'égalité des citoyens devant la loi, qui est le fondement du code qu'il fait élaborer (mais il ne paraîtra, édulcoré, que sous son successeur, effrayé par la Révolution française), exclut toute participation de ces citoyens aux décisions concernant les affaires publiques.



Des valeurs dévoyées

De son vivant naît le mythe du Grand Frédéric, alors qu'en réalité son œuvre s'annonce provisoire et friable. Le despotisme éclairé se transformera en tyrannie tâtillonne et inefficace. Vingt ans après la mort du grand roi, sa chère armée succombe en une seule bataille devant la nation armée inventée par la Révolution et organisée par l'Empire.

Plus tard, Bismarck captera au profit de l'ordre royal, dans un nouveau compromis avec la nouvelle aristocratie de l'usine et de la banque, les forces prodigieuses de la modernité du dix-neuvième siècle. Dans le nouvel amalgame prussien, derrière la façade de justice d'un Etat neutre, au-dessus de la société, l'Etat de droit de Frédéric se transforme en protagoniste de l'impérialisme mondial. Jusqu'à la catastrophe finale qu'un supertyran stupide hissé au pinacle en se servant des valeurs dévoyées du « Frédéricianisme » provoquera en méprisant cette recommandation essentielle du grand roi : ne jamais séparer le sort de la Prusse de celui de la Russie.

Le bicentenaire de Frédéric II est célébré dans les deux Allemagnes de façon ambiguë. Alors que la République fédérale s'interroge sur son identité nationale, il est tentant de glorifier, dans le souvenir d'un personnage lointain, pourtant destructeur de l'unité allemande de son temps, des valeurs qui lui étaient en fait profondément indifférentes. Reste cet aspect d'acharnement au service d'une entité vide, le service pour le service, et le spectacle fascinant du pouvoir méditant sur lui-même et tentant de contenir ses pulsions mortelles.

De l'autre côté du mur, une nouvelle tyrannie petite-bourgeoise dirigée par des sous-officiers soumis à un pouvoir énorme et lointain a bien besoin de se découvrir des ancêtres. Elle ramène sous les tilleuls la statue équestre de Frédéric qu'elle avait exilée. Frédéric, pourtant, méprisait le peuple (mais, à leur manière, n'est-ce pas ce que pensent et font les héritiers de Marx, de Lénine et de Staline ?) ; la démocratie, la République lui paraissaient contraires à la nature humaine. Demeure en fin de compte la terrible morale de la discipline pour la discipline.

La seule approche juste de ce personnage sublime et glacé, ne serait-ce pas alors un regard cornélien contemplant du haut des grandeurs du pouvoir les laves figées d'une âme dévastée dès l'enfance ? Et si, de tout ce fracas de batailles et de puissance effondrée ne survivait, pour nous toucher, que le son solitaire de la flûte ?

JOSEPH ROVAN.

Correspondance

Les Onas de la Terre de Feu

M. Luc Mattern nous écrit à propos de l'article consacré à Ushuaia, ville de l'extrême Sud argentin (le Monde du 13-14 juillet).

Il ne reste rien des Onas, les naturels de la Terre de Feu, les premiers occupants de cette île. Ils étaient entre deux mille et quatre mille vers 1880 ; on en dénombrait encore une centaine en 1920 – isolés et oubliés par les autorités locales – et l'extinction survint au cours des années 60. Leur contribution à la civilisation avait été insignifiante, leur rôle dans l'histoire dérisoire. Il serait pourtant digne et décent de cultiver un peu leur mémoire, en signe de réparation morale envers une population victime d'un génocide, en dénommant de temps à autre leur ancienne patrie « Terre de Kauk ».

Car si Magellan et d'autres traversèrent ces parages (Schouten, Lemaire, Drake, Charcot...) le petit peuple insulaire tragiquement isolé et démuni conservait le souvenir d'un lointain héros, le « Père » des Onas, figure mythique et conducteur des ancêtres en Terre de Feu. Kauk était son nom et les Onas, même disparus, ont droit à quelque honneur.

Etranger

ANGOLA : la guerre civile

Le chef de l'UNITA accuse les troupes gouvernementales d'utiliser des armes chimiques

Le chef de la rébellion angolaise, M. Jonas Savimbi, accuse les forces gouvernementales d'utiliser des armes chimiques contre ses troupes. Lors d'une conférence de presse tenue le jeudi 21 août à son quartier général de Jamba, dans le sud-est de l'Angola, le chef de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a déclaré que ses forces avaient lancé une attaque préventive sur la ville stratégique de Cuito-Cuanavale, à environ 220 kilomètres au nord de la frontière avec la Namibie, afin d'empêcher l'armée gouvernementale, appuyée par Cuba et l'Union soviétique, de marcher sur Jamba.

Au cours de l'opération, a-t-il affirmé, ses hommes ont abattu vingt-deux avions soviétiques pilOtés par des Cubains, dont des Mig-23 et des Mig-21, ainsi que des hélicoptères de combat MI-25, et détruit douze installations de radar.

Selon lui, *« l'ennemi »* a utilisé des gaz toxiques contre ses troupes à deux reprises, lors d'attaques à la grenade lancées par l'infanterie. La troisième fois, le 12 août, des charges de gaz toxiques ont été larguées par l'aviation adverse.

Les gaz émis, a précisé M. Savimbi, *« ont complètement noirci »* le sol et les feuilles. Il a ajouté que plusieurs de ses hommes avaient été tués lors de ces attaques, sans donner davantage de détails.

M. Savimbi a lancé un appel pour un accroissement de l'aide américaine à son mouvement, en lutte armée depuis dix ans contre le régime marxiste de Luanda, afin, selon lui, de réduire la dépendance de l'UNITA envers l'Afrique du Sud. Au cours de cette conférence de presse, il était entouré de trois Américains membres de l'organisation Noirs américains pour un Angola libre, un groupe de pression en faveur d'une aide américaine à l'UNITA.

Les Etats-Unis et l'Afrique du Sud soutiennent ouvertement les rebelles angolais contre Luanda. En avril dernier, le congrès américain a autorisé l'octroi d'une aide à l'UNITA, comprenant notamment l'envoi de missiles antiaériens Stinger. *« Nous voulons davantage d'aide américaine de façon à avoir moins besoin de l'Afrique du Sud »*, a expliqué M. Savimbi. Pour la première fois, il a semblé critiquer le régime de Pretoria, déclarant que des *changements devraient intervenir* au pays de l'apartheid.

Avertissement à la Zambie

Faisant allusion à des déclarations récentes du président Dos Santos qui se dit prêt à entamer des négociations avec les Etats-Unis, M. Savimbi a déclaré : *« Maintenant que les dirigeants de Luanda sont en danger, ils veulent parler aux Etats-Unis. C'est cette aide américaine que nous avons commencé à recevoir qui a créé des chances de négociations. »*

M. Savimbi a ajouté que le conflit angolais pourrait s'étendre à la Zambie. *Selon ses informations*, ce pays aurait accepté que son territoire serve de tremplin aux forces de Luanda pour la luttre contre l'UNITA. *« J'en appelle au président Kenneth Kuanda* [de Zambie] *afin qu'il n'autorise pas notre ennemi à lancer des attaques à partir de son pays... Si nous sommes attaqués, nous serons forcés d'user de représailles »*, a-t-il menacé.

D'autre part, neuf pays d'Afrique australe, réunis jeudi 21 et vendredi 22 août à Luanda, n'ont pas réussi à adopter une position commune sur un renforcement des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

Les chefs de gouvernement des six pays de « la ligne de front » (Angola, Mozambique, Botswana, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe), qui ont d'abord tenu un sommet séparé, et ceux des trois autres membres (Lesotho, Swaziland et Malawi) de la Conférence de coordination pour le développement de l'Afrique australe (SADCC), une organisation régionale réunie vendredi, ont renouvelé leurs condamnations de l'apartheid mais sans annoncer de mesures importantes.

Le communiqué des six pays de la « ligne de front » se contente de *« féliciter »* la Zambie et le Zimbabwe pour les sanctions sévères qu'ils se sont engagés à appliquer à Londres, au lieu d'adopter collectivement ces sanctions.

Le document adopté un peu plus tard par les neuf de la SADCC est encore plus réservé. Les états membres, dit-il seulement, *« ne font rien pour affaiblir l'efficacité des sanctions prises par la communauté inernationale contre l'Afrique du Sud »*. Les résultats de ces deux sommets constituent un échec pour le président zambien Kenneth Kaunda et pour le premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, qui avaient pris des positions en flèche à Londres et qui s'attendaient à *plus de soutien de la part de leurs* voisins. – *(AFP.)*

ZIMBABWE

Amnesty international « ennemie de la nation »

HARARE
de notre envoyé spécial

Amnesty international n'a vraiment pas la cote au Zimbabwe. M. Emmerson *Munangagwa*, ministre d'Etat pour la sécurité, l'a tout crûment traitée, le jeudi 21 août, devant *le* Parlement, d' *« ennemie de la nation »*. Appuyant ses accusations sur un document épais de trente pages, il a reproché à l'organisation humanitaire de *« fabriquer des histoires afin de porter tort au gouvernement à l'intérieur et à l'extérieur du pays »* sans vérifier avec les autorités le bien-fondé de ses informations. *« Le respect des droits de l'homme,* a-t-il expliqué, *doit s'apprécier dans le contexte du système socio-économique en vigueur »*, le socialisme dans le cas du Zimbabwe. Pour ne pas avoir voulu le comprendre, Amnesty international est donc vouée aux gémonies.

Comme si cet acte d'accusation ne se suffisait pas à lui-même, M. Enos Nkala, ministre de l'intérieur, a renchéri. Il s'en est pris à M. Thomas Hammarberg, ancien secrétaire général *d'Amnesty international*, soupçonné par lui d'être un ami de la ZAPU, le parti de M. Joshua Nkomo, aujourd'hui dans l'opposition. Il a rappelé que l'organisation humanitaire avait été créée par des pays occidentaux et avait son siège en Grande-Bretagne, ce qui prouve, à l'en croire, qu' *« elle n'est ni économiquement ni politiquement indépendante »*. Il a promis la prison à tous ceux qui, sur place, seraient tentés de lui *livrer des informations*.

Le Zimbabwe vit *sous le* régime de l'état d'urgence mis en place par M. Ian Smith à l'époque de la Rhodésie blanche, et prorogé, depuis l'indépendance, de six mois en six mois, sans discontinuer. Le gouvernement de M. Robert Mugabe *a usé* et abusé de cette législation d'exception, qui autorise notamment les *détentions sans jugement* pour tenter de remettre de l'ordre dans la province « rebelle » du Matabeleland.

A diverses reprises, dans le passé, les autorités ont été invi*tées par différentes organisations* religieuses et humanitaires à se montrer plus respectueuses des *droits de l'homme, mais elles ont* toujours répondu qu'elles ne combattaient pas ainsi des opposants politiques, mais de simples *« bandits »*.

Certains observateurs imaginaient *qu'à l'approche du sommet* des pays non alignés, qui s'ouvre dans quelques jours à Harare, M. Mugabe *s'efforcerait* de calmer le jeu politique. Apparemment, il n'en est rien.

J. B.

PHILIPPINES : premier voyage à l'étranger de la présidente

Mme Aquino se rend en Indonésie et à Singapour

Faisant fi des rumeurs de coups d'Etat, la présidente Corazon *Aquino quitte, dimanche* 24 août, les Philippines pour son premier voyage à l'étranger depuis sa prise *de fonctions en février dernier*. Ses visites en Indonésie et à Singapour, deux des partenaires de Manille au *sein de l'ASEAN (Association des* nations du Sud-Est asiatique), qui seront suivies d'un voyage aux Etats-Unis le *mois prochain*, traduisent la confiance grandissante de son gouvernement en sa propre stabilité.

Selon le palais présidentiel, le voyage de Corazon Aquino, *qui* durera quatre jours, est destiné en partie à affirmer la stabilité de son gouvernement dans un contexte de sérieuses difficultés économiques, de rumeurs de contre-offensives de la part des fidèles de l'ex-président Marcos et d'insurrection communiste persistante. Il intervient alors que l'archevêque de Manille, le cardinal Jaime Sin, qui passe pour un solide partisan de Mme Aquino, a émis, pour la première fois, des réserves sur l'évolution du régime, estimant que les *« gains de la révolution »* (le renversement de M. Marcos) *se perdaient peu à peu*.

Un ancien ambassadeur arrêté à Rome

Durant ses entretiens avec le président indonésien, M. Suharto et le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew, on s'attend qu'elle évoque les moyens de raffermir l'ASEAN, *qui regroupe, outre* les pays qui la composent, la Malaisie, la Thaïlande et Brunei. Lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN, en juin à Manille, Mme Aquino avait, en effet reproché à l'organisation régionale d'être restée très en deçà de ses objectifs, et l'avait engagée à *« mettre ses actes en accord avec ses paroles »*.

Elle a déclaré ce mois-ci à la télévision que ses visites à Singapour et en Indonésie mettaient en lumière l'importance qu'attache son gouvernement à ses *relations* avec ses voisins de l'ASEAN. *« La stabilité de notre pays est la pierre angulaire de la sécurité et de la paix au sein de l'ASEAN »*, ajoutait-elle.

A Rome, un véritable arsenal a été découvert au domicile de l'ancien ambassadeur des Philippines près le Saint-Siège, M. Bienvenido R. Tantoco Sr., qui a été arrêté vendredi *22* août. Dans une dépendance de sa villa (qui appartiendrait en fait à Mme Imelda Marcos, M. Tantoco *servant de prête-nom*), les policiers ont découvert deux pistolets italiens Beretta calibre 7.65, un pistolet semi-automatique israélien Uzi, un fusil semi-automatique Uzi, deux gilets pare-balles, deux matraques électriques et cinq bombes lacrymogènes.

Dans la villa proprement dite, où M. Tantoco vivait avec son épouse et sa fille, *ils* ont trouvé un pistolet Browning calibre 9 mm, un Smith and Wesson 38, un fusil semi-automatique Uzi et sept pistolets de la même marque. Des émetteurs-récepteurs radio, des détecteurs de *métaux et des plaques d'immatricu*lation diplomatiques ont été également saisies.

M. Tantoco a été inculpé de *« détentiion illégale d'armes ordinaires et d'armes de guerre »*. Cinq ressortissants philippins, anciens employés de l'ambassade, qui étaient passés à son service en tant que gardes du corps, ont aussi été arrêtés. Contraint de démissionner en avril dernier après la chute de M. Ferdinand Marcos, dont il était proche, M. Tantoco avait demandé et obtenu l'asile politique en Italie, avec l'aide du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

● **PAKISTAN** : *deux nouveaux morts*. – Les forces de sécurité ont tiré sur des manifestants, vendredi 22 août, à *Tando-Adam, dans la* province du Sind, tuant deux personnes et en blessant quatre autres, a-t-on appris de source officielle. Des manifestations de l'opposition ont également eu lieu dans plusieurs autres villes, mais aucun autre incident *majeur n'a été rapporté.* – *(AFP, Reuter.)*

KENYA

Le record du monde des « Eglises »

(Suite de la première page.)

Il n'en est rien : le débat théologique, de plus en plus pointilleux, voire chicanier, a conduit à la multiplication de « chapelles » rivales, chacune interprétant les Saintes Ecritures selon son inspiration ou sa convenance. Certaines identifient Jésus à Dieu alors que d'autres ne voient en lui qu'un prophète. Certaines conviennent que le Christ a été crucifié tandis que d'autres assurent *qu'il a été pendu à un arbre...*

Au sein même de la secte des Akorino, qui compte environ un demi-million de fidèles, il y a différentes *« chapelles »* rivales et donc différents genres de vie. Les « conservateurs » refusent, entre autres, de prendre *des médicaments*, de manger du poulet, de boire de l'alcool, d'assister à des réunions politiques, de serrer la main des étrangers. A se tenir ainsi en marge du monde moderne, ces « mauvais citoyens » ont, dans le passé, encouru les foudres des pouvoirs publics.

Les « progressistes », en revanche, fréquentent les hôpitaux, ne portent la robe blanche traditionnelle *qu'à l'occasion* des cérémonies religieuses, envoient, sans arrière-pensées, leurs enfants à *l'école et se mêlent*, sans crainte, à leurs contemporains.

Ces divisions ont inévitablement fait *le jeu de l'Etat qui*, à l'occasion, s'est employé à les exacerber sans se voir opposer beaucoup de résistance. *Ainsi, lors* de l'élection du chef d'une Eglise locale, les pouvoirs publics s'arrangent-ils, par de *discrètes* pressions, pour que soient écartées les candidatures de ceux – peu nombreux encore – qui ont *la fâcheuse* habitude de dire leur mot sur les affaires temporelles.

La course aux honneurs occupe l'esprit d'un *certain nombre* d'hommes de Dieu qui en viennent à se quereller pour la mauvaise cause. Parfois, *la nomination à des sièges épiscopaux* donne lieu à des luttes homériques. Chaque clan n'hésite pas alors à prendre la presse à *témoin* de ses bonnes intentions et, si nécessaire, à saisir la justice. *« Ce n'est pas étonnant,* explique un prélat anglican. *Ces postes sont prestigieux. On dispose d'une voiture de fonction et d'une maison confortable. On fréquente les gens en vue et on est invité aux cérémonies officielles. »*

> *Les pouvoirs publics s'efforcent, en vain, d'enrayer la prolifération des « Eglises » : plus de huit cents ! Chassez le surnaturel, il revient au galop...*

Les questions de gros sous ne sont évidemment pas étrangères à la « guerre des sectes » tant l'expérience a abondamment *apporté* la *preuve que* diriger une Eglise peut être une bonne affaire. Ainsi, a-t-on vu, dans les années *récentes, le clergé africain* reprendre, de haute lutte, le contrôle de certaines Eglises locales aux pères fondateurs étrangers qui réagissaient à coup d'excommunications.

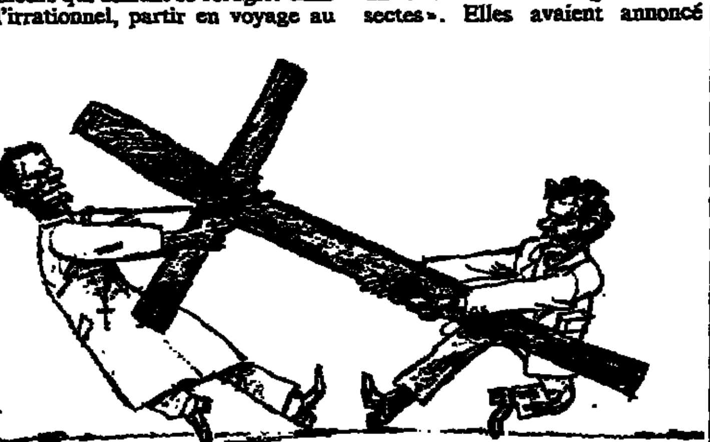
Illuminés et marchands de soupe

Chez les quakers du Kenya, ces questions d'argent aboutirent, en 1981, à une scission : ceux du district de Bungoma décidèrent de faire bande à part après avoir reproché à ceux du district de Kakamega de profiter de la présence, chez eux, du quartier général du mouvement pour monopoliser *l'aide expédiée* par leurs frères américains.

Dans ce monde ô combien instable des *sectes, évolue toute* une faune de prédicateurs-guérisseurs plus ou moins recommandables qui s'emploient à *exploiter, sans* grand mal et surtout sans aucun scrupule, la naïveté de leurs coreligionnaires. Aux illuminés se mêlent bon nombre de marchands de soupe, voire d'authentiques escrocs.

On aperçoit, de temps à autre, ces bonimenteurs dans les rues et les parcs de Nairobi, en train de parler à la sauvette de tout et de rien, à *quelques dizaines* de curieux, prêts à cracher au bassinet, dans la mesure de leurs pauvres moyens, pour s'entendre dire des paroles d'espoir.

Au Kenya, comme ailleurs en Afrique, il ne manque pas de « gens à problèmes », de déracinés, de *gagne-petit* et de chômeurs qui aiment se réfugier dans l'irrationnel, partir en voyage au pays des merveilles, se laisser convaincre *que Dieu ne les a pas* oubliés et les sortira, un jour, du pétrin dans lequel ils se trouvent.



Ainsi, au gré des hommes et des circonstances, naissent et prolifèrent les sectes. Quelques-unes ont pignon sur rue et se sont structurées à l'image des Eglises-mères dont elles se sont séparées. Elles disposent d'un clergé et de lieux de culte, s'imposent un *decorum* et une *discipline*. Le plus grand nombre fonctionne à l'économie. Le dimanche, certaines se rendent en petits cortèges, *précédés d'un* porte-drapeau et d'un tambour, dans un champ ou sous un arbre, considérés comme sacrés, chanter des hymnes au seigneur.

Leur nombre fait impression mais les trois quarts de ces sectes ne rassemblent pas plus de huit mille membres chacune. Certaines *même*, réduites à une vingtaine de fidèles, ont les dimensions d'un cénacle. Il n'empêche qu'ici et là de nouveaux messies se lèvent chaque jour et convertissent à leurs vues quelques bonnes âmes. D'aucuns estiment qu'à ce *rythme*-là l'Afrique pourrait compter, vers la fin du siècle, au moins vingt mille Eglises indépendantes...

Il y a deux ans, les autorités *kényanes* avaient *tenté* de mettre un terme à cette « guerre des sectes ». Elles avaient annoncé leur intention de ne plus enregistrer *les statuts* des Eglises dissidentes et d'obliger les Eglises établies à respecter leur *Constitution. Sans vouloir remettre* en cause la liberté de culte, elles entendaient rétablir un semblant de *paix religieuse* et, *ce faisant*, se donner les moyens de contrôler, sans trop en avoir l'air, l'activité de ces prédicateurs.

Si les Eglises établies virent, *a priori*, d'un bon œil les efforts faits par les pouvoirs publics pour enrayer *les dissidences, elles s'élevèrent*, néanmoins, contre la prétention du gouvernement à vouloir, par ce biais, s'ingérer dans leurs propres affaires. On en est donc resté là : aucun véritable coup d'arrêt n'a été porté au développement des sectes. Chassez le surnaturel en Afrique, il revient au galop...

JACQUES DE BARRIN.

A TRAVERS LE MONDE

Libye

Appui du colonel Kadhafi à tous les « groupes palestiniens »

New-York. – Le chef de la révolution libyenne a déclaré dans une *interview* à la chaîne de télévision américaine NBC que le bombardement américain sur Tripoli du 15 avril dernier avait *« renforcé »* sa volonté de combattre. Il a réaffirmé son soutien à tous les *« groupes palestiniens »*.

Comme on lui demandait s'il allait continuer à abriter *« des groupes palestiniens comme celui d'Abou Nidal »*, le numéro un libyen a répondu : *« Tout groupe palestinien qui a besoin de s'entraîner trouvera la Libye à sa disposition »*. La rencontre, le 22 juillet dernier, du roi du Maroc (pays qu'un traité d'union arabo-africain lie à la Libye depuis *août 1984*) *Hassan II* avec le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a *« été plus néfaste qu'utile »* et *« les peuples marocain et libyen ont ensemble condamné Hassan II »*, a-t-il affirmé. – *(AFP.)*

Nicaragua

Le vice-président de la Conférence épiscopale justifie l'action de la Contra

Cité du Vatican. – *Mgr* Pablo Antonio Vega, vice-président de la conférence épiscopale du Nicaragua, expulsé début juillet de son pays, a adressé à tous les évêques du monde *une lettre dans laquelle il admet un* soutien armé extérieur à l'opposition nicaraguayenne, à condition qu'il vise *à établir « le bon ordre intérieur et international »*.

La lettre de l'évêque a été rendue *publique par Radio-Vatican, qui en a* diffusé un ample résumé vendredi 22 août suivi d'une interview du prélat. Les autorités de Managua avaient reproché à Mgr Vega d'avoir exprimé son appui aux contras et à l'aide que leur fournit le gouvernement américain.

Dans cette interview, Mgr Vega *s'explique sur les contacts qu'il* aurait eus à New-York et à Washington avec les opposants et sur son jugement négatif concernant la sentence de la Cour internationale de justice de La Haye condamnant l'aide américaine aux contras. Il précise la position *de principe de l'épiscopat* face à la révolution sandiniste.

« Comme chrétiens, écrit-il, *nous ne pouvons appuyer aucun régime d'extrême gauche ou d'extrême-droite, mais nous devons rechercher, suivant les exigences de notre foi, un ordre social fondé sur les droits inaliénables de l'homme et des collectivités nationales. Tout type d'appui extérieur, même armé, doit être orienté vers le bon ordre intérieur et international des collectivités nationales, et non de favoriser tel ou tel régime »*.

L'évêque accuse les sandinistes d'être arrivés, par une radicalisation progressive, *« à des formes d'autoritarisme, à la négation effective d'un pluralisme politique véritable et jusqu'à un conflit de plus en plus aigu avec l'Eglise catholique »*. – *(AFP.)*

Sri-Lanka

Le cessez-le-feu en question

Colombo. – Dix séparatistes tamouls ont été tués, vendredi 22 août dans le nord-est de Sri-Lanka, lors d'un accrochage avec une *patrouille militaire à la recherche de* paysans enlevés, a annoncé un porte-parole des forces de sécurité. Après cette opération, les soldats ont saisi plusieurs fusils, trente grenades et des munitions, ainsi qu'un grand nombre de capsules de cyanure, a-t-il ajouté.

A Madras, d'autre part, le chef des Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul (LTTE), le plus important groupe de guérilleros en lutte contre le gouvernement de Colombo, a précisé vendredi que les partis militant pour l'indépendance d'un Etat tamoul à Sri-Lanka n'avaient jamais accepté d'observer un cessez-le-feu d'un mois *(le Monde du 23 août)*. Un tel accord de cessez-le-feu avait été annoncé par une agence de presse *indienne, après une réunion des* séparatistes avec une délégation ministérielle indienne jouant le rôle d'intermédiaire, afin d'aider à la recherche d'une solution au conflit de Sri-Lanka. *« Nous avons seulement dit aux ministres indiens que nous resterions discrets et n'empêcherions pas le déroulement de négociations actuellement en cours à Colombo entre le gouvernement de Sri-Lanka, et des partis politiques tamouls modérés »*, a-t-il précisé. – *(AFP.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS

Selon le « Washington Post »

L'armée de l'air disposerait de cinquante chasseurs « invisibles »

Washington. – Le Pentagone s'est refusé, vendredi 22 août, à tout commentaire sur des informations selon lesquelles l'armée de l'air dispose déjà de cinquante chasseurs « invisibles » (Stealth), un avion ultrasecret dont le gouvernement américain n'a jamais reconnu officiellement l'existence.

Le *Washington Post*, citant des sources informées, a affirmé que cinquante chasseurs Stealth étaient pleinement opérationnels et effectuaient des vols nocturnes depuis une base secrète située près de Tonopah, dans le Nevada, au sud-est de Reno. Selon le journal, les avions sont cachés dans des hangars dans la journée pour éviter toute détection.

Les formes et la peinture de ces appareils leur permettent d'« absorber » les ondes électromagnétiques et d'éviter presque complètement d'être détectés par les radars. Selon le *Post*, le chasseur Stealth s'est révélé quasiment invisible la nuit ou par temps nuageux.

Le journal a indiqué que le coût de cet appareil pourrait dépasser 100 millions de dollars l'unité, comparé à 40 millions pour le F-15, le plus perfectionné des chasseurs américains en activité. Du fait de ce coût et des restrictions budgétaires, l'armée de l'air, selon le *Washington Post*, se contenterait de cinquante exemplaires au lieu des cent qu'elle pensait initialement acheter.

Le chasseur Stealth serait construit par la firme Lockheed à Burbank, en Californie. Northrop travaillerait de son côté à un bombardier invisible. Selon des informations qui n'ont jamais été confirmées officiellement, l'un de ces chasseurs se serait écrasé en Californie en juillet dernier. Le Pentagone avait observé le mutisme le plus total sur cet accident.

La revue *Newsweek* avait affirmé à l'époque qu'au moins deux Stealth se sont écrasés depuis 1979, voire un troisième « *peut-être en Europe, où il est possible que ces avions aient déjà été déployés* ». – *(AFP.)*

● **Un essai d'arme anti-satellite.** – L'armée de l'air américaine a annoncé qu'elle avait mené à bien vendredi 22 août un essai d'arme anti-satellite. Cette arme (ASAT) a été lancée par un avion de chasse F-15 volant à haute altitude. En visant une étoile plutôt qu'un satellite en orbite autour de la Terre, l'ASAT respectait les restrictions imposées par le Congrès l'an dernier.

Ces restrictions, auxquelles s'étaient fermement opposés le président Reagan et le Pentagone, imposaient un arrêt des essais contre des cibles dans l'espace.

L'essai vendredi était le quatrième réalisé sur le système anti-satellite américain. Au cours de l'un d'eux, le 13 septembre 1985, un vieux satellite hors d'usage avait été détruit. – *(AP, AFP.)*

Des souris et des hommes...

WASHINGTON
correspondance

Pour les petites souris qui peuplent les dunes du sud des Etats-Unis, les temps sont difficiles. Particulièrement pour trois espèces dites Alabama, Perdido Key et Choctawhatchee, du nom des plages où elles survivent; de justesse...

Au cours des trois dernières années, en effet, elles ont eu a souffrir du boom immobilier sur les côtes, puis des ouragans. Il leur aura fallu résister non seulement aux empiètements des hommes, mais aussi aux souris des villes, chassées de leur habitat par des tornades, sans oublier, bien sûr, les chats prédateurs.

Menacées... par les promoteurs

La situation n'a fait qu'empirer et un rapport officiel constatait en 1982 que la Perdido Key était probablement le mammifère le plus dangereusement menacé des Etats-Unis. Du coup, les autorités décidèrent de la placer avec ses petites amies sur la liste officielle des espèces en danger, où elles ont rejoint, entre autres, quarante autres mammifères, soixante-seize oiseaux, vingt-six reptiles, douze insectes, quatre crustacés et quatre-vingts plantes.

Mais voici les souris de nouveau menacées, cette fois par des promoteurs immobiliers de Pensacola, qui veulent construire un grand immeuble de rapport. Heureusement, elles sont soutenues par les autorités locales et, mieux encore, par l'auguste Cour suprême, qui avait créé un précédent il y a quelques années : elle avait tranché en faveur d'une espèce de petits poissons minuscules menacés par la création d'un barrage.

La haute instance judiciaire avait enjoint à la compagnie d'arrêter les travaux, le temps de déplacer les poissons, puis de reprendre la construction.

Les avocats des promoteurs affirment que les trois espèces de souris de plage ne méritaient pas d'être inscrites sur la liste, et surtout ils estiment déraisonnable d'empêcher les propriétaires de vendre leurs terres pour la construction d'un ensemble immobilier, qui créera des emplois, augmentera les recettes fiscales, bref servira l'économie de la région, tout cela pour protéger les habitats de quelques centaines d'insignifiantes souris.

Certes, ces petites créatures n'ont pas la majesté de l'ours grizzly ou de l'aigle royal, menacés mais bien protégés et même chouchoutés par les autorités.

Elles ne sont pas aussi belles que la fauvette, ou le grand papillon aux ailes bleues. Il faut bien l'avouer, elles sont plutôt laides, avec leurs grandes oreilles, leurs yeux protubérants et leur corps minuscule. Mais leurs défenseurs estiment qu'elles ont le droit de vivre et qu'il est important de freiner, sinon d'arrêter, la disparition croissante des espèces animales et végétales.

Malheureusement, la seule inscription sur la liste des espèces en danger ne signifie pas qu'elles soient sauvées. Dans leur cas, il s'agit seulement de ralentir leur extermination.

Mais leurs protecteurs spéculent déjà avec optimisme sur la possilité de pouvoir élever en laboratoire de nouvelles générations de Perdido Key, qu'on transportera ensuite gentiment sur les dunes appartenant à l'Etat fédéral. Il ne restera plus aux petites souris de plage que de continuer à résister pour survivre aux tornades, aux chats sauvages et à la dangereuse espèce des avides promoteurs immobiliers.

HENRI PIERRE.

EL SALVADOR

La guérilla dément qu'un accord ait déjà été conclu pour la reprise des négociations

Les représentants du gouvernement et des mouvements de guérilla du Salvador se seraient mis d'accord, le vendredi 22 août, à Mexico, pour reprendre les négociations de paix en territoire salvadorien. C'est du moins ce qu'avait annoncé, vendredi matin, M. Rodolfo Castillo, ministre des affaires étrangères et chef de la délégation salvadorienne, aux entretiens préparatoires avec les délégués du Front Farabundo Marti de libération nationale qui se tiennent dans la capitale mexicaine depuis mercredi.

M. Castillo a précisé que le président Jose Napoleon Duarte assisterait à cette troisième phase des négociations de paix (les deux précédentes qui ont échoué ont eu lieu en octobre et en novembre 1984). La rencontre se tiendrait en dehors de la capitale, San-Salvador. La sécurité serait assurée par les forces armées salvadoriennes mais, comme le souhaitaient les représentants de la guérilla, toutes les organisations politiques et humanitaires qui le désireraient pourraient assister à la rencontre.

Le porte-parole des mouvements de guérilla salvadoriens, M. Jorge Villacorta, a, de son côté, démenti, vendredi soir à Mexico, qu'un accord ait été conclu avec les représentants du gouvernement. « *Nous ne sommes encore parvenus à aucun accord* », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse tenue dans la soirée. « *Les accords dont a fait état M. Castillo*, a-t-il ajouté, *sont probablement ses propres propositions.* » Il a admis cependant que les pourparlers devaient se poursuivre. – (AFP.)

● **SURINAM : quatre soldats tués par des insurgés.** – Des insurgés ont fait sauter une caserne militaire dans l'est du Surinam tuant trois soldats, indique un communiqué du chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Desi Bouterse, que rapporte l'agence de presse néerlandaise ANP. Un quatrième soldat a été tué au cours d'un échange de coups de feu et deux autres ont été pris en otages, ce qui porte à quatorze le nombre des militaires détenus par les insurgés. Le mois dernier, treize mercenaires américains ont été arrêtés à la Nouvelle-Orléans alors qu'ils allaient rejoindre les rebelles. – *(Reuter.)*

● **BOLIVIE : vingt mille personnes ont manifesté à La Paz.** – Le second jour de la grève de quarante-huit heures, organisée par la Centrale ouvrière bolivienne (COB), a été marqué, vendredi 22 août, par une manifestation regroupant vingt mille personnes à La Paz. Elles ont réclamé le départ des soldats américains participant aux opérations contre les trafiquants de drogue et dénoncé la réforme fiscale du gouvernement. D'autre part, une « marche pour la vie », réunissant plus de dix mille mineurs, est partie de la ville d'Oruro (200 kilomètres au sud de La Paz) pour réclamer la réactivation des mines d'étain. – *(AFP.)*

● **CHILI : plusieurs religieux interpellés lors d'une manifestation.** – Dix-huit prêtres, des religieuses et une dizaine de laïcs ont été interpellés, le vendredi 22 août à Santiago, alors qu'ils participaient à une marche de protestation contre le gouvernement. Les manifestants se rendaient à l'hôpital où est soignée Carmen Quintana, la jeune étudiante brûlée vive par une patrouille de l'armée au début du mois de juillet. – *(AFP.)*

Europe

URSS

Les morts en sursis de Tchernobyl

(Suite de la première page.)

Les experts soviétiques ont calculé que la radioactivité dans l'atmosphère, aux alentours de la centrale, était de 100 millions de curies (soit dix fois moins que celle dégagée par la bombe atomique lancée au-dessus de Nagasaki).

Le rapport soviétique précise encore que les habitants de la région évacuée pourraient ne pas pouvoir y revenir avant au moins quatre ans.

A Tchernobyl même, alors que se déroulent les travaux de coffrage du réacteur accidenté, des poussières radioactives s'échappent toujours du réacteur, a indiqué, le 21 août, l'académicien soviétique Valeri Ligassov. « *Une partie du combustible est sous forme de poussières volatiles*, a-t-il indiqué. *Les courants d'air répandent malheureusement une partie de cette poussière au-delà de la centrale.* »

L'URSS et les Etats-Unis ont, d'autre part, signé, vendredi 22 août, un accord de coopération en matière de physique nucléaire qui prévoit aussi l'échange de spécialistes et d'informations en énergie nucléaire, annonce l'agence Tass. Aux termes de cet accord devraient être notamment organisées des inspections réciproques sur certains centres de recherche nucléaire et, « *dans un proche futur* », l'échange d'experts des problèmes de sûreté.

Nouvelles bases, aérienne et sous-marine, dans la presqu'île de Kola

L'URSS est en train d'achever la construction d'une nouvelle base aérienne destinée à accueillir son nouveau bombardier stratégique Blackjack dans la presqu'île de Kola, à proximité de la frontière norvégienne, selon un ouvrage illustré de photographies aériennes publié vendredi 22 août à Oslo. Le nouveau Tupolev (désigné sous le nom de Blackjack dans la terminologie de l'OTAN) devrait être produit à partir de 1988, et serait porteur de missiles de croisière.

Les photographies montrent aussi une nouvelle base de sous-marins destinée aux batiments de type Typhoon, – long de 200 mètres –, les plus grands sous-marins jamais construits.

La presqu'île de Kola abrite la plus grande concentration de missiles nucléaires soviétiques, et compte déjà vingt-quatre bases aériennes.

L'ouvrage a été réalisé par un astronome de l'université d'Oslo, assisté d'un spécialiste finlandais de l'armement soviétique, à partir de photographies prises par des satellites civils. Les spécialistes militaires disposent pour leur part de clichés beaucoup plus précis.

● **RECTIFICATIF :** En raison d'une erreur de transmission, nous avons fait écrire à notre correspondant à Madrid, Thierry Maliniak, dans son article du jeudi 14 août consacré à l'ETA, que « *M. Rodolfo Martin Villa, ministre de l'intérieur de l'époque, s'était entretenu en 1978 à Genève avec des dirigeants de l'ETA* ». En réalité, M. Martin Villa s'était seulement déclaré prêt à s'entretenir avec l'ETA. La rencontre n'eut jamais lieu, pour les raisons exposées par Thierry Maliniak.

Deux unités pour la radioactivité

Deux grandeurs différentes sont utilisées pour mesurer la radioactivité. L'une est l'activité, c'est-à-dire le nombre de désintégrations par seconde. L'unité légale est le becquerel, qui correspond à une désintégration par seconde. On a parfois recours, comme le font les Soviétiques, à l'ancienne unité, le curie (qui est égale à trente-sept milliards de becquerels).

L'autre est l'irradiation, qui est l'énergie déposée par les rayonnements dans la matière, et particulièrement la matière vivante. On utilise couramment le rem (Rad Equivalent Man), qui tient compte de la capacité de pénétration des radiations dans l'organisme. On estime généralement à 400 rems la dose « létale » qui, en l'absence de tout traitement, tue une personne sur deux. Une absorption de 100 à 200 rems provoque des toubles légers (digestifs, sanguins et fatigues), généralement sans gravité. (A titre de comparaison, les radiations « naturelles » correspondent en moyenne à 95 à 125 millirads par an).

TURQUIE

L'ancien président Celal Bayar est mort à 104 ans

Ankara. – Celal Bayar, ancien président turc, est mort vendredi soir 22 août à Istanbul à l'âge de cent quatre ans, un quart de siècle après avoir échappé à la pendaison grâce à son grand âge.

Président de 1950 à 1960, Celal Bayar avait combattu aux côtés de Mustafa Kemal Ataturk de 1919 à 1922. Dirigeant de la droite turque, il avait été condamné à la pendaison en 1961 dans le procès politique consécutif au coup d'Etat militaire de 1960, qui l'avait chassé du pouvoir. Mais la grâce lui fut accordée : il avait presque quatre vingt ans. Sa peine fut commuée en détention à vie, mais il ne purgea que cinq ans de prison et fut ensuite amnistié. Les hommes politiques conservateurs faisaient grand cas des avis de Celal Bayar. Il y a deux ans, il avait déclaré avoir encore « *toute sa tête et toutes ses dents* », ajoutant : « *Je ne tiens pas à mourir à deux cents ans – cent cinquante sera très bien.* » – *(Reuter.)*

Proche-Orient

A la suite des bombardements irakiens

L'Iran menace de « mettre en danger toutes les exportations pétrolières du Golfe »

Le président iranien Seyed Ali Khamenei a menacé, vendredi 22 août, de « *mettre en danger toutes les exportations pétrolières du Golfe* », si l'Irak poursuivait ses attaques contre les installations pétrolières iraniennes. Dans un discours à l'occasion de la prière du vendredi à l'université de Téhéran, le président iranien a également lancé un avertissement à « *certains pays de la région* » sans l'aide desquels l'Irak n'aurait pu mener à bien ses attaques dans le Golfe.

« *Jusqu'à présent, nous avons riposté à ces attaques de manière mesurée* », a-t-il affirmé en ajoutant : « *Mais si la République islamique décide de recourir à tous les moyens dont elle dispose, et qui n'ont pas encore été utilisés pleinement, la totalité des exportations pétrolières du Golfe pourrait être menacée.* » « *Ceux qui aident le régime de Badgad à frapper l'Iran doivent savoir que ces capacités ne resteront pas inutilisées. Quand nous le jugerons nécessaires, nous porterons des coups décisifs à ceux qui aident l'Irak à accomplir ses crimes* », a poursuivi le chef de l'Etat iranien.

Il a toutefois affirmé que son pays ne « *cherchait de querelle à personne et ne souhaitait pas l'extension du conflit* » irano-irakien. – *(AFP.)*

● **Le chargé d'affaires iranien reçu par M. Jean-Bernard Raimond.** – Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a reçu, jeudi soir, le chargé d'affaires iranien à Paris, M. Gholam Reza Haddadi. Selon l'agence iranienne de presse, le ministre français a remis à son interlocuteur, au cours de cet entretien qui a duré soixante minutes, un message écrit pour son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati.

M. Raimond avait déjà reçu M. Haddadi, le 6 août. Ces entretiens répétés font partie des très nombreux contacts menés entre la France et l'Iran depuis la venue au pouvoir du gouvernement de M. Jacques Chirac en vue d'une normalisation des relations entre les deux pays.

ISRAËL

M. Madelin s'est employé à ne pas « politiser » sa visite

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du tourisme, M. Alain Madelin, a la chance d'être le premier membre du gouvernement Chirac à effectuer une visite officielle en Israël. Cela lui a permis de souligner que l'« *amitié* » à l'égard d'Israël était une constante de la politique de la France, autrement dit que la « normalisation » des relations entre les deux pays, qui avait été l'œuvre des gouvernements socialistes, était effectivement irréversible.

Mais M. Madelin a, par ailleurs, eu la malchance d'arriver en Israël immédiatement après l'affaire de l'interview de M. Jacques Chirac au journal *Yediot Aharonot*. Et cela a immanquablement suscité des questions sur la prise de position de M. Chirac dans cette interview contre un Etat palestinien indépendant. Refusant de commenter cette déclaration, M. Madelin a, dans ce contexte également, préféré parler de « *constance de la politique française au Proche-Orient* », qui, a-t-il répété, « *n'est pas à géométrie variable* » et qui implique la reconnaissance du « *droit à l'autodétermination* ».

Le ministre de l'industrie s'est employé, en fait, à ne pas « politiser » sa visite en Israël. Il s'est borné à souligner qu'« *une amélioration du climat politique dans la région devrait favoriser le développement de la coopération économique* ». L'essentiel de sa visite consiste, en effet, à ses yeux, à « *trouver des actions concrètes* » dans les domaines qui sont de son ressort.

La France occupe une place « médiocre » dans le tableau des partenaires économiques d'Israël. Avec, en 1985, des exportations israéliennes pour un montant de 86 millions de dollars, la France vient loin derrière l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et même la Belgique et l'Italie. La balance commerciale avec Israël a d'ailleurs été, pour la première fois, déficitaire l'année dernière pour la France. Cette position « médiocre » de la France, M. Madelin l'explique par des « *verrous psychologiques* » qui remontent à l'époque où les relations entre les deux pays étaient « *crispées* ».

Doubler le volume des échanges

Les choses, pourtant, sont en train de changer. M. Madelin reconnaît que le principal atout d'Israël aujourd'hui, c'est son industrie de pointe, dont les exportations vers la France sont déjà en nette augmentation. L'objectif est à présent de doubler le volume des échanges commerciaux entre les deux pays. M. Madelin a annoncé qu'il allait organiser son action dans deux directions : l'augmentation des investissements français en Israël et le renforcement de la coopération technologique.

En ce qui concerne les investissements, un nouveau créneau s'offre aux Français avec l'accord de libre-échange tout à fait exceptionnel signé récemment par les Etat-Unis avec Israël. Accord dont pourra bénéficier, en fait, toute société étrangère qui participera à des projets industriels conjoints avec Israël.

D'autre part, au cours du voyage de M. Madelin, la décision a été prise de réunir prochainement une « table ronde » des banquiers israéliens et français, afin d'encourager les investissements en capital.

(Intérim.)

Fermeture des journaux palestiniens à Jérusalem-Est

Jérusalem. – La Cour suprême israélienne a confirmé, vendredi 22 août, l'ordre de fermeture pris le 12 août par le ministère de l'intérieur contre les deux journaux palestiniens de Jérusalem-Est, *Al Mithak* et *Al Ahd*. Se basant sur des rapports confidentiels des services de sécurité israéliens (Shin Beth), les juges se sont déclarés convaincus que ces deux publications « *soutenaient le Front populaire de libération de la Palestine* [FPLP de M. Georges Habache] *et étaient financés par cette organisation* ».

Les deux journaux soutenaient des positions nationalistes radicales souvent hostiles à M. Yasser Arafat, le président de l'OLP. Les associations des journalistes palestiniens et israéliens avaient protesté, chacune de son côté, contre cette mesure. Vendredi, des universitaires français avait adressé un télégramme au premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, pour réclamer la levée de l'interdiction de deux journaux palestiniens, en affirmant que cette mesure, prise aux termes de lois d'urgence, est tout à fait « *contraire au droit d'expression* ». Parmi les signataires de ce télégramme figurent l'historien Pierre Vidal-Naquet, l'orientalyste Maxime Rodinson, le psychanaliste Jacques Hassoun et le docteur Francis Kahn. – *(AFP.)*

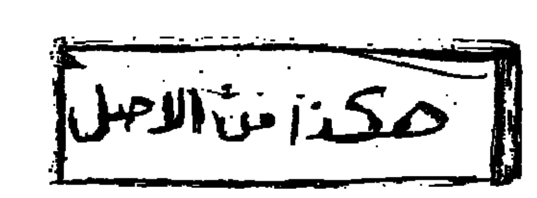
M. Kaddoumi : les relations avec la France sont « du plus grand intérêt pour l'OLP »

Tunis. – M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP (affaires étrangères), s'est déclaré « *satisfait* », vendredi 22 août, de la « *position constante* » de la France sur la question palestinienne, avant de rencontrer, le 26 août à Paris, le ministre français des affaires étrangères pour examiner les « *efforts de paix* » au Proche-Orient, dont l'initiative franco-soviétique formulée lors du sommet Mitterrand-Gorbatchev.

Le dirigeant palestinien, qui avait déjà rencontré M. Jean-Bernard Raimond le 14 mai à Paris, a laissé entendre que sa visite en France n'était pas liée aux propos prêtés à M. Jacques Chirac, selon lesquels ce dernier n'était « *pas favorable à la création d'un Etat palestinien* ». Cette rencontre de la semaine prochaine est le « *prolongement de discussions antérieures sur des questions générales et globales* », a précisé M. Kaddoumi.

Lors de sa rencontre jeudi avec le représentant de l'OLP à Paris, le ministre français « *nous a présenté des explications satisfaisantes sur de vieilles déclarations prêtées à M. Chirac par un journal israélien en réitérant la position constante de la France vis-à-vis des droits nationaux du peuple palestinien dont celui à l'autodétermination* », a déclaré M. Kaddoumi.

Les relations bilatérales avec la France sont « *du plus grand intérêt pour l'OLP* », a déclaré M. Kaddoumi. Il a exprimé l'espoir de voir la France « *poursuivre les efforts qu'elle déploie avec d'autres parties pour un réglement juste du conflit au Proche-Orient* ». Il faisait notamment allusion à l'initiative franco-soviétique sur le conflit au Proche-Orient mentionnée à l'issue du sommet Mitterrand-Gorbatchev de Moscou en juillet dernier. – *(AFP.)*



Société

JUSTICE

Arrêtés à Paris pour transport d'armes

Deux Irlandais de l'INLA remis en liberté

Parmi les quatre Irlandais membres de l'*Irish National Liberation Army* (INLA) arrêtés à Paris le 23 juillet dernier, alors qu'ils transportaient des armes, deux ont bénéficié, vendredi 22 août, d'une ordonnance de remise en liberté rendue par Mme Claudine Le Chanu-Forkel, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

Mac Cann, quarante ans, et John Gormley, trente-deux ans, ont dû verser une caution de 20 000 francs, mais ne sont soumis à aucune mesure de contrôle judiciaire. Ils avaient été arrêtés le 25 juillet avec deux autres Irlandais, Harry Flyn et William Browning, quarante-trois ans, alors qu'ils chargeaient un stock d'armes dans une voiture boulevard Jourdan (14e).

Les quatre hommes sont inculpés d'infraction à la législation sur les armes et les explosifs, complicité de transport d'armes en réunion et usage de faux documents administratifs.

● **Trois inculpations après un hold-up à Antony.** — Arrêté après un hold-up avec prise d'otages commis vingt-quatre heures plus tôt dans une banque d'Antony (Hauts-de-Seine), trois malfaiteurs ont été inculpés et écroués, vendredi 22 août, par un juge d'instruction de Nanterre. Il s'agit d'Eric Hilton, quarante ans, fils d'un ancien diplomate de l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, d'Ali Arbia, vingt-cinq ans, et de Philippe Longate, quarante et un ans. Au cours du hold-up d'Antony, les malfaiteurs avaient désarmé deux policiers et pris en otage une employée de la banque pour couvrir leur fuite. Ali Arbia a, en outre, avoué un cambriolage et trois autres hold-up. Deux complices qui l'avaient accompagné dans l'un de ceux-ci ont été également arrêtés. Il s'agit de Jean-Claude Brem, vingt-quatre ans, et de Christophe Gatineau, vingt-huit ans.

● **Le comédien Jean-Pierre Léaud maintenu en détention.** — Mme Michèle Vaubaillon, juge d'instruction au tribunal de Paris, a rejeté, vendredi 22 août, la demande de mise en liberté formée par Me Thierry Levy, avocat du comédien Jean-Pierre Léaud. Celui-ci avait été écroué le 15 août sous les inculpations de violation de domicile, coups et blessures volontaires, rébellion et outrages à agents de la force publique. Le comédien avait blessé à la tête une de ses voisines, Mme Yvonne Pradié, quatre-vingts ans.

FAITS DIVERS

Dans un dispensaire psychiatrique

Une secrétaire poignardée par un malade

Un patient a poignardé dans le dos une secrétaire médico-sociale, le 18 août, dans un dispensaire psychiatrique de Charenton (Val-de-Marne), où il se rendait pour recevoir une injection mensuelle.

Le malade, considérant qu'on ne le prenait pas en charge assez vite, s'est jeté sur la secrétaire, avec qui il se trouvait seul. Traité depuis une dizaine d'années pour des troubles psychiatriques à l'hôpital Esquirol de Charenton, il était traité en milieu ouvert depuis plusieurs mois.

La secrétaire, Mme Chantal Cadeddu, a été grièvement blessée. Son mari a décidé de porter plainte contre l'administration de l'hôpital et les autorités médicales ; il estime inadmissible que sa femme se soit trouvée seule avec un malade dangereux. Les responsables CFDT de l'hôpital précisent que ce malade avait déjà agressé plusieurs personnes.

La direction de l'hôpital dément, quant à elle, que le malade ait commis d'autres agressions depuis son dernier séjour à Esquirol. Elle indique, en outre, qu'il est exceptionnel qu'un membre du personnel se retrouve seul face à un malade.

● **Un Français parmi les « tueurs fous » du Brabant ?** — Un mandat d'arrêt international a été lancé par la justice belge contre un ressortissant français soupçonné de faire partie de la bande des « tueurs fous » du Brabant, qui a commis, ces dernières années, une sanglante série d'attaques à main armée dans la région de Bruxelles, causant au total la mort de vingt-huit personnes.

Adriano Vittorio, un Français d'origine tunisienne, devient ainsi le deuxième suspect identifié dans le cadre de l'enquête sur cette bande de malfaiteurs, qui a déjà conduit en mars dernier à l'arrestation de Michel Cocu, un ancien policier belge de trente-cinq ans. — *(AFP.)*

CATASTROPHES

● **Typhon à Taiwan.** — Vingt-neuf personnes sont mortes, dix ont été portées disparues et une cinquantaine d'autres ont été blessées à la suite du passage du typhon « Wayne » sur le centre de Taiwan, vendredi 22 août. Le typhon a provoqué des inondations dans une grande partie de l'île et détruit des centaines de maisons et de bateaux de pêche. — *(Reuter.)*

SPORTS

Les championnats du monde de natation

Les sprinters de l'eau

(Suite de la première page.)

Tout peut effectivement arriver en un peu plus de 22 secondes. Dano Halsall reconnaît : *« 5 centièmes perdus au départ, et c'est fini. Vous n'êtes plus dans le coup. Vous ne pensez plus à nager, mais seulement à cet écart infime que vous avez peu de chance de combler en une longueur de bassin. »* Ce qui explique l'extrême tension des nageurs sur les plots et le silence brutal des six mille spectateurs.

Deux faux départs ont d'ailleurs montré à quel point les nerfs des champions pouvaient « grésiller » en cet instant très lourd.

Le robuste Halsall, dont le masque paraît encore plus viril sous son crâne méticuleusement rasé, résume l'atmosphère particulière du 50 mètres en *« une formidable pression qui s'évapore doucement dans les cinq minutes suivant l'arrivée »*. Ni jambes lourdes ni muscles durs, empesés par les toxines de l'effort « prolongé » du 100 mètres. Le 50 mètres serait un peu l'épreuve « cocotte-minute » de la natation. Vite fait, bien fait, dans un incroyable bouillonnement déclenché par le frénétique battage de huit paires de bras.

Tom Jager avoue ne pas reprendre plus de deux fois sa respiration. Halsall trois fois. A quand le 50 mètres sans respirer ?

MICHEL DESFONTAINES.

Les résultats des finales

L'Allemand de l'Ouest Mikael Gross a enlevé son deuxième titre mondial en dominant le 200 mètres papillon en 1 mn 56 s 53, à quelques centièmes seulement de son propre record du monde, vendredi 22 août, lors des championnats du monde de natation à Madrid. Chez les dames, l'Allemagne de l'Est continue sa razzia de victoires et C. Kriestin Otto sa moisson personnelle. La nageuse de RDA compte désormais quatre médailles d'or (100 mètres, 4 × 100 mètres nage libre, 200 mètres quatre nages, relais 4 × 100 mètres 4 nages), auxquelles s'ajoutent une médaille d'argent sur 100 mètres papillon et un record du monde du 100 mètres nage libre (54 s 73).

MESSIEURS

● **50 mètres.** — 1. Jager (E-U), 22 s 49 ; 2. Halsall (Sui.), 22 s 80 ; 3. Biondi (E-U), 22 s 85.

● **100 mètres dos.** — 1. Polianski (URSS), 55 s 58 ; 2. Richter (RDA), 56 s 49 ; 3. Zabolotnov (URSS), 56 s 57

● **200 mètres papillon.** — 1. Gross (RFA), 1 mn 56 s 53 ; 2. Mosse (N-Z), 1 mn 58 s 36 ; 3. Nielsen (Dan), 1 mn 59 s 9.

DAMES

● **800 mètres.** — 1. Strauss (RDA), 8 mn 28 s 24 ; 2. Hartmann (RDA), 8 mn 28 s 44 ; 3. Babashoff (E-U), 8 mn 34 s 4.

● **200 mètres quatre nages.** — 1. Otto (RDA), 2 mn 15 s 56 ; 2. Dendeberova (URSS), 2 mn 15 s 84 ; 3. Nord (RDA), 2 mn 16 s 5.

● **4 × 100 mètres quatre nages.** — 1. RDA (Zimmerman, Gerasch, Gressler, Otto), 4 mn 4 s 82 ; 2. Etats-Unis, 4 mn 7 s 75 ; 3. Pays-Bas, 4 mn 10 s 70 ; (...) 8. France (Jardin, Louvrier, Plewinski, Kamoun), 4 mn 15 s 75 (record de France, ancien record 4 mn 16 s 7).

Le Tour de France aérien

On recherche des pilotes

Parti de Brest le 13 août, le trente-quatrième Tour de France aérien des jeunes pilotes devait atterrir samedi 23 août à 15 heures sur l'aéroport de Lognes, dans la région parisienne, après avoir survolé le pays en huit étapes, auxquelles se sont ajoutées des épreuves théoriques et de navigation aérienne. Le Dijonnais Christophe Robin était en tête du classement des soixante concurrents, âgés de dix-sept à vingt et un an.

LYON
de notre bureau régional

Jusqu'ici, le Tour de France aérien avait été plutôt discret. En 1986, il a tenté de devenir une véritable fête, marquée, à certaines de ses escales, de présentations en vol des avions de la patrouille Martini, et des appareils anciens de la collection Jean-Baptiste Salis. Aux grands maux, les grands remèdes : si la Fédération nationale aéronautique (FNA), a à ce point et pour la première fois, recherché un retentissement « médiatique », c'est qu'elle veut éviter une crise de recrutement. Le nombre de ses adhérents — quarante-deux mille — plafonne. Celui des heures de vol par personne diminue. Et surtout l'effectif des pilotes brevetés de moins de vingt-cinq ans a régressé de 7 % en 1985. La pyramide des âges devient bancale.

La FNA a donc cette année englouti un dixième de son budget annuel, soit 600 000 francs, dans l'organisation de l'épreuve. La compagnie aérienne intérieure Air Inter a financé une campagne de « communication » estimée à 400 000 francs, M. Pierre Eelsen, son président, ne désespérant pas de trouver parmi les concurrents des candidats-pilotes de ligne.

Cette année, le Tour comptait dans son escadrille des pilotes exerçant des métiers manuels — deux ouvriers, un menuisier, — et même un jeune chômeur. Chacun est conscient cependant que l'aviation légère ne deviendra jamais un sport de masse. Un système de bourses permet d'abaisser le prix du brevet de pilote, mais l'heure de vol reste coûteuse, en raison du prix des carburants et de l'amortissement des appareils de plaisance. Un avion de puissance moyenne vaut quelque 600 000 francs.

La Fédération nationale de l'aéronautique a consenti un prêt sans intérêts pour aider à la conception, par une entreprise dijonnaise, d'un avion plus « léger » pour le budget des clubs, l'ATL Robin. Deux exemplaires de l'ATL étaient engagés dans ce Tour de France, dont l'un piloté par le jeune Christophe Robin, déjà en tête du classement à Grenoble, et défenseur émérite du pavillon familial.

M. Gérard Perrin, le président de la FNA, songe pour l'an prochain à attribuer aux avions du Tour non plus des numéros, mais le nom de la région aéronautique qui les engage dans l'épreuve, afin d'obtenir un meilleur écho dans l'opinion. Tout cela au nom d'une passion dont on ne se défait pas facilement : le président de l'aéroclub d'Annonay, M. Henri Faure, quatre-vingt-deux ans, compte cinquante et un ans de brevet. Il vole encore.

GÉRARD BUÉTAS.

Football

M. Daniel Hechter s'intéresse au Racing-Club de Strasbourg

STRASBOURG
de notre correspondant

M. Daniel Hechter, pour la deuxième fois depuis le mois de juin, est venu proposer ses services au Racing-Club de Strasbourg. Le couturier parisien, ancien président du Paris-Saint-Germain (et qui avait déjà fait une tentative sans succès sur le club de Laval) avait été pourtant écarté le 19 juin dernier par le comité de gestion du club strasbourgeois.

Vendredi 22 août, devant plus de cinq cents personnes, à l'invitation de l'association *Pour le renouveau du Racing*, il a réaffirmé que son *« plan de salut »* devrait permettre à Strasbourg — actuellement en deuxième division — de regrimper aux premières places du football européen.

« Je ne suis pas demandeur, on est venu me chercher » a-t-il expliqué. C'est en effet le président omnisport du Racing, M. André Bord — président du RPR bas-rhinois — qui avait présenté M. Hechter au conseil d'administration et facilité ses contacts avec des élus strasbourgeois. *« Il n'y a que deux ou trois personnes qui ne veulent pas de moi, parce que je vais prendre leur place »*, ajoute M. Hechter. En clair, le président de la section professionnelle, M. Jean Willaume, hostile à la *« solution Hechter »* et actuellement soutenu par une grande majorité de son comité.

M. Daniel Hechter, dont la venue avait été préparée par une pleine page de publicité achetée dans *les Dernières nouvelles d'Alsace*, évalue le déficit du club à quelque 20 millions de francs. *« Ceux qui seront avec moi auront engagé leur propre argent dans le club »*, explique-t-il. En juin dernier, il avait annoncé un apport de 7 à 10 millions de francs et n'avait pas dissimulé qu'il solliciterait largement la ville de Strasbourg. *Pour l'instant*, le sénateur-maire Me Marcel Rudloff (UDF-CDS), comme ses adjoints, sont restés discrets.

Le conseil d'administration du club pourrait se réunir le 5 septembre pour discuter de nouveaux statuts. Il semble que la cooptation de personnalités extérieures y ait été préparée, ce qui ouvrira la voie à M. Hechter dès l'automne.

J. F.

Le championnat de France

Marseille et Nantes gardent leurs distances

Nantes, vainqueur à Rennes, est la seule équipe qui a réussi à s'imposer à l'extérieur, vendredi 22 août, lors de la cinquième journée du championnat. Ce succès permet aux Nantais de continuer à partager la première place du classement avec Marseille. Le match Racing Club de Paris-Nancy interrompu par la pluie devrait être rejoué samedi.

LES RÉSULTATS

*Marseille b. Laval	3-0
Nantes b. *Rennes	3-1
*Bordeaux b. Toulon	2-1
*Monaco b. Metz	2-1
*Paris-SG b. Brest	1-0
*Lens b. Saint-Etienne	2-0
*Toulouse b. Auxerre	2-0
*Sochaux et Nice	0-0
*Le Havre et Lille	1-1

Classement. — 1. Marseille et Nantes, 9 pts ; 3. Bordeaux, 8 ; 4. Lens et Paris-SG, 7 ; 6. Toulouse, 6 ; 7. Metz, Brest, Nice et Sochaux, 5 ; 11. Lille, Monaco, Saint-Etienne et Rennes, 4 ; 15. Auxerre, Toulon, Le Havre et Laval, 3 ; 19. RC Paris et Nancy, 2.

ENVIRONNEMENT

Dans l'Alaska

Un fjord transformé en lac

Un fjord d'Alaska, fermé depuis le mois de juin par le glissement d'un glacier, est en train de se transformer en un immense lac d'eau douce, provoquant un bouleversement écologique de grande ampleur. Tout a commencé l'hiver dernier lorsque le glacier Hubbard, énorme masse de glace et de neige gelée de 110 kilomètres de long, haute comme un immeuble de trente étages, s'est mis à glisser doucement vers la mer, à la vitesse de 15 mètres par jour. En juin dernier, au milieu de craquements assourdissants, le glacier a complètement obstrué le fjord Russel, long de 50 kilomètres.

Au contact de la mer, le glacier s'est mis à fondre et, aujourd'hui, le niveau de ce qu'il faut désormais appeler le « lac Russel » a monté de plus de 16 mètres. Les arbres côtiers ont été engloutis. Les phoques et otaries, pris au piège, ne pourront regagner la haute mer. Et ils risquent de mourir en même temps que les harengs et saumons dont ils se nourrissent, car l'eau du glacier transforme la mer en eau douce.

Les experts prévoient que le niveau du fjord pourrait monter de 60 mètres en quelques années. Or il suffirait d'un exhaussement de 44 mètres pour que le nouveau lac déborde et se déverse notamment dans la rivière Situk, au bord de laquelle vivent plusieurs centaines d'esquimaux. — *(AFP.)*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4297

HORIZONTALEMENT

I. Dernière volonté. Pauvre homme. — II. Cellule réservée aux femmes. N'est pas au-dessus de tout « soupçon ». Cité. — III. Garniture de rayon. Travailleur au noir à domicile. — IV. Maillon d'une chaîne. Peut qualifier un morceau de roi. Lampe électrique. — V. Crée des liens. Mesure étrangère. Bête à couper le souffle. VI. Explosif. Garçon de courses. Sont dans la gêne. — VII. Illustre lecteur. Se met à l'aise en mettant mal à l'aise. VIII. Instrument à cordes. Ensemble vocal. IX. — Sac de blé. Exemple de courant de faible intensité. X. — Dans le sang. En ligne. Qui se rapporte au pinot comme au cabernet. XI. — Un grand nom de la ville de Pâris. Personnage monstrueux. XII. — Personnel. Tomba sur un bec. Négation. XIII. — Instrument d'équarrissage. Est donc engagé dans une maison. XIV. — Planche à « pain ». Le chemin de la mine. Une tartine après les toasts. XV. — Champignon des prés. La fleur des alpinistes.

VERTICALEMENT

1. Maison de dépannage. — 2. Ne pardonne pas toujours. Coup de foudre. — 3. Petit if. Note. Coule en Irlande. « Pas » ancien. — 4. Montre donc des signes de faiblesse. Ornée d'un écusson. Dans le coup. — 5. Personnel. Articles définis. Passe en silence. — 6. Recherche, d'un point de vue purement physique, du meilleur profil. — 7. A beau être neuf, il date. Y être, c'est déjà être « parti ». — 8. Oblige à jouer cartes sur table. Entraîne une certaine familiarité ou ne permet pas de liberté. Coopérative dans l'ancienne Russie. — 9. Bahut anglais. Préfixe. Manquent de tenue. — 10. Manière de parler. Pour certains, est aussi grisant que la neige. Mot de recommandation. Personnel. — 11. Qualifie une personne qualifiée. Dans un certain sens, c'est une période. Porte la barbe en pointe. — 12. Participe passé. Bien disposés à tous les niveaux. — 13. Supplément en raccourci. Endormi. Prêts à être avalés et parfois dévorés. — 14. Exprime le choix. Montrer un caractère de rat ou une humeur de dogue. Morceau de porc. — 15. Peut avoir du nouveau mais jamais du neuf. Roi exterminateur d'Israël.

Solution du problème n° 4296

Horizontalement

I. Garagiste. — II. Ria. E.N.A. — III. Armistice. — IV. Potier. — V. Hie. Et. En. — VI. Ocre. Upas. — VII. Le. Relate. — VIII. Oblitère. — IX. Gê. Sium. — X. Irone. Ara. — XI. Egrène. Si.

Verticalement

1. Graphologie. — 2. Air. Iceberg. — 3. Ramper. Or (allusion à une œuvre d'Apulée : *l'Ane d'or*). — 4. Io. Erigne. — 5. Geste. Et. En. — 6. Intitulés. — 7. Saie. Paria. — 8. Créateurs. — 9. Eve. Usé. Mai.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Marie-Cécile et Louis-Marie, ont la joie d'annoncer la naissance de leur frère

Guillaume,

le 17 août 1986.

Didier Baille et Sabine,
née Ballet-Baz,
63, rue de la Pomme,
31000 Toulouse.

Décès

— *Cagnes-sur-Mer.*

Mme Françoise Dreyfus-Valette,
M. et Mme Michel Dreyfus
et leur fils,
M. et Mme Pierre Dreyfus
et leurs enfants,
M. et Mme Miguel Maura
et leurs enfants,
Mme Cécile Eluard-Boaretto
et sa fille Claire,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert DREYFUS-VALETTE

survenu le 21 août 1986 à Antibes.

Les obsèques ont été célébrées le samedi 23 août, dans la plus stricte intimité.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. Jean-Paul Normand,
M. et Mme André Normand
et leur fils Olivier,
Mme Monique Sommaire
et sa fille Marie-Odile,
Les familles Lentz et Borga
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean NORMAND,

rappelé à Dieu le 20 août 1986, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 26 août, à Annecy, en l'église Notre-Dame-de-Liesse, à 15 h 45.

46, rue du Théâtre,
75015 Paris.

— Le docteur Félix Delahousse,
son père,
Le docteur Jean Delahousse
et M. Jacques Delahousse,
ses frères,
Le docteur Yves Poinso,
son mari,
François, Jean-Yves, Nadine et Isabelle Poinso,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michèle POINSO,
née Delahousse,

survenu le 30 juillet 1986 à Saint-Victor-des-Oules (Gard).

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire de la disparition tragique de

Jean LEVI,
enseignant,
initiateur du lycée autogéré de Paris,

ses parents, sa famille, demandent une pensée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le deuxième anniversaire du décès de

Suzanne TRAFIQUANT,
née Bernstein,

une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue, estimée, et ont gardé son souvenir.

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

34. Une euphorie prométhéenne

Du tour du monde de Gagarine en avril 1961 à l'arrivée d'Armstrong sur la Lune en juillet 1969, ce fut entre les Américains et les Soviétiques une course effrénée. L'âge de l'espace est aussi l'âge de l'informatique, de la biologie, du nucléaire...

UN coup de tonnerre dans un cosmos serein : la métaphore est approximative, mais elle rend compte du bruit que fit le premier Spoutnik soviétique en octobre 1957 et du saisissement qu'il provoqua dans les esprits américains. On usa d'une autre image : le satellite artificiel des Russes fut ressenti comme une manière de « Pearl Harbor » scientifique. L'Oncle Sam découvrait avec stupeur que, sur le terrain même où il se croyait le plus fort – celui de la haute technologie, – les communistes russes disposaient de quelques heures-lumières d'avance. Fouettés par cette concurrence inattendue, les contribuables du Nouveau Monde considérèrent qu'il était opportun de prêter leur aide à la course poursuite dans laquelle leur pays était tenu de s'engager. Ainsi fut créée, entre autres, la NASA (Agence nationale pour l'aéronautique et l'espace), destinée à coordonner tous les efforts nécessaires en vue de rattraper dans l'espace le grand ours soviétique.

Les années suivantes furent livrées à une formidable empoignade, dans laquelle les questions de pur prestige le disputaient aux intérêts stratégiques. Aux Etats-Unis, les firmes privées, les universités et la recherche militaire se ruèrent conjointement à l'assaut du ciel. Une nouvelle carte du pays retint désormais l'attention, celle des installations de la NASA. De son QG, situé à Wallops Island, près de Washington, la NASA contrôlait, de la Californie à la côte Est, une chaîne de bases de recherche ou de lancement, aux noms bientôt fameux : Vandenberg, Los Alamos, Nevada Test Side, Cap Canaveral...

Cependant, les Soviétiques, dont les travaux restaient secrets comme il se doit, continuaient leur progression vers les astres. Le 12 avril 1961, ils infligeaient une nouvelle émotion à leurs rivaux en envoyant Iouri Gagarine faire un tour du monde de 108 minutes : le premier homme projeté dans l'espace avec un billet de retour avait navigué dans un engin dont le nom même – *Vostok*, c'est-à-dire « Orient » – était un défi à la plus grande puissance occidentale.

Aiguillonnés par les exploits de leurs rivaux, les Américains mirent les bouchées doubles, mais, pendant un certain temps, leurs propres performances ne firent que suivre celles des Russes. En mars 1965, ceux-ci leur tenaient encore la dragée haute, réussissant la première sortie d'un homme dans l'espace, en l'occurrence Leonov. La NASA, toutefois, comme un sauteur à la perche qui piétine devant des hauteurs moyennes décide de placer la barre au-delà du record, avait jeté son dévolu sur la Lune, estimant cet objectif au-dessus des possibilités de l'adversaire.

C'était un vieux rêve insensé de l'humanité, dont la réalisation n'aurait sans doute qu'un bénéfice dérisoire, comparé à l'immense investissement financier qu'il fallait y consacrer. N'importe ! L'esprit de la « Nouvelle Frontière » exalté par Kennedy devrait montrer l'extraordinaire réserve d'énergie, de talent et de richesse de l'Amérique. Atteindre la Lune les premiers n'avait pas de prix ; le prestige de la réussite rejaillirait sur le pays pendant des siècles.

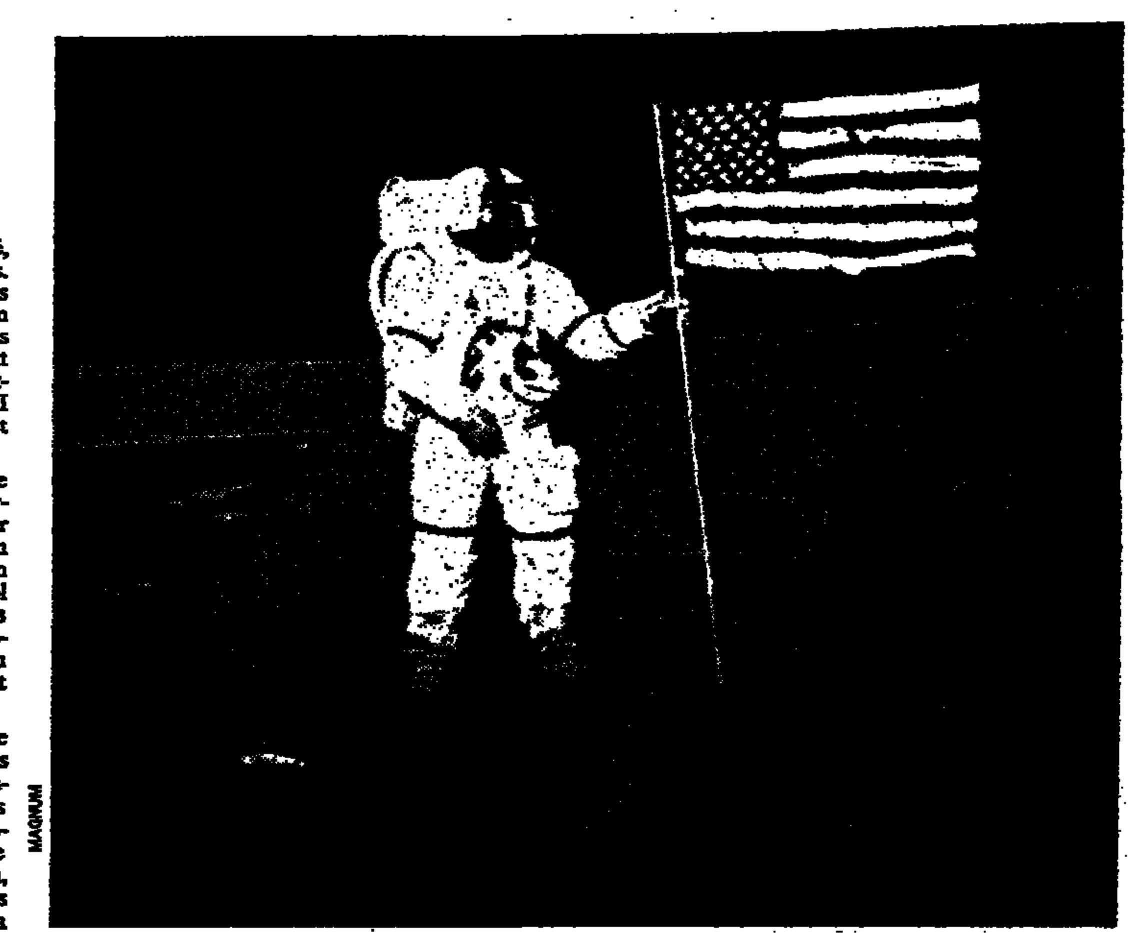
Une course de fond

Au demeurant, les retombées techniques profiteraient largement aux sociétés privées tout comme aux stratèges du Pentagone. Piqués au vif, les Soviétiques s'alignèrent dans cette course de fond et marquèrent les premiers points, en octobre 1959, quand leur Lunik 3, passant à 7 000 kilomètres du but, envoya sur la terre les premières photos de la face cachée de la lune.

En 1965, Russes et Américains arrivent à expédier à plusieurs reprises des fusées sur l'astre visé, mais celles-ci s'écrasent toutes. La même année, en décembre, les Occidentaux semblaient bien prendre l'avantage avec le succès d'une opération particulièrement audacieuse : le premier rendez-vous spatial entre Gemini VII (occupé par Borman et Lovell) et Gemini VI (Schirra et Stafford).

L'année 1967 marqua l'avance décisive des Yankees, ceux-ci parvenant à faire alunir en douceur leur sonde Surveyor III. A la fin de l'année suivante, ils étaient en mesure d'organiser le premier vol autour de la Lune par trois hommes. Dès lors, le débarquement sur l'astre nocturne, prévu initialement pour 1970, n'était plus qu'une question de mois.

Les étapes du programme Apollo se succédèrent non sans drame : en janvier 1967, trois cosmonautes meurent carbonisés dans les essais de la première capsule prévue. Finalement, le 16 juillet 1969, Edwin Aldrin, Neil Armstrong et Mike Collins s'envolaient en direction de la Lune, de Cap Canaveral, rebaptisé Cap Kennedy, à bord d'Apollo XI fixée au sommet de la fusée géante Saturne V, mise au point par l'équipe de von Braun. Partis à 9 heures du matin, ils transmettent le soir, à 7 h 30, les premières images prises à 110 000 kilomètres de la terre.



MAGNUM

LE PREMIER VOL D'UN HOMME DANS L'ESPACE

A DURÉ

1 HEURE 48 MINUTES

L'astronaute soviétique le commandant Gagarine a été ramené sain et sauf

« Je me sens bien »

a-t-il déclaré en touchant le sol

Au cours d'un voyage de quatre jours dans le Sud-Ouest

LE GÉNÉRAL DE GAULLE VA PRÉCISER SES DÉCLARATIONS SUR L'ALGÉRIE

Qu'on se hâte enfin...

Par SIRIUS

Sa conférence de presse suscite INTÉRÊT ET RÉSERVE A TUNIS AMERTUME ET DÉCEPTION A ALGER

(13 avril 1961.)

Une étape dans l'histoire de l'humanité

DEUX HOMMES ONT FOULÉ LE SOL DE LA LUNE devant des centaines de millions de téléspectateurs

Oui, mais pourquoi ?

par SIRIUS

• Avec une apparente facilité, Armstrong et Aldrin ont rempli pendant plus de deux heures toutes les tâches prévues

• A bord du L.M., les astronautes américains décollent lundi soir pour rejoindre la cabine que pilote Collins

(22 juillet 1969.)

Le monde entier, un peu blasé, reprend soudainement goût à l'exploit. Les Soviétiques ont même envoyé un engin automatique, Luna XV, pour observer les choses de plus près, et se rappeler à la mémoire des nations. Le 21 juillet, les rues de New-York sont pleines d'écrans géants où la foule peut suivre les premiers pas de l'homme sur la Lune. Il est 11 heures du soir environ à Houston (4 heures du matin à Paris) quand Amstrong, sorti de son LM (le module lunaire), pose le pied sur le sol inviolé. Suivi d'Aldrin, tandis que Collins est resté dans la capsule spatiale en orbite d'attente, il découvre la plaque qu'il va laisser derrière eux : « *Ici, des hommes de la planète Terre ont mis pour la première fois le pied sur la Lune, en juillet 1969 après J.-C. Nous sommes venus pacifiquement au nom de toute l'humanité.* »

La conquête de la Lune, en raison de sa charge symbolique, semblait annoncer un nouvel âge ; on parlait d'une société scientifique qui allait succéder à la société industrielle. L'innovation jaillissait tous azimuts. En agriculture, les fondations Ford et Rockefeller mettaient au point des céréales tropicales, dont les rendements sept ou huit fois supérieurs aux autres permettaient d'espérer la victoire sur la faim.

En physique, la naissance du laser offrait de multiples perspectives, notamment en médecine. En biologie, on parvenait à déchiffrer le code génétique des individus.

La croissance industrielle allant de pair avec l'essor sans précédent des échanges entre les peuples ; le remplacement progressif de l'avion à hélice par l'avion à réaction, la promesse de futurs avions supersoniques à usage civil (terrain privilégié de la coopération franco-britannique en vue de Concorde) ; les premières centrales nucléaires destinées à la production d'électricité, tout cela – et le reste – autorisait à imaginer un monde futur qui s'inspirait plus de Jules Verne que de Karl Marx.

Surtout, on prévoyait la grande révolution informatique, dont les effets allaient transformer du tout au tout non seulement les moyens de penser mais la pensée même de l'homme.

Cet apprentissage de l'ordinateur, qui avait permis la conquête de l'espace, incitait cependant les Français, et l'ensemble des Européens, à considérer leur retard sur l'Amérique.

Un des best-sellers de l'année 1967 fut *le Défi américain*, de Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui, dans un langage simple et imagé, poussait un cri d'alarme sous la forme d'un choix impérieux : « *La génération d'après-guerre*, disait-il, *eut à choisir entre l'intégration de l'Europe dans le monde communiste et le maintien de son indépendance. La génération politique d'aujourd'hui va se trouver devant une alternative moins dramatique mais tout aussi claire : faire de l'Europe le foyer d'une civilisation autonome, ou la laisser devenir une annexe des Etats-Unis.* »

Un diagnostic inquiétant

Le diagnostic pouvait être inquiétant. Cependant, l'avenir n'appartenait plus aux essayistes amateurs. La futurologie s'en était emparée et, devenue aussi fiable que la météorologie, elle publia ses relevés rassurants. L'Institut Hoover, aux Etats-Unis, et, avec plus de ciconspection, le Groupe 1985, en France, éditèrent des cartes en rose sur les lendemains de l'Hexagone. Dans leurs schémas, les courbes prévisionnelles prenaient l'aspect de montagnes alpines : c'était du toujours plus, dans tous les domaines, hormis bien sûr dans les secteurs frappés de désuétude et, partant, condamnés à l'élimination.

Tout le monde, certes, ne croyait pas au progrès indéfini, aux projections exponentielles des enchanteurs ; on avait même un peu peur, ici et là, d'une science et d'une technique devenues folles et incontrôlables. Et puis l'univers gémissait encore de ses contradictions, comme le rappelait la guerre du Vietnam. Mais, en prenant du recul, on sautait aisément dans un optimisme prométhéen. Tout paraissait possible à l'homme, promis à la domination de la matière. Même la greffe du cœur avait été réussie ; bientôt, on fabriquerait des organes artificiels ; à s'attarder dans les revues de vulgarisation scientifique, on aurait parié sur l'avènement de l'immortalité.

MICHEL WINOCK.

L'homme et les calculatrices électroniques

UNE DISCIPLINE NEUVE : L'INFORMATIQUE

(9 juillet 1964.)

EFFECTUÉE DANS UN HOPITAL DU CAP

La greffe d'un cœur constitue un grand succès technique

L'état de M. Washkansky, Sud-Africain d'origine lituanienne, âgé de cinquante-cinq ans, et sur lequel a été pratiquée une greffe de cœur dans la nuit de samedi à dimanche, dans un hôpital du Cap, est toujours satisfaisant. Il vit en respiration assistée, par le jeu d'une canule introduite dans la trachée, et subit un traitement « immunodépresseur », visant à amoindrir les défenses organiques devant les greffes étrangères. Il est soumis également à des médications anticoagulantes, dans le but d'éviter la formation de caillots (embolies).

(5 décembre 1967.)

Prochain article : Jean Vilar s'en va

Le Monde *a publié dans ses numéros datés 16 juillet*, La grande « manif » de l'UNEF ; *17 juillet*, Les embruns de la « nouvelle vague » ; *18 juillet*, Le quarteron et les transistors ; *19 juillet*, Nuit d'horreur et de honte ; *20-21 juillet*, Une paix si douloureuse ; *22 juillet*, De Gaulle au pinacle ; *23 juillet*, Le temps des copains ; *24 juillet*, Les années anglaises ; *25 juillet*, Les hebdos font peau neuve ; *26 juillet*, L'homme n'est plus dans l'homme ; *27-28 juillet*, Le phénomène « Planète » ; *29 juillet*, Quel avenir pour les mineurs ? ; *30 juillet*, La guerre atomique n'aura pas lieu ; *31 juillet*, Kennedy foudroyé ; *1er août*, De Maurice Thorez à Waldeck Rochet ; *2 août*, Le triomphe... des choses ; *3-4 août*, La télé conquiert la France ; *5 août*, Chanel, Courrèges et les autres ; *6 août*, Malraux ministre ; *7 août*, Les années en béton ; *8 août*, « Une information monstrueuse » ; *9 août*, Les Français et l'amour ; *10-11 août*, Aggiornamento à Rome ; *12 août*, A gauche, ne vois-tu rien venir ? ; *13 août*, De Gaulle en ballottage ; *14 août*, Il n'y a pas eu d'affaire Ben Barka ; *15 août*, La mutation des quotidiens ; *17-18 août*, Anquetil ou Poulidor ? ; *19 août*, « Oui mais... » et « non mais... » ; *20 août*, Rien que six jours ; *21 août*, Les trente ans de Brigitte Bardot ; *22 août*, « Vive le Québec libre ! » ; *23 août*, Le devoir de vacances.

ENQUÊTE

Tours et musées aux Etats-Unis

Les architectes entre deux chaises

Troisième étape de ce voyage culturel à travers l'Amérique (le Monde daté 10-11 et 18-19 août), l'univers contemporain de l'architecture, tarabusté par les vertus du modernisme et chahuté par les démons du post-modernisme.

Si l'on en croit les indices économiques, la furieuse samba dansée depuis quelques années par l'architecture américaine devrait se mettre au pas de la construction, pour devenir un tango passablement langoureux. Si l'on en croit Associated Press, au contraire, le délire n'est pas près de finir: un promoteur voudrait faire construire face à Manhattan, sur l'autre rive de l'Hudson, un immeuble de 534 mètres de haut, soit 121 étages. Newark, dans le New-Jersey, pourrait alors énerver sa grande sœur New-York avec la plus haute tour du monde, devançant aussi la tour Sears de Chicago, construite voici douze ans et qui monte à plus de 440 mètres.

A Dallas, une tour biseautée dessinée par I. M. Pei.

Alors, on déchante ou on rêve? Continuons à rêver un peu, le réveil pourrait être dur. Et puis ces rêves de hauteur qui concilient les joies de l'alpinisme et les vertus de la mégalomanie, on en fait souvent aux Etats-Unis sans que cela prête à conséquence ni réalisation. En temps de crise comme en temps de relance, chaque année livre son lot de projets étourdissants, nés vaillament dans l'esprit d'Américains souvent fraîchement émigrés d'Italie, d'Israël ou du bout du monde et qui, dix à quinze ans plus tard, se croyant au sommet de la fortune, imaginent d'y planter leur drapeau.

Il y a certes les projets réels, mais ceux-là aussi laissent leur part à l'imagination, comme le montre la dernière histoire (vraie) de gratte-ciel, à New-York. Une histoire encore liée au principe des *air-rights*, selon lesquels le propriétaire d'un terrain ou d'un bâtiment l'est également de l'espace en dessus. On a vu la semaine passée comment les limitations de hauteur pour les nouvelles constructions à San-Francisco pouvaient conduire à une amusante exploitation de ces droits. A New-York, l'histoire concerne l'un des clubs, au sens anglo-saxon du terme, les plus renommés de la ville. Vénérable institution, dont le bâtiment a pignon sur Park Avenue, mais qui n'en éprouvait pas moins quelques difficultés financières. Or voici qu'un constructeur a racheté un terrain voisin pour y faire édifier un gratte-ciel. Les honorables membres du club ont alors fait entendre et galoper le bruit qu'eux-mêmes avaient l'intention de faire fructifier leur patrimoine en le surélevant, rendant impossible le projet du constructeur. Dans le doute, seule issue pour ce dernier : racheter au prix fort l'espace libre au-dessus du vieux bâtiment, et assainir les finances du club.

Revenons sur terre. Gratte-ciel et buildings monstres se sont multipliés mieux que champignons pendant les premières années 1980, changeant la physionomie des villes mais les alignant toutes sur un même profil, une même découpe qui, à l'heure du crépuscule, donne autant de cartes postales interchangeables. Ce n'est pas faute d'avoir cherché à moduler la physionomie de ces mastodontes. Les meilleurs architectes s'y sont attelés, avec les plus solides équipes d'ingénieurs, des moyens et des exigences techniques dont on n'a en France ni l'équivalent, ni même l'idée. Philip Johnson (avec John Burge), que nous avons recontré en inaugurant ce voyage, est aujourd'hui le plus consciemment excentrique de ces tailleurs de buildings. A l'autre bout de la cuisine architecturale, I. M. Pei, inévitable, omniprésent, en est l'un des maîtres les plus classiques, c'est-à-dire les plus sobrement modernes. La différence réside en peu de chose, à dire vrai, et la postérité les assimilera aisément à la même fin de vingtième siècle. Le premier s'acharne à placer clochetons, frontons ou créneaux sur les masses plus ou moins géométriques de verre et de marbres colorés. Le second s'efforce de ciseler les mêmes masses pour les éloigner au mieux de la géométrie primaire, mais en refusant toute citation anecdotique de styles historiques.

Quel univers impitoyable

A Dallas, volontiers assimilée à une nouvelle « Mecque de l'architecture » par les amateurs de formules amples, sinon d'avenir, les deux hommes se sont donné rendez-vous. Pei vient d'achever une tour d'une singulière abstraction, biseautée, comme taillée au cutter. Au point que les références géométriques ordinaires de la construction disparaissent, échappent au moins au regard dans ce polygone épuré. Des observateurs, passant à quelques mois d'écart, ont noté cependant comment cette aimable pureté était déjà chroniquement troublée par des vitres manquantes. Le soleil de Dallas serait-il moins tendre pour le verre que les vents de Chicago? Quel univers impitoyable! Johnson, lui, on s'en souvient, termine l'ensemble du Crescent Hotel, mélange de fer forgé louisiannais et de toitures à la Mansart sur un plan-masse à la Bofill.

Que ce soit Johnson, Pei ou n'importe quel autre bâtisseur de mégastructures, la marge de manœuvre reste assez réduite, beaucoup plus réduite que celle laissée par les modes. Car tous ces édifices ont d'abord à répondre aux normes des ingénieurs. La découpe actuelle de la Sears Tower, déjà évoquée, est en définitive la réponse moyennement élégante des ordinateurs et des souffleries aux propositions des architectes de la firme Skidmore, Owings and Merril (SOM). C'est-à-dire la seule forme – un sommet « jeu de cubes » asymétrique – qui assure la résistance de la tour aux coups de vent de Chicago. Les scénarios de films catastrophes, pour les ingénieurs, ne se limitent, en effet, pas au feu, mais prennent en compte toutes les sources de torsion, déchirement, éclatement possibles. Afin de mieux les prévenir. On comprend que la tour de Newark ne sera pas seulement l'affaire d'un « *grand geste libre et audacieux* », pour reprendre une formule chère aux discours édilitaires.

Sur les terres de Johnson, de Pei, du SOM, de nouveaux venus se sont implantés, proposant des aménagements plus ou moins subtils de la formule gratte-ciel. Helmut Jahn, de Chicago, a profondément remué l'opinion universelle, voici quelques années, en prolongeant jusqu'au sol ces parois de verre qu'on appelle « murs-rideaux », supprimant ainsi les signes distinctifs du rez-de-chaussée et de l'entrée. Cet habile négociateur du modernisme et du post-modernisme réunis a, depuis, largement retrouvé le goût de la distinction formelle. Trois autres jeunes loups, Kohn, Pedersen et Fox, ont, eux, semé l'émoi en développant un système sophistiqué de rythme ternaire, plus ou moins censé rendre leur échelle humaine aux tours. A dire vrai, c'est l'extrême soin apporté aux détails, le raffinement de chacune de leurs constructions, mieux que leur infrastructure théorique, qui frappe, l'observateur. Et qui a sans doute convaincu la clientèle de la firme de payer plus encore pour ce luxe. On le verra bientôt dans une triple tour, à Dallas, bien sûr.

Records de hauteur ou de luxe ont longtemps été les repères limites de l'opinion moyenne sur l'architecture américaine. On a vu combien cet état d'esprit a évolué, comment le patrimoine était réévalué et comment l'architecte s'était éloigné de ses vieux « profs » d'Europe, au point d'inverser les rapports de l'élève et du maître. Restait à codifier cette fierté et à faire carrément de l'architecture un sport national. C'est ce que vient de faire, ou plutôt de tenter, une série télévisée de huit épisodes, *Pride of Place : Building the American Dream*, hasardeusement traduisible par « La fierté de la place : en construisant le rêve américain ». Le rêve, à nouveau. L'exercice, pourtant, consiste à montrer que les gratte-ciel (ils n'ont qu'un épisode sur les huit) ne sont pas les seuls motifs de fierté aux Etats-Unis. La série, malgré ses bonnes intentions, se casse malheureusement la figure pour s'être abstenue du minimum de neutralité et pour avoir chaussé les charentaises dogmatiques d'un des courants post-modernistes. Mais cela ne l'a pas empêché d'être diffusée abondamment sur les chaînes nationales ou locales, de susciter de saines et vigoureuses polémiques publiques et surtout de montrer que, en effet, entre le gratte-ciel et la villa de milliardaire, il existe toute une gamme de « produits » beaucoup plus accessibles et tout aussi architecturaux. Dans le neuf comme dans l'occasion.



Le Crescent Hotel (Dallas) : un mélange franco-hispano-louisianais construit par Johnson.

Des musées en tout genre

Le plus intéressant de ces produits, c'est actuellement le musée. Le phénomène de multiplication des musées, également observable en Europe, a pris ici une ampleur formidable. Il est lié bien sûr à cette myriade de riches collectionneurs qui ont pris l'aimable habitude de se tailler une sainteté posthume par de mirifiques donations. Il est lié aussi à un marché de l'art extrêmement ambitieux, désireux notamment d'asseoir au plus vite les jeunes gloires de la peinture et de la sculpture américaines; et enfin à l'importance croissante que prennent les notions de culture et de patrimoine, jusque dans les plus modestes villes des Etats les plus déshérités. Une collection, un donateur, un musée.

Or cette floraison donne lieu à autant de compétitions architecturales et à presque autant de prouesses, de traits de génie. C'est ainsi que Dallas peut désormais rivaliser avec sa voisine Fort-Worth où Louis Kahn (assez mal suivi par Johnson) avait déjà construit un chef-d'œuvre, le Kinbell Art Museum. Le nouveau musée construit par Edward Larrabee Barnes a, à quelques peccadilles près, cette qualité d'espace et de lumière qui rende la photographie impossible ou muette sur l'essence même de l'architecture. Richard Meier à Atlanta, Larrabee Barnes, encore à Fort Lauderdale et à Santa-Fe, Charles Moore à Dartmouth, Arata Isozaki pour le musée d'art moderne de Los Angeles (ouverture en décembre)... sont les auteurs de quelques-unes des plus modestes réalisations récentes...

Les musées ont eux aussi leurs mastodontes. L'agrandissement du MOMA de New-York par Cesar Pelli, la nouvelle aile de la National Gallery de Washington par

I. – M. Pei... Et puis deux monstres à venir. A l'Est, à New-York encore, le monstre attendu est l'extension du Whitney Museum of American Art. L'ancien musée, sérieux comme un pape, sobre et moderne comme un robot de cuisine, était dû à cette sommité internationaliste du Bauhaus qu'était Marcel Breuer. Le musée était alors dans le vent de l'histoire. Apparemment le vent a sacrément tourné et les responsables du Whitney ont décidé d'opter pour une politique de girouette, prenant ce qui se fait de plus contemporain aujourd'hui, en l'occurrence Michael Graves. Or ce dernier est l'anti Breuer par excellence, une sorte d'antéchrist ou de Satan du mouvement moderne, et voici qu'il a imaginé d'enserrer l'actuel musée comme un fragment, un ornement un peu ridicule, dans une énorme bâtisse où les citations néoclassiques font la loi. Une loi terible, car fondée sur ce qu'on peut appeler l'« ironie décorative », jeu socratique sur l'architecture qui paraît parfois attendre l'accouchement d'un style.

A l'Est, à Los Angeles, c'est un phénomène inverse du jeu new-yorkais qui semble avoir présidé au choix du nouveau Centre John-Paul-Getty. L'actuel Getty Museum, à Malibu, on s'en souvient peut-être, est théoriquement la copie d'une villa romaine à Pompei, référence on ne peut plus classique. La novelle structure, qui doit inclure outre un musée, tout un institut d'histoire de l'art, sera, sur une colline achetée à cet effet, signée de la main exquisement, purement moderne de Richard Meier. Budget : 100 millions de dollars...

La villa de Malibu nous rappelle cet autre fragment du rêve américain qu'est le pastiche. Passion venue d'un temps qui se pensait peut-être sans patrimoine. Passion qui aujourd'hui se nourrit tantôt à la mamelle ironique d'un Michael Graves ou d'un Charles Moore, tantôt au sein joyeux de Disneyworld. C'est ainsi que, à Dallas, le marché des ordinateurs a pris la forme du Cristal Palace de Paxton, citation d'historien de l'architecture, tandis que le restaurant de poisson le plus *exciting* de La Nouvelle-Orléans s'est camouflé sous les traits d'une vieille conserverie inspirée des villes fantômes.

Quant aux musées eux-mêmes, ils nous rapellent enfin une autre et amère réalité : la suppression des abattements fiscaux dans la nouvelle règlementation américaine. Le système culturel des Etats-Unis se fondant largement sur ces abattements qui permettaient les largesses du mécenat, c'est l'inquiétude qui prévaut aujourd'hui, selon les dernières rumeurs qui nous parviennent.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

CROQUIS



Carte postale de Montmartre

MUSIQUE

Le Festival de Salzbourg aux Autrichiens

Que coûte, que rapporte le Festival de Salzbourg, et à qui? Une communication du Dr Hans Widrich lors d'un congrès sur « Les retombées économiques des industries culturelles » donne à ces questions des réponses fort intéressantes concernant la dernière année de référence, 1984.

Les 133 représentations et concerts ont réuni 211 300 spectateurs. Le Festival a dépensé 282,5 millions de schillings (1), et ses recettes se sont montées à 188,8 millions. Les subventions de l'Etat autrichien, du Fonds salzbourgeois pour la promotion du tourisme, de la province et de la ville de Salzbourg ont atteint 85 millions de schillings, le déficit restant (8,7 millions) étant couvert par les réserves du Festival. Celui-ci s'est donc autofinancé à 66,8 millions.

En regard des subventions officielles, il faut mettre les rentrées d'impôts. Les hôtes du Festival ont passé 240 000 nuits à Salzbourg, les recettes fiscales sur les frais d'hôtel, de restaurant, et sur les billets se sont élevées à environ 272 millions de schillings.

Selon le Dr Widrich, c'est l'Etat autrichien qui a été le grand bénéficiaire du Festival 1984 : il a déboursé 34 millions et en a reçu 137. La province de Salzbourg a versé 17 millions de schillings et en a recueilli 32.

D'après la Chambre de commerce de Salzbourg, le chiffre d'affaires obtenu par les dépenses directes du Festival et par ses effets multiplicateurs a atteint 900 millions de schillings (432 millions de francs français).

Notons que les spectateurs étaient Autrichiens à 57 %, Allemands à 27 %, la Suisse, les Etats-Unis, la France et le Japon fournissant ensuite les plus forts contingents. 421 journalistes ont couvert le Festival, dont les manifestations ont été retransmises par la radio de 28 pays au cours de 735 émissions.

J. L.

(1) 1 shilling vaut actuellement 0,48 franc français.

CINÉMA

« Cent francs l'amour », de Jacques Richard

Clichés et conventions

Fort du parrainage d'Henri Langlois et avec la collaboration d'acteurs sérieux et dévoués – Michaël Lonsdale ou Jean-Pierre Léaud, – Jacques Richard s'était longtemps tenu sur les marges du cinéma français. Avec *Ave Maria*, en 1984, il s'attaquait à une œuvre plus commerciale au sens où elle devait lui permettre de commercer avec un plus large public.

Deux ans après la crucifixion de papier qui fit scandale, il revient, avec un film d'amour et d'argent, intitulé *Cent francs l'amour*. Où il sera question de prostitution, d'homo et d'hétérosexualité, de jeunesse et de pureté, de vieillissement et de vénalité.

La scène se passe à Paris, entre un appartement bourgeois habité par un rentier homo sur le retour, Maurice (Richard Bohringer), une petite maison de poupée charmante qui abrite les travaux photographiques d'un jeune homme de vingt-trois ans, Jérémy (Pierre-Loup Rajot) aux prises avec une histoire d'amour sans amour pour une jeune comédienne de trente ans, Camille (Sabine Delouvrier) et les cabines, salons privés et salles de « spectacle » d'un supermarché du sexe de la rue Saint-Denis, où officie une jeune femme de vingt ans, reine de la nuit et pourtant belle comme le jour, Oti (Valérie Steffen).

Les trois coins du triangle fantasmagorique petit-bourgeois sont là, obtus. Animé tantôt par la passion, tantôt par ses besoins d'argent, Jérémy s'en va de l'un à l'autre, s'interrogeant désespérément sur le prix de l'amour et l'amour de l'argent. Il faut dire qu'il est très beau, Jérémy, et qu'il plaît beaucoup et aux hommes et aux femmes. A ce point, cela devient bien difficile d'être soi-même, d'être sincère sans paraître ambigu.

Comme dans un conte de fées, il y parviendra au terme d'une histoire paresseusement écrite par Jacques Richard lui-même. Voulant s'interroger gravement sur le « commerce des sentiments », il ne peut éviter clichés et situations convenues. Médiocre directeur d'acteurs, il filme avec soin ses héros mais n'arrive pas à leur donner une quelconque épaisseur, perd en chemin ses seconds rôles pourtant tenus par des comédiens talentueux (Dominique Pinon, Paulette Dubost et Maryse Deol).

Pierre-Loup Rajot n'a plus la fraîcheur de ses rôles précédents (*A nos amours, Souvenirs souvenirs, Bâton Rouge*) : il confirme sa présence à l'image sans pouvoir affirmer ses talents; Valérie Steffen a juste le temps de montrer l'étendue de possibilités que d'autres cinéastes devraient bientôt exploiter; Richard Bohringer, enfin, trouve là un personnage qui, après celui du *Paltoquet*, lui permet d'affirmer tranquillement une solidité à toute épreuve.

OLIVIER SCHMITT.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (42-77-12-33) sam. dim. Vidéo-musique : tlj. à 13 h, la France des années 30, de R. Manthoulis ; 16 h, Nabucco, de Verdi ; 19 h, Manon, de Massenet.

Festival estival de Paris

(47-64-90-80)

Église Saint-Séverin, sam. à 20 h 30 : Ensemble Instrumental « A Sei Voci » (Ockeghem, Desprez).

Bateaux-Mouches, les 23, 24 à 15 h 30 : J. Sicard, J.-F. Canape, M. Godard, J.-Y. Colson (Gillespie Ellington ; Henderson ; Mingus...).

Château de Maisons-Laffitte, dim. 17 h 30 : N. de Figueiredo (clavecin), (Bach).

Banlieues 89 - Fêtes et forts

(45-76-15-50)

Fort de Champigny, sam. à 23 h : Nuit tropicale.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 23 AOUT

Hommage à Gary Cooper : 15 h, Retour au paradis, de Mark Robson (v.o.) ; 19 h 15, Along came Jones, de S. Heisler ; 21 h, His woman, de E. Sloman.

DIMANCHE 24 AOUT

Cycle : *Les grandes restaurations de la Cinémathèque française* : 15 h, Hara-Kiri, de M.-L. Iribe et H. Debain ; 17 h, l'Homme qui cherche la vérité, de A. Esway ; Hommage à Gary Cooper : 19 h, The Virginian, de V. Fleming ; 21 h, You're in the navy now, de H. Hathaway.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 23 AOUT

15 h, la Croisière du Navigator, de D. Crisp et B. Keaton ; 17 h, Terre en transe, de G. Rocha ; 19 h, Bellissima, de L. Visconti (v.o. s.t.f.) ; 21 h 15, la Vie d'O'Haru, femme galante, de K. Mizoguchi (v.o. s.t.f.).

DIMANCHE 24 AOUT

15 h, La terre tremble, de L. Visconti (v.o. s.-t.f.) ; 19 h, Dames, de R. Enright (v.o.) ; 21 h, Ulysse, de J. Strick (v.o. s.t.f.).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

AMERICAN JUSTICE (A., v.f.) : Gaité Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : 5e, Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANNE TRISTER (Canadien) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (h. sp.), 5e (43-26-84-65).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA CAGE AUX VICES (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (57-70-72-86).

LE CAMP DE L'ENFER (*) (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

CAMPUS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

CASH-CASH (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz (à partir de vendredi), 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaité Boulevard, 2e (45.08.96.45).

LE CLAN DE LA CAVERNE DES OURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DANS LES BRAS DE L'ENFER (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

D.A.R.Y.L. (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DROLES D'ESPIONS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ESCORT GIRL (Br., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

ÉTATS D'AME (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-32-47-94).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-Français) (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GINGER ET FRED (It., vo.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

GOD'S COUNTRY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-25-48-18).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1e (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HAVRE (Fr.) Studio 43 (H. sp.), 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Gaité Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Gaité Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Forum orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAMMAME (Fr.) : 14 Juillet Odéon (Hsp.), 6e (43-26-59-83).

LE MÉTRO DE LA MORT (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MONA LISA (*) (Brit.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 11e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-42-41-46).

POLICE ACADEMY III (A., v.o.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

PSYCHOSE III (**) (A., v.o.): Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PYGMÉES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-77-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

SI T'AS BESOIN DE RIEN, FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o. (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TEEN WOLF (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

THE DREAM IS ALIVE (A.), Géode, 19e (42-45-66-00).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

37 °2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UN SACRÉ BORDEL (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 23 - Dimanche 24 août

LES FILMS NOUVEAUX

CENT FRANCS L'AMOUR (*), film de Jacques Richard. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gazare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (42-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE MAL PAR LE MAL, film américain de Michael Glaser. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Convention ST-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE MOME (*), film français d'Alain Corneau. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 15e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

POLTERGEIST II, film de Brian Gibson (*) (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SHORT CIRCUIT, film américain de John Badham. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 9e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

Informations « services »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 22 août 1986 :

UNE LOI

● Nº 86-972 du 19 août 1986, portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (compétences et institutions locales, dispositions financières et budgétaires, fonction publique territoriale).

DES DÉCRETS

● Nº 86-973 du 8 août 1986 fixant les modalités de conversion en capital d'une rente consécutive à un accident.

● Du 20 août 1986 portant dissolution des conseils municipaux de Sourzac (Dordogne), Locquénolé (Finistère) et des Fourgs (Doubs).

● Nº 86-974 du 20 août 1986 modifiant diverses dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à la subvention de l'Etat en application de l'article L. 351-2 (3e).

DES ARRÊTÉS

● Du 18 juin 1986 relatif à la prolongation des délais pour la mise en place des plans d'alerte sur des grands barrages.

● Du 14 août 1986 fixant la liste des diplômes d'ingénieur ouvrant l'accès aux corps des ingénieurs de recherche des établissements publics scientifiques et technologiques.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 23 août :

DES ARRÊTÉS

● Du 19 août 1986 fixant la composition et l'appel de la fraction de contingent 1986/10.

● Du 6 août 1986 relatif à certaines règles de sécurité à bord des avions de transport aérien public.

UNE DÉCISION

● Du 30 juin 1986 de la commission prévue à l'article 34 de la loi du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteur et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et vidéogrammes, et des entreprises de communication audiovisuelle.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 24 AOUT

« La Sainte-Chapelle », 10 h 30, entrée, et « Le faubourg Saint-Germain », 15 heures, Mº Solférino (P.-Y. Jaslet).

« La magnifique galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue de Radziwill.

« L'Assemblée nationale », 14 heures, place du Palais-Bourbon, et « L'œuvre de Rodin et l'hôtel Biron », 15 h 45, devant entrée, 77, rue de Varenne (M. Ragueneau).

« L'Académie française, tombeau de Mazarin, académiciens célèbres », 15 h, 23, quai Conti (I. Hauller).

« Le vieux village de Montmartre », 10 h 30, sortie Mº Lamarck-Caulaincourt, 14 h 30 Mº Abbesses, ou 14 h 30 Mº Lamarck-Caulaincourt.

« Le vieux quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie Mº Mabillon (G. Botteau).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 h 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

« Aperçu de la civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Ch. Merle).

« Jardins secrets de la rue d'Enfer », 15 h, 92, avenue Denfert-Rochereau. Inscriptions 42-60-71-62 ou 45-48-26-17 (Anne Ferrand).

« Histoire des juifs de France depuis les Romains », 11 heures et 16 heures, 6, place Saint-Michel (Mme Rouch-Gain).

« Village d'Héloïse et d'Abélard », 15 h 15, 16, rue du Cloître-Notre-Dame (S. Barbier).

LUNDI 25 AOUT

« L'art funéraire au cimetière Montparnasse », 15 h, 3, boulevard E.-Quinet.

« L'Opéra et ses sous-sols », 14 h 30, entrée (M. Ch. Lasnier).

« Tombes romantiques du cimetière de Montmartre », 14 h 30, entrée avenue Rachel (Arts et curiosités de Paris).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 15 h, entrée principale (P.-Y. Jaslet).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 45, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (AITC).

« Le Marais inconnu de Mme de Maintenon », 15 h, Mº Chemin-Vert, sortie place des Vosges (Mme Rouch-Gain).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, inscriptions 42-60-71-62 ou 45-48-26-17 (Anne Ferrand).

« Montmartre quartier d'artistes », 15 h, Mº Abbesses (Ch. Merle).

« Notre-Dame. Les templiers, le voyage à Compostelle », 15 heures, sortie Mº Cité (I. Hauller).

« Vestiges et curiosités de la Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, Mº Monge (M. Ragueneau).

« Le Marais (nord), la place des Vosges », 14 h 30, Mº Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, Mº Censier-Daubenton (Flâneries).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris).

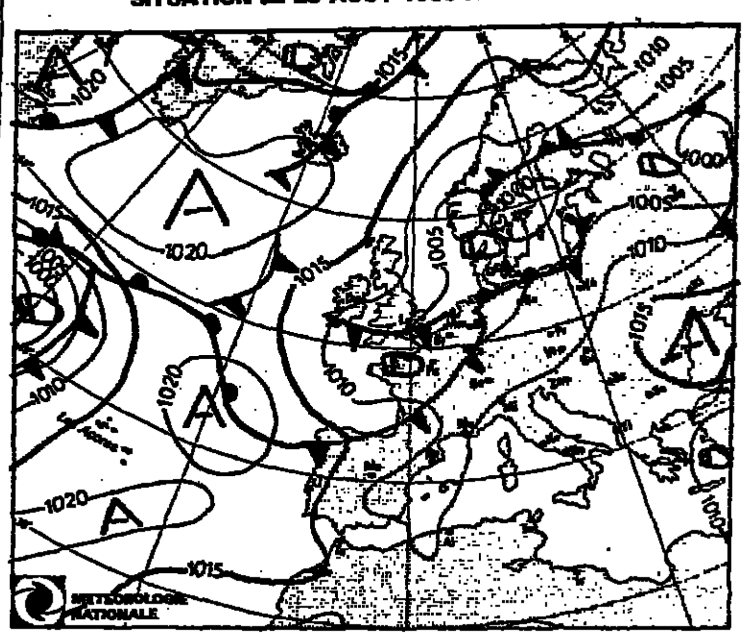
CONFÉRENCES

DIMANCHE 24 AOUT

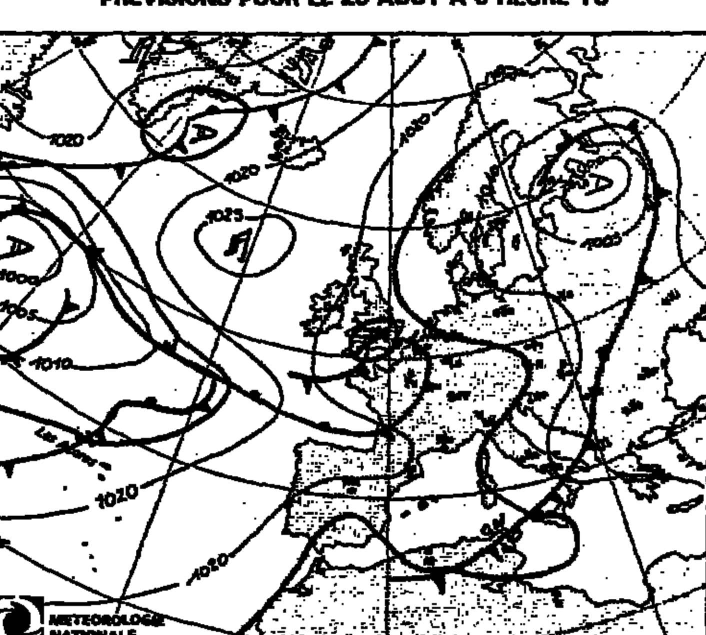
1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 h, « Le martyre de Marie-Antoinette » (Jean Phaure, écrivain), et « Le symbolisme de la fleur de lys » (Natya).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 AOUT 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 AOUT A 0 HEURE TU

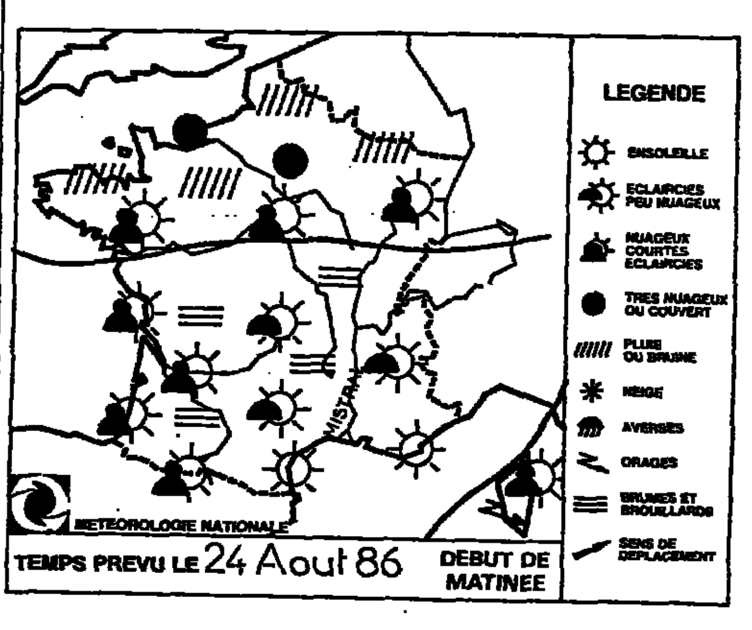


Evolution probable du temps en France entre le samedi 23 août à 0 h et le dimanche 24 août à minuit.

Pendant les vingt-quatre heures à venir, la France va rester dans une situation dépressionnaire. Une nouvelle perturbation balaiera le nord du pays dimanche.

Dimanche : dès le matin, tout le nord du pays, jusqu'au sud de la Bretagne, de l'Ile-de-France et de l'Alsace, sera sous un ciel gris donnant des pluies. Ailleurs, il y aura de fréquents brouillards, voire même des nuages bas près de l'Atlantique. Seule la Méditerranée sera dégagée, le mistral sera assez fort. Attention, en Corse, il y aura des orages résiduels le matin. Les températures au lever du jour varieront entre 10 et 12 degrés sur une bonne moitié nord du pays, 13 à 15 degrés sur le Sud-Ouest, 17 à 19 degrés en Méditerranée.

Dans l'après-midi, on verra quelques éclaircies au nord de la Loire, mais également quelques averses en Manche. Par contre, sur tout le nord-est du pays, nuages et quelques pluies persisteront. Il fera frais, avec 16 à 19 degrés en moyenne. Sur toutes les régions plus au sud, ce sera le soleil qui prédominera. Le mistral soufflera toujours assez fort. Les maxima atteindront 20 à 22 degrés sur le Centre, 23 à 25 degrés dans le Sud-Ouest et 26 à 29 degrés en Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-8-1986 à 6 h TU et le 23-8-1986 à 6 h TU

	max.	min.	
FRANCE			
AJACCIO	28	17	S
BIARRITZ	28	17	A
BORDEAUX	28	15	P
BOURGES	25	14	A
BREST	18	13	A
CAEN	21	12	S
CHERBOURG	18	12	A
CLERMONT-FERR.	29	16	P
DIJON	27	14	O
GRENOBLE St-M-H	30	12	S
LILLE	19	13	P
LIMOGES	22	13	A
LYON	31	16	O
MARSEILLE-MAR.	30	20	N
NANCY	24	13	C
NANTES	22	13	A
NICE	27	20	N
PARIS-MONTS.	22	14	S
PAU	28	16	P
PERPIGNAN	29	20	N
RENNES	28	13	A
ST-ÉTIENNE	32	15	P
STRASBOURG	28	15	P
TOURS	20	13	A
TOULOUSE	30	16	P
POINTE-A-P.	25	25	A
ÉTRANGER			
ALGER	37	16	S
AMSTERDAM	21	13	P
ATHÈNES	33	23	S
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	30	21	C
BELGRADE	25	12	S
BERLIN	18	12	A
BRUXELLES	21	11	P
LE CAIRE	35	31	S
COPENHAGUE	15	6	S
DAKAR	30	25	N
DELHI	34	27	S
DJERBA	31	21	S
GENÈVE	31	14	O
HONGKONG	31	28	O
ISTANBUL	28	21	S
JÉRUSALEM	27	18	B
LISBONNE	29	18	C
LONDRES	20	12	P

Temps observé le 23-8-1986 à 6 heures TU

LOS ANGELES	26	17	S
LUXEMBOURG	16	12	P
MADRID	34	14	S
MARRAKECH	44	26	S
MEXICO	25	10	B
MILAN	29	21	C
MONTRÉAL	25	12	N
MOSCOU	14	9	P
NAIROBI	25	8	S
NEW-YORK	27	17	S
OSLO	14	11	C
PALMA-DE-MAL.	35	18	S
PÉKIN	30	19	C
RIO-DE-JANEIRO	25	19	N
ROME	30	18	S
SINGAPOUR	29	28	C
STOCKHOLM	15	9	N
SYDNEY	18	14	S
TOKYO	30	23	C
TUNIS	32	20	S
VARSOVIE	18	14	P
VENISE	28	18	N
VIENNE	27	15	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Economie

Le regain d'inflation en Argentine

Démission du président de la Banque centrale

Le président de la Banque centrale argentine, M. Alfredo Concepcion, a démissionné, le 22 août, en raison d'un désaccord avec le gouvernement sur la politique de lutte contre l'inflation. Solidaires, tous les directeurs de la banque ont également démissionné, a annoncé M. Léopold Portnoy, le vice-président. M. Conception a été remplacé par le secrétaire à l'économie, M. José-Luis Machinea.

Depuis l'adoption du plan Austral, en juin 1985, l'inflation a été ramenée de quelque 1 200 % par an à 50 %. M. Alfonsin, le chef de l'Etat, se félicite de ce succès *« miraculeux »*. Mais, depuis quelques mois, l'inflation semble repartir, et l'indice très défavorable de juillet dernier (+ 6,8 %), le plus élevé depuis le lancement du plan Austral, a réveillé le marché noir sur lequel le dollar a grimpé de 30 % depuis un mois, et relancé le débat sur la politique monétaire.

Le ministre de l'économie, M. Sourouille, qui avait promis au FMI de contenir l'évolution de la masse monétaire à 3 %, a accusé la Banque centrale de laxisme. M. Conception, nommé par M. Alfonsin en février 1985, contestait certaines conditions imposées par le FMI sur la politique des prix et des salaires, *« impossibles à tenir »*. Il avait dernièrement condamné l'exclusion du Pérou par cet organisme.

En Egypte

Les droits de douane sont doublés pour les biens de consommation

LE CAIRE
de notre correspondant

Le gouvernement égyptien a mis en application, samedi 23 août, une série de mesures visant à réduire le déficit de la balance des paiements. Ce déficit, qui a atteint 3,5 milliards de dollars pour l'exercice 1985-1986, pèse lourdement sur une économie déjà en crise : effondrement des prix du pétrole, réduction des virements des expatriés égyptiens dans le Golfe, et crise du tourisme ont entraîné une baisse des recettes en devises étrangères estimée à plus de 2,5 milliards de dollars. Quand on y ajoute une dette extérieure de 36 milliards de dollars, dont le service s'est élevé en 1985-1986 à 3,1 milliards de dollars, on comprend que le gouvernement égyptien cherche par tous les moyens à réduire les importations.

La première mesure adoptée par le gouvernement a été d'augmenter sensiblement pour les biens de consommation les droits de douane, qui ne sont plus calculés sur le taux de 0,7 livre pour 1 dollar, mais sur celui de 1,35 livre pour 1 dollar. Cette augmentation du simple au double est tempérée, selon les cas, par des exemptions ou une réduction de la TVA. Par ailleurs a été publiée une liste de 210 produits dits de luxe (fourrures, parfums, bijoux) ou ayant leur équivalent local (électro-ménager, autos, prêt-à-porter) dont l'importation est désormais interdite.

Cependant il a été décidé de réduire les droits de douane sur les produits nécessaires à l'industrie. Machines-outils, pièces de rechange et matières premières font partie de cette catégorie. Le gouvernement a, par ailleurs, levé une bonne partie des obstacles entravant l'exportation. L'exportateur, à quelques exceptions près, n'aura plus à obtenir l'aval d'une dizaine de ministères ou d'organismes avant de pouvoir expédier sa marchandise.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Deux ordonnances en préparation

Le gouvernement relance la participation

Soucieux de concrétiser les intentions — très gaulliennes — de M. Edouard Balladur d'accorder des *« libertés nouvelles »* aux salariés et de réussir la privatisation, le gouvernement s'apprête à relancer la participation. Deux projets d'ordonnances — sur la participation aux responsabilités et la participation financière — vont faire l'objet d'une réunion interministérielle lundi 25 août, avant d'être soumis à un prochain conseil des ministres en septembre.

Ces textes, qui sont préparés conjointement par le ministère des affaires sociales — sous la houlette de M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat — et celui de l'économie, en relation avec le ministère de la justice, font déjà craindre à M. Paul Marchelli que *« le gouvernement soit en position de repli par rapport à ses intentions initiales »*. *« Le gouvernement Chirac*, a déclaré aux *Echos* le président de la CGC, *joue son avenir sur la la qualité des ordonnances sur la participation. »* Un pronostic pour le moins audacieux.

Le premier projet d'ordonnance concerne la participation des salariés aux responsabilités par le biais de leur présence dans les conseils d'administration. Si les dispositions de la loi du 26 juillet 1983 sur la démocratisation du secteur public demeureront en l'état — contrairement à la plate-forme RPR-UDF, qui prévoyait leur abrogation immédiate — jusqu'à la dénationalisation progressive des soixante-cinq sociétés à privatiser, le gouvernement entend ouvrir une possibilité de représentation des salariés dans les conseils, mais seulement à titre facultatif.

Ainsi la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés anonymes serait modifiée par l'ordonnance pour permettre à l'assemblée générale des actionnaires, sur proposition du conseil d'administration, de modifier à une majorité des deux tiers les statuts afin d'assurer cette représentation des salariés. La règle d'une proportion d'un tiers d'administrateurs salariés, prévue par la loi de 1983, serait maintenue, l'option étant ouverte tant pour les anciennes nationalisées que pour les entreprises du secteur privé.

Dans son avant-projet, M. Arthuis prévoit cependant un certain nombre de modifications par rapport à la législation de 1983. Les représentants des salariés continueront à être élus par les salariés (avec un scrutin à un tour, un collège cadres et un collège non-cadres). Mais le mode de présentation sera modifié. Les candidats pourront toujours être *« parrainés »* par une organisation syndicale représentative, mais la présentation, prévue par la loi de 1983, par 10 % d'élus du personnel titulaires ou suppléants sera supprimée. En revanche, ils pourront être présentés par une proportion à définir de salariés (qui pourrait être de 10 % pour les entreprises ayant jusqu'à deux mille salariés).

La durée du mandat (cinq ans dans la loi de 1983) ne serait pas fixée par l'ordonnance, mais par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Il en serait de même pour les crédits d'heure (variant actuellement de quinze heures par mois à dix-neuf heures trente par semaine), tandis que le mandat d'administrateur demeurerait incompatible avec tout mandat de représentation du personnel.

A part entière

Autre innovation majeure : les administrateurs salariés seront des *« administrateurs à part entière »*, pouvant être comme les représentants des actionnaires *« solidairement responsables »*. Ils pourraient recevoir des jetons de présence qui constitueraient un sur-salaire. La loi de 1983 avait retenu le principe que les représentants des salariés devaient avoir les mêmes droits et les mêmes obligations que les autres, à ceci près qu'ils ne devaient pas être propriétaires d'actions et ne pouvaient être déclarés solidairement responsables.

La CGC continue pourtant de *souhaiter que la responsabilité* des administrateurs salariés ne soit engagée qu'en cas de faute lourde. Mais, pour M. Arthuis, *« ce serait condescendant d'opérer une distinction. Cela aboutirait à un double conseil d'administration »*.

Non seulement cette participation sera optionnelle, mais M. Arthuis écarte toute incitation fiscale. Le secrétaire d'Etat sait pourtant que les partenaires sociaux au niveau national ne manifestent pas un enthousiasme débordant pour cette forme de participation. Seules la CGC et la CFTC la réclament avec insistance. La CFDT est intéressée, la CGT plutôt sceptique, FO hostile, tandis que la *« participation active »* chère à M. Gattaz ne va pas jusqu'à l'entrée de salariés dans les conseils.

Intéressement

Tout ce qui ressemble de près ou de loin à de la cogestion est accueilli avec méfiance. Mais M. Arthuis n'en démord pas : *« On ne doit pas acheter la participation. Considérer ses partenaires parce qu'on y a un intérêt fiscal, cela heurte mes convictions humanistes. L'entreprise, c'est une communauté d'hommes. Il faut préparer les esprits en entretenant un échange sur la participation, au lieu de compter sur des carottes financières. »*

Les débats au sein du gouvernement sont plus ardus sur le deuxième projet d'ordonnance, qui vise à actualiser — et à relancer — l'ordonnance du 7 janvier 1959 sur l'intéressement et celle du 17 août 1967 sur la *« participation aux fruits »* (obligatoire pour les entreprises de plus de 100 salariés). Certains plaident pour une fusion des ordonnances de 1959 et de 1967, d'autres pour des amendements à chacun des textes.

L'objectif est de simplifier les dispositions actuelles et de favoriser le développement des plans d'épargne-entreprise (l'abondement obligatoire des entreprises pour ces plans pourrait par exemple être porté de 3 000 à 10 000 francs par salarié bénéficiaire, de façon à relancer la création des fonds salariaux, au nombre de quatre-vingt-trois seulement à l'heure actuelle). Pour la participation aux *« fruits »*, le calcul de la réserve spéciale de participation (1), dont le montant total représentait 6 milliards de francs en 1983, pourrait être simplifié, de même que les procédures d'homologation des accords.

Les positions sont encore loin d'être harmonisées sur le maintien ou non des dispositions de 1967 qui prévoient le blocage pendant cinq ans de la réserve spéciale de participation avant qu'elle puisse être distribuée au personnel. Le ministère de l'économie — soutenu sur ce point par les banques — opte pour le maintien du blocage de cinq ans, voulant privilégier l'épargne dans l'entreprise, et éviter un effet brutal sur la demande des ménages... De son côté, M. Arthuis souhaiterait, *« dans une optique libérale, que tout blocage soit la conséquence d'un accord d'entreprise, et non pas d'une obligation, qui est une présomption de dirigisme »*. Une levée contractuelle du blocage avant cinq ans devrait alors logiquement entraîner la suppression ou pour le moins la dégressivité des exonérations fiscales prévues actuellement. M. Arthuis plaide aussi pour l'introduction, par le seul jeu du volontariat, d'une *« dose de capitalisation »* pour permettre une amélioration des régimes de retraite. Mais là, c'est un autre débat...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Lorsque le bénéfice de l'exercice diminué de l'impôt correspondant, dépasse 5 % du montant des capitaux propres, le produit de la moitié de cet excédent par le rapport des salaires à la valeur ajoutée constitue la *« réserve spéciale de participation »*.

Selon un rapport du Congrès

L'évasion fiscale des résidents américains à l'étranger représente 2 milliards de dollars

WASHINGTON
Correspondance

Le terrorisme a peut-être découragé les Américains de se rendre à l'étranger. Mais, fiscalement parlant, vivre *overseas* comme on dit ici, garde tout son attrait. Selon un rapport récent d'une sous-commission du Congrès, 60 % des quelque 1 800 000 résidents américains à l'étranger ne font pas de déclaration de revenus.

Cette évasion fiscale est assez inattendue de la part de contribuables élevés dans le respect de la parole donnée sous serment, la condamnation du parjure et même du mensonge par omission. *Mais la sous-commission*, qui évalue à 2 milliards de dollars les sommes perdues pour le fisc américain, accorde aux fraudeurs le bénéfice du doute. Elle estime que les Américains de l'étranger ont péché par ignorance. Ils ne savaient pas qu'ils sont passibles de l'impôt sur le revenu américain. *Aussi bien le rapport* recommande un effort spécial d'information en liaison avec les consulats américains, notamment au moment du renouvellement des passeports.

Sauf s'il gagne moins de 3 000 dollars par an, un résident américain à l'étranger, comme tout contribuable aux *Etats-Unis*, n'est pas dispensé de faire une déclaration. Or, par exemple, au Brésil, qui compte 55 000 citoyens américains, 2012 déclarations seulement ont été envoyées au fisc aux Etats-Unis, alors qu'il aurait dû en recevoir plus de 23000. Et pourtant le résident à l'étranger est avantagé puisqu'il n'est taxé que sur les traitements et salaires dépassant 80000 dollars annuels.

Toutefois, que penser de ceux qui ne déclarent pas leurs revenus venant de l'étranger, comme les intérêts de leurs dépôts dans des banques ou les dividendes des actions qu'ils détiennent dans des compagnies étrangères ? Ceux-là peuvent difficilement prétendre n'être pas informés. Selon le ministère du commerce, en 1984, les particuliers et les compagnies américaines ont reçu de l'étranger 91 *milliards de dollars*, dont 59 milliards d'intérêts et de dividendes.

Mais, faute de déclaration, le fisc n'a jamais pu apprécier ceux qui étaient imposables. Il a en fait beaucoup de difficultés à *identifier les contribuables ayant* des revenus étrangers, ainsi qu'à en déterminer le montant. Ainsi, 536 millions de dollars de revenus venant de l'étranger — une proportion infime — ont été déclarés au Trésor américain par les autorités fiscales étrangères. C'est pourquoi la Commission recommande *d'accroître* la coopération avec les services fiscaux étrangers.

HENRI PIERRE.

Panam doit payer 2 millions de dollars d'amende

La compagnie américaine Panam devra payer une amende de 2 millions de dollars pour entorses aux règlements de sécurité, a annoncé le 22 août *l'administration fédérale* américaine de l'aviation civile (FAA), après deux mois d'inspection. La FAA a indiqué que Panam, numéro cinq des compagnies aériennes aux Etats-Unis, avait utilisé des avions sur lesquels des réparations étaient nécessaires, et avaient monté des pièces de rechange ayant dépassé leur limite légale d'utilisation. La compagnie est également accusée de n'avoir pas effectué à temps les révisions obligatoires de certains de ces appareils. A la suite de ses observations, Panam a dû réorganiser ses services de maintenance.

L'amende infligée à la compagnie aérienne figure parmi les plus importantes de l'aviation civile américaine. L'année dernière, American Airlines a accepté de payer 1,5 million de dollars pour des infractions similaires. Eastern, pour sa part, a refusé de payer une amende de 9,5 millions qu'elle estime trop élevée. L'affaire est dans les mains du département de la justice qui pourrait engager un procès contre Eastern.

La Suède commande les plus rapides des trains conventionnels

Les chemins de fer suédois ont annoncé, vendredi 22 août, qu'ils passaient la commande de plusieurs trains à grande vitesse adaptés aux rails hérités du XIXe siècle, pour réaliser le plus rapide réseau du monde sur rails conventionnels. Ces nouveaux trains seront achetés à la Compagnie d'électricité suédoise Asea, pour un montant initial de 215 millions de dollars. Le directeur général des chemins de fer suédois, M. Bengt Furback, a précisé que ces trains, qui entreront en service vers 1989, rouleraient à 200 kilomètres-heure, et que leurs wagons s'inclineraient dans les virages pour permettre le maintien des rails existants.

Les Suédois espèrent avoir surmonté le risque du mal des transports fréquent au-dessus de 160 kilomètres-heure, en raison de la force centrifuge de la grande vitesse. Les systèmes perfectionnés mis au point dans d'autres pays, le TGV français ou les trains ultra-rapides japonais, roulent au-dessus de 200 kilomètres-heure sur des voies spécialement tracées. Par contre, l'Advanced Passenger Train britannique n'a pu être mis en service régulier tant sa suspension de type « pendulaire » a révélé de déficiences.

La compagnie des chemins de fer suédois a lancé son projet pour réduire à moins de trois heures (contre quatre aujourd'hui) la durée du trajet entre Stockholm et Göteborg, la deuxième ville du pays. Elle espère ainsi permettre au train de concurrencer l'avion.

En Belgique

Projet d'accord pour la fermeture de l'usine Michelin de Zuen

Après de longues discussions, la direction de Michelin, les représentants du ministère belge de l'emploi et du travail et les syndicats locaux sont parvenus vendredi soir 22 août à un projet d'accord sur la fermeture de l'usine du groupe français située à Zuen (banlieue de Bruxelles) où 1034 personnes sont employées.

Michelin accepte de surseoir à cette fermeture afin de prendre en compte les délais de préavis de trente jours, qui, tous, viendront à échéance le 19 octobre prochain. Les salaires seront intégralement versés jusqu'au 1er décembre. Ensuite, et jusqu'au 1er août 1987, la firme de Clermont-Ferrand s'engage à garantir à 100 % les revenus nets des employés en complétant l'indemnité de chômage. En outre une prime de fermeture de 3700 FB (550 FF) sera versée par année d'ancienneté à laquelle s'ajoutera une indemnité de licenciement de 3750 FB (560 FF) pour les cinq premières années d'ancienneté, plus 350 FB (55 F) par année supplémentaire avec un maximum de 10750 FB (1600 FF). Michelin apportera enfin son concours à la reconversion des personnes licenciées.

Ce projet d'accord reviendra en discussion la semaine prochaine entre la direction de Michelin et les syndicats. Après s'être prononcés en très forte majorité en faveur du projet (91 %), les ouvriers de l'usine de Zuen ont mis fin à l'occupation des locaux.

AGRICULTURE

● **Les mesures d'aides aux agriculteurs victimes de la sécheresse seront connues mardi 26 août.** — Après une réunion interministérielle et une rencontre avec les organisations agricoles, lundi 25 et mardi 26 août, M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, devrait annoncer mardi soir les mesures d'aide aux agriculteurs (livraisons de céréales à bas prix, aides à la trésorerie...) Pour sa part, M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a écrit à M. Chirac pour lui demander de financer ces aides aux agriculteurs par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes. Enfin, le conseil régional de Midi-Pyrénées a débloqué, vendredi 22 août, une somme de cinq millions de francs pour venir en aide aux agriculteurs des huit départements.

● **Quotas laitiers : la grogne continue.** — Quelque trois cents producteurs laitiers ont manifesté, vendredi 22 *août, dans le Nord* en bloquant le trafic ferroviaire sur la ligne Bruxelles-Paris pour protester contre les pénalités liées au dépassement des quotas de production. C'est aux Pays-Bas, en Allemagne fédérale et en France que les dépassements de quotas sont les plus importants, mais il n'y a qu'en France que les pénalités suscitent des manifestations.

● ***Dette publique extérieure de 73 milliards de dollars au Mexique.*** — La dette publique extérieure du Mexique s'élevait à 72,93 milliards de dollars au 30 juin, en hausse de 1,3 milliard, suite à la réévaluation de monnaies autres que le dollar. Selon le ministère de l'intérieur mexicain, le pays a, de janvier à juin, remboursé 5,6 milliards de dollars, dont 1,94 milliard de principal et 3,65 milliards d'intérêts.

REPÈRES

Pouvoir d'achat

Les cadres les plus touchés entre 1979 et 1985

Les cadres supérieurs ont constitué la catégorie socio-professionnelle *la plus touchée par l'évolution* du pouvoir d'achat salarial au cours de la période 1979-1985. Durant ces six années, leurs salaires réels ont baissé de 6 %, selon une étude de l'INSEE.

Les ménages dont le chef de famille est employé perdent 1,5 % sur la période. La perte est de 4 % pour *les cadres moyens. Pour les* ouvriers, le pouvoir d'achat retrouve en 1985 le niveau de 1979. L'éventail des revenus s'est resserré au cours de la période, du fait de la revalorisation des plus bas revenus (SMIC, minimum vieillesse), mais aussi de la baisse de pouvoir d'achat des plus hauts revenus.

S'exprimant le vendredi 22 août sur TF 1, M. Paul Marchelli, président de la CGC, a estimé qu'*« on va arriver à une hiérarchie quasiment plate et à un formidable mouvement de découragement et de démobilisation de l'encadrement »*.

Pétrole

Modification de la fiscalité en Norvège

Le gouvernement norvégien a annoncé, le 22 août, une modification de la fiscalité pétrolière, sous la pression des compagnies exploitantes qui l'estimaient trop lourde *avec la baisse des prix du brut. La* taxe fiscale sur l'extraction pétrolière sera ramenée d'une moyenne de 85 %, à environ 60 % sur l'exploitation des nouveaux champs pétroliers de la mer du Nord. Le conflit opposait en particulier le gouvernement à la compagnie néerlando-britannique Shell, responsable de l'exploitation du champ de Troll.

Construction mécanique

Recul des commandes étrangères en RFA...

Les commandes à l'exportation pour la construction mécanique ouest-allemande ont chuté de 9 % au premier semestre de 1986, selon l'association patronale de la branche. Le marché intérieur est plus soutenu, avec des commandes en *hausse de* 9 %. Mais, au total, les exportations représentent 60 % des ventes, le recul est de 5 %. Avec un million de salariés, la construction mécanique ouest-allemande a réalisé un chiffre d'affaires de 77,7 milliards de deutschemarks au premier semestre.

... et situation préoccupante dans les chantiers navals

Le dernier rapport de l'association patronale de la construction navale ouest-allemande brosse un tableau préoccupant du secteur, qui souffre d'une forte baisse des commandes. Elles ont *été réduites* à 230 millions *de deutschemarks au premier trimestre* de 1986, contre 1,2 milliard au premier trimestre de 1985. Les effectifs des chantiers navals, qui employaient encore 44 000 salariés au début de l'année (soit 40 % de moins qu'en 1975), avaient baissé de 3 000 personnes au premier semestre, à la suite de suppressions d'emplois et de fermetures diverses.

Echanges

Poussée de 28 % du commerce sino-européen au premier semestre

Les échanges commerciaux entre la Chine et les douze pays de la CEE ont atteint près de 4 milliards de dollars durant le premier semestre 1986, en progression de 28 % sur la période correspondante de 1985, annonce le *China Daily*. Les exportations de la Chine vers le marché européen ont fait un bond en avant de 34,7 % ; mais ses importations ont augmenté également très vite, laissant un solde négatif de 1,46 milliard de dollars au détriment de Pékin.

Les dirigeants chinois espèrent *réduire ce déficit en diversifiant* les produits destinés à la CEE et en améliorant leur qualité plutôt qu'en pesant sur les achats de produits européens. Au total, le déficit du commerce extérieur chinois, qui avait atteint un niveau record de 14,9 milliards de dollars en 1985, ne s'est qu'un peu amenuisé à 6,37 milliards pour les six premiers mois de 1986.

Economie

Collectivités locales

Diverses dispositions des lois de décentralisation sont modifiées

Les compétences des collectivités locales en matière d'urbanisme, d'aide sociale et de santé, d'enseignement, de culture, sont modifiées par la loi du 19 août *« portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales »* publiée au *Journal officiel* du 22 août.

Cette loi qui corrige, complète ou modifie de nombreuses dispositions contenues dans les lois de décentralisation votées par les socialistes – notamment celles des 2 mars 1982, 7 janvier 1983, 26 janvier 1984 (1) – porte en fait sur trois points : transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales ; statut du personnel territorial ; modalités de contrôle budgétaire et des mécanismes de répartition des dotations de l'Etat.

● **Transfert des compétences.** – Dans les communes non dotées d'un plan d'occupation des sols, des aménagements sont apportés à la règle de la constructibilité limitée. Le conseil municipal pourra désormais, en plus des exceptions déjà existantes et sur délibération motivée, autoriser, en dehors des parties urbanisées, une construction nouvelle. L'intervention du représentant de l'Etat ne s'exercera qu'*a posteriori* dans le cadre du contrôle de légalité.

L'existence des cartes communales est officialisée. Ces documents d'urbanisme simplifiés permettront d'échapper, pour une période de quatre ans, à l'application de la règle de constructibilité limitée.

En matière d'enseignement, la date d'entrée en vigueur de l'article 23 de la loi du 27 juillet 1983 relatif à la répartition intercommunale des charges des écoles est reportée de deux ans.

Les dispositions selon lesquelles le bureau du conseil général et celui du conseil régional sont élus au scrutin majoritaire sont rétablies.

● **Fonction publique territoriale.** – Certaines dispositions modifient les relations entre les syndicats de communes pour le personnel communal et le centre de formation des personnels communaux avec les centres de gestion, organes nouveaux qui se sont substitués à la fois aux syndicats de communes et au centre de formation. D'autres dispositions assouplissent les modalités de recrutement dans les collectivités territoriales. Elles complètent la loi du 26 janvier 1984 concernant les conditions de mobilité des fonctionnaires territoriaux et de partage des services de l'Etat.

Le centre de formation des personnels communaux, dont la tâche d'organisation des concours avait été confiée aux centres de gestion (2), garde à titre transitoire et pour les années 1986 et 1987 ses missions antérieures. Il n'y a donc pas de rupture entre le système en vigueur avant la loi du 26 janvier 1984 et celui prévu par la loi du 22 novembre 1985.

La loi confie aussi au centre départemental de gestion de la Seine-et-Marne la totalité des missions assumées par tous les centres départementaux de gestion.

La loi rétablit pour les collectivités territoriales la possibilité d'apporter des modifications aux statuts qui leur sont propres.

Elle donne encore aux départements et aux régions le moyen de recruter des agents contractuels pour répondre à des besoins spécifiques sans avoir à subir les contraintes qu'imposait la loi du 26 janvier 1984.

● **Dispositions budgétaires et financières.** – La loi introduit quelques mesures nouvelles en matière de contrôle budgétaire, apporte des correctifs aux modalités de répartition de la dotation globale de fonctionnement et institue des aménagements aux attributions du fonds de péréquation de la taxe professionnelle.

(1) *Le Monde* daté du 11 mars 1986 avait publié une analyse complète des divers textes de décentralisation.

(2) La loi du 26 janvier 1984 avait prévu de créer des centres de gestion regroupant les fonctionnaires territoriaux par corps, et leur appliquant des traitements identiques quel que soit le lieu de leur affectation. Ces centres doivent jouer un rôle de plus en plus important en organisant notamment les concours de recrutement, les mutations, les reclassements.

POINT DE VUE

Venise ou Disneyland ?

par Rémy Prud'homme
professeur à l'université Paris-XII

LA décision du maire de Venise, le socialiste Nereo Laroni, d'essayer d'endiguer la marée touristique qui menace sa ville suscite en Italie, et jusque dans les colonnes du *Monde* (1), une vertueuse indignation. Elle mérite pourtant analyse.

Venise est en effet menacée de mort. La menace n'est plus principalement écologique. La pollution de l'air causée par les usines de Porto-Marghera qui a fait beaucoup de mal, est maintenant réduite à des niveaux acceptables. La pollution par les eaux, qui submergent de plus en plus fréquemment une partie de plus en plus grande de la ville, n'est pas encore contrôlée. Mais elle a été bien étudiée. Une solution a été choisie : construire aux trois entrées de la lagune de grandes portes que l'on fermera lors des marées hautes, les plus dangereuses. Cela coûte le prix d'une centrale nucléaire, et va être engagé. Bref, physiquement, Venise est sauvée ou en voie de l'être. La belle affiche que l'on trouve dans le métro de Paris et qui, détournant un tableau de Bellini, montre un doge affublé d'un masque de plongée sous-marine, défend une noble cause, mais elle est en retard d'une guerre.

La menace qui pèse sur Venise est principalement économique. La ville, et surtout le centre historique, perd des emplois et de la population. Les causes de ce déclin sont évidemment nombreuses. Et le tourisme est la plus importante.

Certes, les touristes créent des revenus et des emplois. Mais cet apport est moindre qu'on le pense parfois. Les emplois directement et indirectement liés au tourisme représentent moins de 20 % de la population active. A la différence du tourisme d'affaire, le tourisme de loisir, qui est celui de Venise, est saisonnier, ce qui en diminue beaucoup l'intérêt économique.

Surtout, le tourisme a un coût élevé pour la ville et ses habitants. Passons sur l'augmentation – pourtant considérable – des dépenses de la municipalité en transports publics ou en nettoyage. Même les sympathiques groupes de jeunes estivants dont la presse prend la défense se déplacent, et salissent. L'essentiel est que l'afflux des touristes chasse toutes les autres activités et rend la vie impossible aux Vénitiens.

La demande du tourisme à Venise, qui émane du monde entier, est très forte, et croissante. Elle fait monter les prix des logements, des bureaux, des services. Les magasins d'« articles de Venise » remplacent les commerces banaux, notamment alimentaires. Pendant la saison touristique, il y a trop de monde et d'activités. Hors saison, il n'y en a pas assez. Beaucoup d'étrangers rêvent d'habiter la cité des Doges ; mais un grand nombre de Vénitiens rêvent de la quitter – et la quittent effectivement.

∴

Le tourisme a ainsi enclenché un mécanisme cumulatif qui sauvegarde peut-être les pierres mais élimine la vie. S'il n'est pas arrêté, Venise est condamnée à devenir une sorte de Disneyland. Un Disneyland culturel, un Disneyland de luxe, peut-être, mais un Disneyland, un ensemble d'attractions pour visiteurs, où des indigènes se rendent chaque matin vendre du tourisme.

Les Vénitiens, et leur maire, veulent un autre avenir pour leur ville. Venise, qui est la capitale d'une des régions les plus prospères d'Europe (le nombre des emplois industriels en Vénitie a augmenté de plus de 20 % au cours des quinze dernières années), un nœud de communications internationales, une cité connue dans le monde entier, Venise peut prétendre attirer des activités et des emplois de services, de recherche, de direction, de création, de production. A condition d'enrayer la dérive vers la monoculture touristique, c'est-à-dire de limiter le flot des visiteurs.

Comment ? La municipalité commence par interdire de dormir à la belle étoile à Venise. Cela revient à écarter certains jeunes. Demander de traverser à pied la jetée qui relie le centre historique à la terre ferme écarterait les culs-de-jatte. Exiger une inscription préalable écarterait les imprévoyants. Faire passer un examen – l'idée n'est pas si sotte – écarterait les ignorants. Percevoir un impôt – c'est la méthode recommandée par les économistes – écarterait ceux qui ne sont pas prêts à payer. Il n'y a, par définition aucune méthode de limitation du nombre des touristes qui n'écarte personne.

Faut-il pousser des cris d'horreur, et agiter les grands principes ? Parmi ces millions de visiteurs qui étouffent Venise, il y en a fort peu (environ 2 %) qui prennent le temps d'aller voir les Longhi de la Ca'Rezzonico ou les Carpaccio du musée Correr. Et il y en a qui se servent des pierres du palais des Doges pour ouvrir des canettes de bière. Réduire ce flot, c'est le prix à payer pour empêcher la mort de Venise. Si on le trouve trop élevé, alors cessons de dire : *« Sauvons Venise ! »*.

(1) *Le Monde* du 31 juillet.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 18 au 22 août 1986

Au-dessus de la barre des 400

SI les nuages sont revenus ces derniers jours obscurcir le ciel de la capitale, le soleil a, en revanche, continué de briller rue Vivienne au-dessus de la corbeille. Ses rayons sont même devenus ardents. Comme la semaine précédente, le marché a fait un parcours sans faute. Non content d'avoir réédité sa performance, il a poussé des pointes à plus de 1 %, mardi (+ 1,05 %) puis jeudi (+ 1,47 %).

Tant et si bien que, d'un vendredi à l'autre, les cours ont en moyenne monté de 4 %. Jamais, depuis le début juillet, un tel score n'avait été enregistré au palmarès. En même temps, les courants d'échanges quotidiens se sont très sensiblement étoffés pour dépasser les 2 milliards de francs à l'approche du week-end. Il faut remonter au 26 mai dernier pour retrouver une activité aussi intense. Bref, la Bourse abordait une mine superbe et, depuis son point bas, touché le 6 juin après la tempête, qui avait secoué les lambris durant la seconde quinzaine de mai, elle s'est rehaussée de 19 %, pour se retrouver à 54 % au-dessus de son niveau du 31 décembre 1985. Si à la veille du week-end, au lendemain d'une liquidation splendide (+ 9,79 %), le marché a mis la pédale douce, il n'en a pas moins réussi à refranchir la fameuse barre des 400 de l'indice CAC, perdue de vue depuis le 21 mai.

Quelle semaine ! Tous les professionnels s'accordaient à en souligner l'excellente qualité. Jeudi, devant l'emballement tout relatif, quelques-uns ont un instant cru au danger d'une surchauffe. En fait, devançant l'appel, nombre d'investisseurs avaient jugé bon, ce jour-là, de prendre immédiatement position sans attendre la sacro-sainte ouverture du nouveau mois boursier, quitte, pour ce faire, à payer des frais supplémentaires. C'est dire à quel point le sentiment était bon. Il pouvait l'être. Les dernières nouvelles venues du front de l'économie ont confirmé l'amélioration déjà constatée. Ce n'est pas tant le retour à un excédent commercial en juillet (+ 1,5 milliard de francs) qui a excité les foules. Il est satisfaisant mais n'a trompé personne, masquant difficilement une faiblesse persistante des exportations industrielles. En revanche, survenant après le creux du mois de mai, la hausse de la production industrielle en juin (+ 2,3 %) a produit une très bonne impression, témoignant s'il en fallait que *« la reprise de l'expansion n'est pas un leurre »*, disait un spécialiste.

Enfin, l'encouragement est venu de l'autre côté de l'eau. Malgré la panne de croissance américaine, Wall Street s'est montré très bien disposé sur l'espoir, il est vrai très vite vérifié, qu'une baisse du taux d'escompte serait promptement décidée pour dégripper la machine. Sur le front monétaire, les Etats-Unis, pressés de relance, ont tiré les premiers, ce qui a eu pour effet de raviver l'intérêt pour les valeurs françaises au moment où le franc, bousculé par un deutschemark rendu trop fort par les réticences de la Bundesbank à s'engager sur la voie de la désescalade, piquait du nez.

Bref, tous les éléments se sont conjugués pour donner une nouvelle impulsion au marché et les étrangers, Allemands, Suisses, Britanniques, Néerlandais, Américains en sous-main, n'ont pas été les derniers à faire des emplettes. Bien au contraire, ils ont rivalisé d'effort pour troquer leurs dollars contre des actions plus chatoyantes. De l'avis général, le gonflement de l'activité supérieure de 50 % à ce qu'elle était en début de mois atteste du regain d'intérêt dont Paris est l'objet actuellement. Les plus optimistes parlent déjà d'un mouvement de fond durable, qu'ils attribuent beaucoup plus au souci de placement qu'à la spéculation.

Reste que les investisseurs n'ont pas acheté n'importe quoi. Ils ont sélectionné leurs cibles avec le plus grand soin, s'intéressant notamment aux grandes danseuses-étoiles du moment, Peugeot bien sûr, qui a confirmé son redressement en annonçant un chiffre d'affaires consolidé semestriel en sensible augmentation (+ 9,8 %), CSF, qui a crevé le plafond des 1700 F, Michelin, au mieux de sa forme. Leur prévenance est également allée aux valeurs de portefeuille (Nord-Est, Midi, Navigation Mixte, Chargeurs, Eurafrance, CGIP), au secteur du crédit (Crédit foncier de France, Crédit national, Compagnie bancaire), avec le raffermissement des prix du baril, elle a glissé vers les pétrolières (Total, Elf).

Le BTP (Bouygues, Poliet) a eu droit à un clin d'œil, la distribution (Casino, Darty, La Redoute, Euromarché, Comptoires modernes, Galeries Lafayette) et l'alimentation (Martell) à un appel du pied. Les professionnels se disaient ravis de l'allure prise par les événements. La Bourse résiste à la tentation de s'emballer, les dégagements s'opèrent en douceur sans entamer les forces profondes du marché, l'intérêt tourne. *« Tout va bien »*, assurait l'oracle maison qui, consultant et reconsultant les astres, n'y trouvait pas l'ombre d'un mauvais présage.

« Le mois de septembre sera bon », lâcha-t-il de façon péremptoire.

La Bourse de Paris est désormais à moins de 3 % de son plus haut niveau historique, atteint le 15 mai dernier. Le franchira-t-elle dans les prochains jours ou au contraire observera-t-elle une pause pour mieux prendre son élan ? En deux semaines, le marché a monté sans arrêt. Neuf séances de hausse consécutive ne constituent pas encore un record mais déjà une très longue étape, qui appelle peut-être une correction, mais pas nécessairement.

Une certitude : la reprise d'été est cette fois bien en marche. Notons que le marché continu s'est enrichi vendredi de huit nouvelles valeurs, à savoir Crouzet, Docks de France, Ecco, Europe 1, Guyenne et Gascogne, Hachette, Prouvost, Schneider. Il en compte désormais quinze. Elle seront cinquante à la fin de l'année, si tout va bien.

ANDRÉ DESSOT.

ÉTATS-UNIS

Doublement des transactions en devises étrangères en trois ans

Le volume des transactions quotidiennes en devises étrangères sur le marché américain a pratiquement doublé en trois ans, selon une étude de la banque de la Réserve fédérale de New-York. Cette étude, réalisée tous les trois ans depuis 1977 par la Réserve fédérale, porte uniquement sur le dernier mois de mars et a été conduite auprès de trois types d'institutions : banques, firmes de courtages et institutions financières non bancaires. Les transactions déclarées par les cent vingt-trois banques situées aux Etats-Unis qui ont participé à cette étude se sont élevées en moyenne à 63,1 milliards de dollars, soit une hausse de 89 % par rapport au roulement quotidien d'avril 1983 (33,5 milliards). En avril 1983, l'étude concernait cent six banques.

Après ajustement pour éviter de compter deux fois une même transaction rapportées par deux banques, le chiffre net est estimé à 50 milliards de dollars par jour, soit une augmentation de 92 % par rapport à avril 1983 (26 milliards). Les transactions en devises étrangères opérées par neuf firmes de courtage (telles Bierbaum-Martin, Tullet and Tokyo ForEx...) se sont élevées en moyenne à 25,9 milliards de dollars par jour, une hausse de 84 % par rapport à avril 1983 (14,1 milliards). Ce chiffre de 25,9 milliards ressort également dans les 50 milliards de transactions bancaires.

Enfin le volume des transactions réalisé par l'intermédiaire de treize institutions non bancaires (comme Shearson Lehman Bros. ou Prudential Bache), a été en moyenne de 13,9 milliards de dollars par jour en mars. Après ajustement, le montant des transactions quotidiennes est estimé à 8,5 milliards de dollars. Pour la première fois, cette étude de la Réserve fédérale concerne ce type d'institutions en raison de leur rôle grandissant sur les marchés des changes.

Ce rapport indique que en regard de 1983 les trois principales devises étrangères dans les échanges sur le marché américain demeurent par ordre de grandeur le mark, le yen et la livre britannique, même si leur part du marché a augmenté.

Dans les transactions bancaires, le mark représente 34,2 % contre 32,5 % en 1983, le yen 23 % contre 22 % et la livre 18,6 % contre 16,6 %.

Le mark est également la monnaie d'échange principale dans les transactions opérées par les firmes de courtage et les institution non bancaires, respectivement 31,5 % et 37,7 %, tandis que le yen se trouve en seconde position avec 26,8 % et 22 %.

Dans les transactions bancaires, la part du franc suisse, du dollar canadien et du franc français a baissé par rapport à il y a trois ans. – *(AFP.)*

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 14 août	Cours 22 août
Or fin (kilo en barre) ...	82 200	82 800
– (kilo en lingot) ...	83 300	82 150
Pièce française (20 fr.) .	544	520
● Pièce française (10 fr.) .	395	395
Pièce suisse (20 fr.) ...	539	533
Pièce latine (20 fr.)	480	467
● Pièce tunisienne (20 fr.)	490	485
Souverain	614	634
● Souverain Elizabeth II	600	598
● Demi-souverain	380	369
Pièce de 20 dollars	2 880	3 160
– 10 dollars	1 510	1 502
● – 5 dollars	985	1 100
– 50 pesos	3 195	3 165
● – 20 marks	665	667
– 10 florins	501	490
● – 5 roubles ...	370	350

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Génér. des Eaux .	795 461	937 206 584
Générale Biscuit .	137 152	313 413 250
Club Méditerr. ..	478 656	297 221 894
Lafarge	199 680	278 364 379
Michelin	74 448	256 542 875
CSF	148 934	250 627 200
Peugeot	201 158	224 665 288
CNE 3 %	46 567	208 546 200
Total	420 174	174 805 377
Midi	95 054	161 281 069
BSN	38 827	159 731 697
L'Oréal	4 484	149 601 686
Elf	478 933	147 081 676

(*) Du 13 au 21 juillet inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 août

COURS	ÉCHÉANCES Août 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Premier	111,55	112,70	113,65	113,60	113,45
+ haut	111,55	112,70	113,65	113,60	113,50
+ bas	111,55	112,50	113,45	113,40	113,20
Dernier	111,55	112,50	113,60	113,45	113,25
Compensation .	111,55	112,50	113,60	113,45	113,25

Nombres de contrats : 5 998.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	18 août	19 août	20 août	21 août	22 août
RM	1 012 839	1 628 784	2 377 672	2 254 598	1 555 218
Comptant					
R. et obl. ..	4 320 116	6 391 106	6 383 555	5 559 307	3 714 710
Actions ..	198 991	262 483	300 551	326 913	278 748
Total	5 531 946	8 282 373	9 061 778	8 140 818	5 548 676
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	148	150	150,5	153	–
Étrangères	107,2	108,5	108	110	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance .	149,2	150,7	151,3	153,5	153,9
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	388	391,4	394,2	399,7	402,1

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Nouvelle hausse

Soutenu par l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt, le marché a cette semaine poursuivi son avance à bonne allure, presque sans prendre un instant de repos. Vendredi, à l'issue d'une dernière progression, l'indice des industrielles s'établissait à 1 887,79 (+ 32,20 points).

Les investisseurs s'attendaient à de mauvaises nouvelles économiques susceptibles de fléchir la décision du FED de surseoir au moins jusqu'en septembre à un assouplissement des conditions de crédit. Ils n'ont pas été déçus. En particulier, la baisse des mises en chantier de logements en juillet (– 1,8 %) a témoigné du marasme et convaincu la Banque centrale américaine de la nécessité d'insuffler une bouffée d'oxygène. Celle-ci réduisait mercredi son taux d'escompte d'un demi-point à 5 1/2 %. Tardive et modeste, cette mesure n'en a pas moins produit une bonne impression. L'annonce d'autre part d'une accélération des ventes de biens durables a encouragé de nouveaux achats. L'intérêt s'est surtout porté sur les valeurs à haut rendement, le projet de réforme fiscale prévoyant de supprimer les bénéfices sur les gains en capital.

	Cours 15 août	Cours 22 août
Alcoa	37 1/8	36 3/8
ATT	23 3/8	23 1/2
Boeing	59 1/2	61 3/8
Chase Man. Bank ..	41 1/4	42 1/8
Du Pont de Nemours	79 1/8	82
Eastman Kodak ...	56 3/8	57 1/8
Exxon	64 7/8	65 3/4
Ford	59 1/4	62 1/8
General Electric ...	76 3/8	75
General Motors ...	70 1/2	72 7/8
Goodyear	32 1/2	34
IBM	133 3/8	137 7/8
ITT	53 3/4	54 3/8
Mobil Oil	34 7/8	35 3/8
Pfizer	69 3/4	67 7/8
Schlumberger	32 3/8	32 1/8
Texaco	31	32
UAL Inc.	54 1/4	53
Union Carbide	21 3/4	21 7/8
US X	17 1/8	19 3/8
Westinghouse	57 3/4	57 7/8
Xerox Corp	55 5/8	57 1/2

LONDRES
Irrégulier

Après les bons résultats obtenus la semaine précédente, le marché londonien a évolué ces derniers jours de façon très irrégulière. Mais il ne s'est jamais beaucoup écarté de ses niveaux atteints le 15 août. Finalement, l'indice des industrielles n'a pratiquement pas varié. Les investisseurs ont été passablement déçus des réticences manifestées par la RFA et le Japon pour suivre les Etats-Unis sur la voie d'une désescalade monétaire.

Indices « F.T. » du 22 août : Industrielles, 1 271,2 (contre 1 271) ; mines d'or, 235,9 (contre 229,6) fonds d'Etat, 89,54 (contre 89,29).

	Cours 15 août	Cours 22 août
Beecham	403	395
Bowater	328	313
Brit. Petroleum ...	681	640
Charter	250	256
Courtaulds	269	261
De Beers (*)	683	635
Free Gold (*)	8 3/8	9 1/8
Glaxo	1 000	950
Gt. Univ. Stores ...	13 7/8	14 3/8
Imp. Chemical	10 3/32	10 3/64
Shell	856	885
Unilever	17 29/32	19 3/64
Vickers	398	400
War Loan	38 1/8	38 5/8

(*) En dollars.

FRANCFORT
Nouvelle hausse

Le baromètre est resté au beau fixe et le marché allemand a rajouté 4,5 % de hausse à son avance précédente. Les investisseurs ont surtout été encouragés à prendre des positions par la perspective d'une baisse des taux d'intérêt, qui aurait pour effet de doper une économie déjà en très bonne condition. Fermeté des valeurs chimiques et bancaires.

Indice de la Commerzbank du 22 août : 2 091 (contre 2 009,8).

	Cours 15 août	Cours 22 août
AEG	311,50	333,50
BASF	264	274
Bayer	285	307,90
Commerzbank	316	336
Deutschebank	820	846,50
Hoechst	266	281,60
Karstadt	420	443
Mannesman	180,50	171,50
Siemens	687	708,50
Volkswagen	511	518,50

TOKYO
Ventes bénéficiaires

Après avoir battu de nouveaux records, le Kabuto-Cho a fléchi en fin de semaine sous le poids des ventes bénéficiaires et reperdu très au-delà tous ses gains initiaux. Devant les excès commis, de nombreux investisseurs ont en effet jugé bon de prendre leur distance, le marché nippon n'ayant pas, comme les autres places, encore fait sa crise de croissance.

Indices du 23 août : Nikkeï : 18 132,83 (après un record à 18 936,2) contre 18,376,41. Indice général : 1 508,89 (après 1 583,35) contre 1 529,29.

	Cours 15 août	Cours 22 août
Akaï	405	388
Bridgestone	640	646
Canon	890	943
Fuji Bank	1 750	1 720
Honda Motors	1 020	1 200
Matsushita Electric	1 250	1 560
Mitsubishi Heavy ..	583	635
Sony Corp.	2 820	3 070
Toyota Motors	1 370	1 610

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Une euro-joie de vivre retrouvée

L'optimisme qui se faisait jour à la veille du week-end précédent s'est confirmé cette semaine. L'abaissement plus rapide que prévu du taux d'escompte aux Etats-Unis a ravivé les espoirs de voir l'Europe suivre rapidement l'exemple de la Fed, la réserve antérieure des Allemands dans ce domaine paraissant avoir notoirement faibli. En fait les euro-banquiers sont persuadés que les autorités monétaires américaines procéderont à une baisse supplémentaire de l'escompte dans les deux mois à venir.

La brusque décision de la Fed a été prise pour des motifs purement économiques à la suite du ralentissement de l'activité outre-Atlantique. Comme celle-ci ne semble pas prête de retrouver son dynamisme, un coup de pouce supplémentaire, au niveau du loyer de l'argent, paraît d'autant plus inévitable que la diminution de 0,5 point arrêtée mercredi 20 août est faible.

Les différents secteurs composant le marché international des capitaux ont donc retrouvé une euro-joie de vivre perdue depuis le début de l'été, encore que celle-ci soit tempérée par la faiblesse du dollar américain. La principale crainte est d'assister à une avalanche d'euro-émissions nouvelles précitée par un optimisme frisant l'insouciance. On l'a déjà bien vu au cours de ces derniers dix jours, où, dans le secteur libellé en dollars canadiens, plus de 700 millions ont déferlé au travers de trois émissions internationales. Engorgé, le marché qui avait, au début, réagi positivement, parce que le papier en dollars canadiens offre des coupons élevés et que la devise à feuille d'érable paraît stable vis-à-vis de sa puissante consœur américaine, s'est progressivement découragé.

Le marché des émissions internationales libellé en deutschemarks, porté par la perspective de taux d'intérêt plus bas dans un avenir rapproché, est en bonne forme. Le CCF en a profité pour lancer une émission de 125 000 *warrants* qui, au cours des sept prochains mois, permettront aux porteurs d'acquérir à un prix de 100,25 les euro-obligations 6,375 % 1994 émises par le CCF au début de l'automne dernier. La proposition de la banque française s'est tout de suite avérée un grand succès. Les *warrants*, initialement offerts à un prix unitaire de 22 deutschemarks, se sont envolés dans les heures qui suivirent pour atteindre 28 à 30 DM.

Le compartiment des euro-emprunts en francs français a, lui aussi, très fortement progressé. Des achats importants, émanant d'étrangers refluant sur la devise tricolore et surtout de la Caisse des dépôts, ont provoqué une hausse des cours de l'ordre de 100 à 150 points de base durant la journée du jeudi 21 août. Le marché des euro-émissions en francs à taux d'intérêt fixe, qui avait beaucoup souffert depuis deux ans, s'en est trouvé revigoré et pourra rouvrir sans crainte le mardi 26 août, jour où la société des téléphones de Copenhague entend lancer une euro-émission rétractable de 500 millions de francs français sous la direction du CCF. D'une durée maximum de quinze ans, mais remboursable par anticipation au gré des porteurs tous les cinq ans, la transaction devrait voir le jour avec un coupon annuel de 8 % qui restera en vigueur jusqu'en 1991.

L'Oréal, sans égal

L'Oréal, qui va procéder à la création de 429 142 certificats d'investissement, soit quelque 1,3 milliard de francs français et l'équivalent de 10 % de son capital social avant la présente émission, entend en placer une part très importante sur le marché international des capitaux dans le cadre d'une opération originale à bien des égards. Gesparal, société appartenant au groupe Nestlé et à la famille Bettencourt, qui contrôle 56,6 % des actions et 70 % des droits de vote de l'Oréal, a décidé de ne pas souscrire. Elle a préféré céder ses droits à un groupe international de banques conjointement dirigé par la BNP et Morgan Stanley International, ce dernier s'avérant l'euro-teneur de plumes.

Ce syndicat bancaire placera donc sur la scène internationale les 242 788 certificats d'investissement à la jouissance desquels a renoncé Gesparal, sur la base d'une décote de quelque 12,50 % par rapport à un cours de clôture de l'action d'environ 3 629 F à la Bourse de Paris le jeudi 21 août. Le prix de chaque certificat d'investissement devrait donc se situer aux environs de 3 175 F français.

En plus de cette tâche, le consortium bancaire s'est engagé à souscrire le solde des droits que les actionnaires autres que Gesparal renonceraient à exercer. Mais, à ce stade, le syndicat bancaire a préféré se scinder en deux, afin de se répartir équitablement la besogne : le placement d'un maximum de 97 415 certificats d'investissement est dès lors assuré à l'étranger par les euro-banques, sous la houlette de la BNP et de Morgan Stanley, et de 88 939 titres à l'intérieur de l'Hexagone par un groupe de banques françaises placées sous la tutelle de la BNP et d'Indosuez.

L'un des aspects les plus intéressant de l'opération est qu'à chaque certificat d'investissement, ainsi qu'il en va pour toute émission de ce type, est attaché un droit de vote pour les actionnaires initiaux. Celui-ci n'est, toutefois, pas cessible. En revanche, les actionnaires, bénéficiant du droit de vote, peuvent fort bien acquérir des certificats d'investissement. Si, à ces derniers, ils choisissent de rattacher les droits de vote qui leur sont par essence dévolus, ils parviendront donc à reconstituer de nouvelles actions ordinaires dotées d'un droit de vote.

Cette possibilité revient à minorer la valeur d'un droit de vote que le marché français a généralement tendance à surévaluer, et, à conférer une plus-value aux certificats d'investissement démunis de droits de vote. Très peu de professionnels ont observé qu'en cas d'une OPA éventuelle les détenteurs du droit de vote devront auparavant se procurer les certificats démunis de droit de vote, décision qui pousserait automatiquement à la hausse le cours des certificats d'investissement.

C'est là le côté le plus fascinant de l'émission parce que dans sa structure actuelle, c'est-à-dire aussi longtemps que Gesparal est assuré du contrôle de l'Oréal, la majorité de l'actionnariat ne peut changer, Nestlé s'étant engagé a reprendre les actions de la famille Bettencourt et réciproquement. Cet accord est d'autant plus unique dans les annales tricolores qu'il bénéficie du sceau des autorités françaises.

Achetez des certificats l'Oréal : de toute manière, le ratio entre le cours actuel de l'action et les résultats de la société est actuellement sous-estimé. Les investisseurs institutionnels étrangers ayant la possibilité d'acquérir une participation importante, même sans droits de vote, dans le capital de l'Oréal, seront certainement sensibles à la possibilité qui leur est offerte d'acheter un titre aussi rare que prestigieux.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Cher mark

Guerre des taux d'intérêt, nouvelle appréciation du deutschemark : la semaine sur le marché des changes a été sans grande surprise, si les éléments d'influence n'ont pas manqué.

En tendance hebdomadaire, la devise américaine a connu une légère érosion, alimentée plus par de mauvais indices économiques que par une baisse solitaire – la quatrième depuis le début de l'année – du taux d'escompte aux Etats-Unis. Affaibli, lundi (6,70 F), par la publication du taux d'utilisation des capacités de production outre-Atlantique – une nouvelle baisse de 0,2 % pour atteindre le plus bas niveau depuis novembre 1983 – le billet vert se raffermissait mardi sur des rachats de couverture (6,74 F). Mais l'annonce, mercredi 20 août, que le produit national brut n'avait augmenté que de 0,6 % au second trimestre en rythme annuel (les premières estimations faisaient apparaître un taux de croissance de 1,1 %) a fait replonger le dollar sur toutes les places (6,6860 F au fixing à Paris).

Voilà sans doute pourquoi la baisse du taux d'escompte américain d'un demi-point (de 6 % à 5,5 %) le 20 août, au demeurant attendue depuis la fin de la semaine dernière, puisque la FED avait prévenu les ministres des finances des grands pays industrialisés, n'a pratiquement pas eu d'effet immédiat sur les cours de la devise américaine. Malgré la solitude américaine – le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita, ne prévoyait pas de décision rapide – le dollar se redressait à Paris, jeudi (6,7230 F) s'il restait à peu près stable contre les devises allemande et japonaise.

Une nouvelle érosion en fin de semaine (6,6810 F au fixing à Paris vendredi) n'était interrompue dans les transactions interbancaires de l'après-midi que par la forte progression en juillet, outre-Atlantique, des ventes de biens durables (+ 4,3 %), certes gonflées par les achats militaires, mais néanmoins plus importantes qu'attendu et venant ainsi trancher avec le sentiment d'extrême morosité économique qui prévalait.

En fait, reconnaissent les cambistes, tout est lié à l'évolution des taux d'intérêt. Et ils pensent – comme la Rue de Rivoli d'ailleurs – qu'il serait bien étonnant que l'Allemagne fédérale ne finisse pas par suivre la voie américaine, permettant à Tokyo, mais aussi à Paris, où toute baisse est rendue actuellement impossible par la forte revalorisation du deutschemark face au franc, d'abaisser aussi le coût de l'argent.

Avec une inflation zéro, un commerce extérieur toujours plus excédentaire et une croissance économique révisée en hausse, l'Allemagne fédérale attire désormais les capitaux flottants malgré la faiblesse de ses taux d'intérêt. Les sorties nettes de capitaux n'ont d'ailleurs cessé de se réduire depuis les décisions européennes d'Ootmarsun en avril dernier. Pour la première fois, depuis ce rajustement monétaire, le deutschemark a coté officiellement mercredi à Paris 3,2599 F soit un niveau supérieur à son cours pivot dans le système monétaire européen (3,25617 F) et cette évolution s'est accentuée en fin de semaine (3,2738 F jeudi, puis 3,2769 F vendredi).

A noter cependant que le yen s'est aussi légèrement affaibli par rapport au mark allemand. « *C'est difficile à expliquer*, affirme un cambiste, *mais peut-être pense-t-on que la parité dollar-yen est arrivée à un palier* » ; et que le franc français, s'il a cédé du terrain, n'est pas pour autant réellement attaqué, bien qu'il ait cédé jeudi entre 0,3 % et 0,4 % face à toutes les grandes devises. Il n'y a d'ailleurs pas de tension sur l'eurofranc et la Banque de France n'est pas intervenue, alors que, nul ne l'ignore, elle aurait tout à fait les moyens de faire retomber la devise ouest-allemande en dessous de son cours pivot. De là à penser que Paris, comme Washington, veut forcer Bonn à faire quelque chose sur les taux d'intérêt et n'est pas mécontent, en outre, pour son industrie, de voir la devise de son principal partenaire commercial atteindre enfin le niveau qu'espérait M. Balladur lors de la dévaluation...

Deux autres monnaies ont subi cette semaine des secousses liées à leur situation intérieure. La dévaluation, le 19 août, de 10 % du dinar tunisien pour « *dynamiser le commerce extérieur et rendre compétitifs les produits tunisiens à l'exportation* » est venue souligner que la crise économique était dans le pays au moins aussi profonde que l'est la crise politique en vue de la succession de M. Bourguiba.

Quant au dollar australien, monnaie très volatile sur un marché étroit, il a mal réagi au plan d'austérité présenté le 19 août par le gouvernement travailliste de M. Hawke pour compenser les effets de la baisse des matières premières.

L'or, enfin, en vedette la semaine passée, s'est assagi, retombant en dessous de 380 dollars l'once à Londres avant de remonter assez nettement vendredi à 386,25 dollars. Le platine est monté à 600 dollars l'once, son niveau le plus élevé depuis six ans.

BRUNO DETHOMAS.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 18 AU 22 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,4960	–	14,9589	60,8273	49,8196	2,3669	43,4783	0,0711
	1,4890	–	14,9342	60,3318	48,5672	2,3452	43,1034	0,0705
Paris	10,0068	6,6850	–	406,63	327,70	15,8225	290,65	4,7512
	9,9703	6,6960	–	403,98	325,21	15,7035	288,62	4,7238
Zurich	2,4594	1,6440	24,5924	–	80,5882	3,8911	71,4782	1,1684
	2,4680	1,6575	25,7537	–	80,5002	3,8871	71,4439	1,1693
Francfort ...	3,0518	2,0400	30,5161	124,09	–	4,8284	88,6957	1,4499
	3,0658	2,0590	30,7493	124,22	–	4,8287	88,7500	1,4525
Bruxelles ...	63,2060	42,25	6,3201	25,6995	20,7108	–	18,3696	3,0028
	63,1072	42,64	6,3680	25,7255	20,7090	–	18,3793	3,0081
Amsterdam ..	3,4408	2,3000	34,4053	139,90	112,75	5,4438	–	1,6347
	3,4544	2,3200	34,6476	139,96	112,67	5,4409	–	1,6366
Milan	2104,87	1407	210,47	855,84	689,71	33,3018	611,74	–
	2110,65	1417,50	211,69	855,20	688,44	33,2434	610,99	–
Tokyo	229,34	153,30	22,9319	93,2482	75,1471	3,6284	66,6522	0,1090
	229,85	153,70	22,9542	92,7300	74,6478	3,6045	66,2500	0,1084

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 août, 4,3607 F contre 4,3565 F le vendredi 14 août.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

22 août 1986

LIRE ITALIENNE
MARK ALLEMAND
LIVRE IRLANDAISE
FLORIN NÉERLANDAIS
FRANC FRANÇAIS
FRANC BELGE
COURONNE DANOISE

+1,50
+1,25
%
0
−0,25
−0,50
−0,75
−1
−1,25
−1,50
−1,75
−2,00
−2,25

Plafond
Plancher

*Système monétaire européen

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Brusque réveil du café

Les marchés internationaux du café se sont brutalement réveillés cette semaine, avec une hausse à Londres de plus de 400 livres par tonne en quatre séances. Sur l'échéance de livraison de novembre, d'un plus bas à 1 670 livres, la tonne de café est passée, dès l'ouverture du marché londonien, le 22 août, à 2 145 livres, soit le cours le plus élevé depuis la mi-mai. « *Le café a, semble-t-il, touché le fond* », nous déclarait, début juillet, un professionnel, et il n'aura fallu que quelques semaines pour que son pronostic se réalise. Pourtant, contrairement à ce que l'on pouvait penser, le coup de fouet que vient de vivre le marché ne doit rien aux gelées de l'hiver brésilien, dont le risque raffermit traditionnellement les cours jusqu'en septembre, à l'approche du printemps austral.

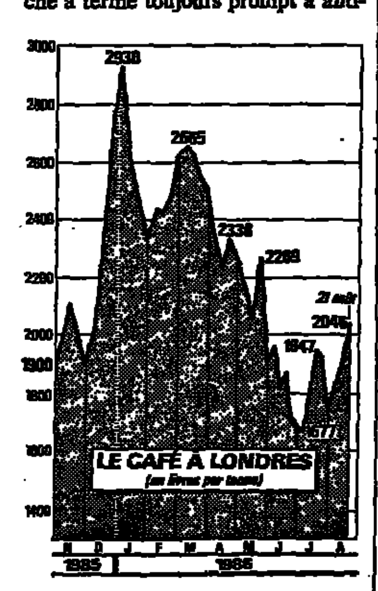
En réalité, la chute libre qui a succédé ces derniers mois à la hausse jugée excessive de décembre-janvier nécessitait, de l'avis des analystes, une correction qui a trouvé un prétexte, d'ailleurs fondé, dans les nouvelles estimations de récolte au Brésil pour la campagne 1986-1987 (de début avril à fin mars).

Depuis plus de trois mois, on estimait la récolte brésilienne à 14,7 millions de sacs de 60 kilogrammes contre 29,6 millions lors de la précédente campagne, chute catastrophique provoquée par la sécheresse de l'an dernier. Or, ces dernières semaines, les exportateurs brésiliens réduisaient encore leurs estimations entre 10,3 et 10,7 millions de sacs, tandis que M. Paulo Graciano, président de l'Institut brésilien du café (IBC), laissait entendre, au cours de sa tournée d'inspection dans les plantations, que les chiffres devraient être revus à la baisse. De fait, ce vendredi, les chiffres sont tombés, qui ont ramené à 11,2 millions de sacs la récolte en cours. Qui plus est, la qualité du café dans certaines régions ne correspond pas aux normes d'exportation. La situation est d'autant plus grave que les dégâts causés aux caféiers auront des conséquences plus lointaines. Les estimations préliminaires pour la campagne suivante 1987-1988 ne donnent qu'une production de 22 millions de sacs ; simple hypothèse de travail, mais peu encourageante, dans la mesure où les incertitudes climatiques ne sont jamais écartées.

S'y ajoutent les conditions de production chez les petits exploitants agricoles, qui assurent 80 % de la récolte brésilienne. Ceux-ci connaissent de tels problèmes financiers que l'entretien des plantations se trouve compromis. Engrais et insecticides font parfois défaut, et certains producteurs n'hésitent pas à semer du maïs entre les caféiers...

Ce sombre tableau n'empêche pas M. Graciano d'afficher sa ferme détermination de conserver à son pays sa part du marché mondial représentée par son quota d'exportation de 17 millions de sacs par an en vertu de l'accord international. Et cette situation n'est pas davantage faite pour entamer l'humeur de M. Jorge Cardenas, directeur de la Fédération des producteurs de café de Colombie (deuxième pays producteur mondial), qui a déclaré : « *Nous sommes optimistes, car la demande sur toutes les variétés de café va être relancée, et le volume de nos ventes à l'exportation va progresser.* »

En ce qui concerne la prochaine évolution des marchés, tous les ingrédients semblent donc réunis pour une poursuite de la hausse, et les analystes sur graphique chiffrent même leur objectif à 2 300 livres. Mais rien n'est évident sur un marché à terme toujours prompt à anticiper, qui a déjà, au moins partiellement, anticipé la dernière estimation de l'IBC. Il lui reste à prévoir quelle sera l'ampleur de la demande hivernale des pays occidentaux.



Les exportations des pays concurrents du Brésil ayant atteint le volume record de 40,7 millions de sacs entre octobre et avril dernier, on peut supposer que les torréfacteurs sont d'ores et déjà en partie « couverts ».

(Intérim.)

PRODUITS	COURS DU 22-08
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	886 (– 9,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	759,5 (+ 4) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 572 (+ 51) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 250 (– 25) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	2 175 (+ 275) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 969 (+ 10) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	256,75 (– 3,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	168,75 (– 2,50) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	154,30 (+ 4,70) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Dans l'attente du « consensus »

Et de deux. En l'espace d'un mois, la Réserve fédérale américaine aura pris, à deux reprises, l'initiative de baisser son taux d'escompte avec le ferme espoir de voir ses principaux partenaires commerciaux agir de même. A chaque fois, pourtant, ceux-ci se sont bien gardés de suivre l'exemple des Etats-Unis. Mais si les Japonais paraissent solidement ancrés sur les positions qu'ils défendaient déjà au début de juillet lorsque le discount rate américain fut réduit de 0,5 point – à savoir qu'« *il n'y a pas urgence* », – les Allemands de l'Ouest et les Britanniques pourraient, eux, être plus sensibles, à brève échéance, aux « *amicales pressions* » exercées sur eux par les représentants de la Maison Blanche.

Dans un premier temps, le conseil central de la Bundesbank est resté sourd aux appels en provenance d'outre-Atlantique, et l'on sentait bien qu'il s'agissait-là d'un refus de son président, M. Karl Otto Poehl, qui a reçu l'assentiment du gouvernement fédéral. Mais ce « nein » officiel ne doit pas faire illusion. L'Allemagne fédérale a, elle aussi, l'œil rivé sur l'évolution de sa masse monétaire et, à cet égard, le gonflement de 5 milliards de marks enregistrés au mois de juillet – dont la nouvelle a été connue à la veille du week-end – pourrait inciter les autorités de Bonn à revoir leur position.

De plus, une réunion des gouverneurs des banques centrales européennes est prévue pour les 8 et 9 septembre à Bâle. De l'avis de certains commentateurs, elle pourrait servir de cadre à un « consensus » sur une baisse concertée des taux d'intérêt, dont le principe pourrait être arrêté, pour la Bundesbank, à l'occasion de la réunion de son conseil central, le 28 août.

A première vue, les Japonais, eux, sont plus catégoriques. Les responsables de la banque centrale nippone faisaient savoir d'emblée qu'ils avaient « déjà donné » en abaissant, à trois reprises depuis le début de l'année leur taux d'escompte, pour le ramener à 3,5 %, l'un des plus bas niveaux dans le monde. Mais, là aussi, on sait que Tokyo doit présenter dans le courant du mois de septembre un nouveau programme de stimulation de l'économie nippone, lequel devrait comprendre une série de mesures budgétaires et fiscales. Une occasion rêvée pour donner satisfaction aux Etats-Unis où quelques banques annonçaient déjà en fin de semaine une réduction de leurs taux domestiques. Après la South West Bank of Saint-Louis et la People Bank of Bridgeport, un petit établissement du Connecticut, qui décidaient toutes deux de ramener leur taux de base de 8 % à 7,5 %, c'était au tour de la Bankers Trust de réduire son taux d'avance sur titres (broker rate) à 6 7/8 % contre 7 1/4 % précédemment.

Et les autres pays ? Eh bien ! la Grande-Bretagne attend... pendant que les entreprises donnent de la voix. Samedi, M. Kenneth Edwards, le directeur général adjoint du patronat britannique, la Confédération of British Industry (CBI), exigeait « *une action urgente* » en regrettant « *que le signal donné par la baisse des taux d'intérêt américains n'ait pas été suivi par la Banque d'Angleterre* ».

Quant à la France, elle observe l'Allemagne fédérale, laquelle regarde le Japon qui, lui-même... Bref, on joue au chat et à la souris. « *Il est vrai que les taux ont bien baissé dans notre pays* », assure un professionnel. De fait, sur le marché obligataire, par exemple, où la baisse a été particulièrement marquée depuis le début de l'année, le taux des emprunts garantis par l'Etat était à 8,14 % en fin de semaine, alors qu'il se situait à 8,50 % début août. A la veille du week-end, quelques prises de bénéfices étaient perceptibles, ce qui a eu pour effet de faire remonter de trois ou quatre centimes les fonds d'Etat à court et à long terme, mais, dans l'ensemble, le marché est « *bon* ». A l'émission, le *BALO* du 1er septembre comportera le détail de l'emprunt de 2,5 à 3 milliards de francs lancé par le fonds spécial des grands travaux et, dans l'intervalle, le placement de l'émission de la RATP sous forme, notamment, d'une tranche à taux fixé de 1,2 milliard de francs, s'effectue au mieux puisqu'on relève même des marges négatives.

Sur le marché monétaire, enfin, où le taux au jour le jour se situait à 7 % pendant la majeure partie de la semaine, on faisait simplement état d'une certaine tension sur les euro-francs à l'approche de week-end avec un taux de 7 1/2 à 3/4 sur un mois contre 7 % la semaine précédente. « *Mais les institutionnels sont là* », faisait valoir un spécialiste, soulignant notamment la bonne tenue des OAT (obligations assimilables du Trésor). « *A l'avenir, le marché devrait demeurer très prudent, même au-delà d'une éventuelle baisse concertée des taux d'intérêt dans le monde. Et c'est tant mieux...* »

SERGE MARTI.

Le Monde

La préparation de l'ordonnance sur le découpage électoral

Le PCF demande à M. Mitterrand d'« assumer ses responsabilités »

Le PCF est resté sur le pont pendant tout l'été pour dénoncer le « *charcutage* » du découpage électoral. Persuadé que le seul but du rétablissement du scrutin majoritaire uninominal à deux tours vise la disparition de la représentation communiste à l'Assemblée nationale – sans le système proportionnel mis en place par les socialistes pour les législatives du 16 mars, le PCF n'aurait peut-être pas eu un groupe de trente députés. Les dirigeants du parti ont mené leur offensive dans deux directions : le ministère de l'intérieur et l'Élysée.

Ils ont accusé M. Charles Pasqua d'être le principal artisan du « *charcutage des libertés* », du « *tripatouillage électoral* ». Puis ils ont mis en évidence le fait que le PCF est, selon eux, le seul parti à ne pas être consulté ou mis au courant des retombées locales de ce « *scrutin de voleur* » alors que toutes les autres formations (droite et PS, cela va de soi, et même le Front national) étaient dans le secret.

D'autre part, la direction du PCF s'est tournée vers M. François Mitterrand, oscillant entre le SOS et l'injonction à ne pas signer l'ordonnance sur le découpage. Dans *l'Humanité* du 23 août, Roland Leroy exprime ainsi la position du PCF : « *Ce n'est pas une prière que nous lui adressons, ce n'est pas une injonction que nous lui faisons. Nous le mettons en état d'assumer ses responsabilités.* »

Pour sa part, Mme Jackie Hoffmann, député communiste des Yvelines, a dénoncé vendredi 22 août à Trappes, comme l'avait fait avant elle M. Jean-Claude Gayssot en Seine-Saint-Denis (*le Monde* du 16 août), le caractère « *profondément scandaleux* » du découpage qu'elle qualifie de « *véritable coup de force* ».

Enfin, dans le dernier numéro de *l'Humanité Dimanche*, M. Robert Escarpit, universitaire bordelais, candidat du PCF aux élections régionales en Gironde, écrit que M. Pasqua « *risque fort de sortir de l'arène sur une civière, accompagné de la formidable bronca qui sanctionne l'outrecuidance des matamores qui confondent corrida et boucherie* ».

Comparant ainsi le ministre de l'intérieur à un torero-boucher et le peuple au taureau, M. Escarpit conclut : « *Il faudra bien pourtant que M. Pasqua se décide à descendre dans l'arène pour tenter de lui donner de l'épée dans le morillo. Mais qu'il se méfie, estoquée par un matador, qui est plus un charcutier qu'un vrai torero, la bête est encore redoutable.* »

Le Conseil d'Etat devrait être saisi, le lundi 25 août, du projet de M. Pasqua corrigé compte tenu des remarques formulées par la commission dite des « sages ». Le rapport de cette commission devait être publié mardi 26 août au *Journal officiel*. Le Conseil d'Etat souhaite disposer d'un délai suffisant pour examiner la seconde mouture du projet Pasqua.

Le ministre de l'intérieur avait parlé dans un premier temps, de soumettre l'ordonnance définitive au conseil des ministres du 3 septembre. Il semble que le Conseil, compte tenu de retards successifs, ne pourra pas être saisi avant le 17 septembre.

M. Mitterrand attend le projet définitif avant de donner son opinion et de dire s'il signera ou non l'ordonnance.

Après la mort de quatre militants de SOS-France

M. Stoléru : il n'y a pas un bon et un mauvais terrorisme

Après le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), M. Lionel Stoléru (UDF), ancien secrétaire d'Etat au travail manuel, a demandé, lui aussi, la dissolution de SOS-France après la mort de quatre membres de cette association qui s'apprêtaient à commettre un attentat à l'explosif.

Rappelant, vendredi 22 août sur les antennes d'Europe 1, que M. Pasqua, ministre de l'intérieur, avait fait « *des déclarations très nettes contre le terrorisme* », M. Stoléru a ajouté : « *Il n'y a pas un bon terrorisme et un mauvais terrorisme, il y a une seule forme de terrorisme quel qu'il soit, et à ce moment-là il faut agir et dissoudre. (...) SOS-France semble avoir été conçu par certains mouvements d'extrême droite comme une riposte à SOS-Racisme, mais il y a une différence de nature : SOS-Racisme est un mouvement pacifique qui prêche la bonne coexistence entre les Français et les étrangers, alors que SOS-France semble être un mouvement terroriste qui essaie de déstabiliser la société française par des bombes, des meurtres d'innocents.* »

D'autre part, M. Albert Lévy, secrétaire général du MRAP, a déclaré vendredi à Toulon, au cours d'une conférence de presse : « *Le problème de Toulon est grave, mais, en fait, c'est un problème national. (...) Il y a dans tout le pays une menée raciste qui crée un climat odieux et qui met en accusation toutes les populations d'immigrés. Il faut cesser de jouer avec le racisme.* »

De son côté, l'Amicale des Algériens en Europe dénonce, dans un communiqué, les « *agressions répétées qui relèvent d'un terrorisme délibérément raciste* ». S'étonnant que, « *dans la longue série des agressions racistes dirigées contre les Maghrébins, il a fallu qu'un accident survienne pour permettre à la police d'identifier les coupables* », l'Amicale insiste sur la nécessité de « *lutter avec plus de conviction et de clarté contre le climat xénophobe qui s'est progressivement installé en France* ».

M. Joseph Ortiz, président national de la FURR (Fédération pour l'unité des réfugiés, des rapatriés et de leurs amis), demande, pour sa part, « *la dissolution de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), du MRAP et de SOS-Racisme, qui, par leurs provocations répétées, exacerbent les nationaux, donnent naissance à des groupes qui risquent de devenir violents* ».

Liban

Le Hezbollah accuse les « casques bleus » français d'« assassinat prémédité »

Beyrouth (*AFP*). – Le Hezbollah (parti de Dieu), pro-iranien, a accusé, vendredi 22 août, dans son hebdomadaire, les casques bleus français d'avoir prémédité « *l'assassinat* » d'un responsable du mouvement Amal dont la mort a déclenché de sanglants affrontements entre Français et miliciens chiites au Liban-Sud. Haïdar Khalil, responsable du mouvement chiite Amal à Maarakeh (92 km au sud de Beyrouth), avait été tué le 11 août, à un barrage français de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL).

L'hebdomaire du Hezbollah, *Al Aahd*, publie un fac-similé d'un « *document* », rédigé en arabe et attribué au colonel Rousseau, commandant du bataillon opérationnel français d'août à décembre 1985, et qui, selon lui, « *éclaircit les circonstances de l'assassinat du martyr Haïdar Khalil* », qui appartenait à la tendance hezbollah au sein d'Amal.

Ce « *document* », daté du 29 novembre 1985, mentionne la « *conduite insupportable* » de Haïdar Khalil et de ses hommes envers le contingent français qui a fait preuve « *d'un peu trop de patience* » et ne le « *fera plus désormais* ».

Ce rapport, écrit *Al Aahd*, prouve que « *l'assassinat* » de Haïdar Khalil « *est un acte prémédité* » et que « *les ordres ont été donnés par de hauts responsables du contingent français* ».

« *Le contingent français agit en tant que puissance mandataire et non en tant que force de paix*, poursuit l'habdomadaire. *Il exerce des pressions politiques et s'ingère dans les affaires intérieures de la population du Liban-Sud... A l'exemple des puissances coloniales dans leurs relations avec les peuples colonisés, le rapport français tente de semer les dissensions au sein d'Amal en faisant la distinction entre les hommes de Haïdar Khalil, « excités et incontrôlés » et les « vrais responsables d'Amal » qui ont « la confiance du colonel Rousseau.* »

[L'authenticité du document attribué au responsable français du contingent est douteux dans la mesure où ce texte manuscrit est rédigé en arabe alors que la langue officielle de la FINUL est l'anglais. D'autre part, les documents internes des contingents qui composent la FINUL sont rédigés dans la langue nationale du contingent.]

Sans « changer de bord »

« Le Matin » lance une nouvelle formule

« Le Matin, *tout est clair* » : ce slogan publicitaire, claironné dans les pages du *Matin de Paris* depuis quelques semaines, pourra se vérifier le 26 août. La nouvelle formule du *Matin*, concoctée par des journalistes du quotidien qui l'ont finalement emporté face à deux équipes extérieures concurrentes, offrira ce jour-là un journal plus haut de 4,5 centimètres et comportant trente-deux pages en moyenne.

Décidée à rompre avec le modèle de maquette de *Libération* – qui prépare lui aussi une nouvelle formule destinée à paraître le 2 septembre, – armée d'une batterie d'études de la Cofremca et du CCA et de nombreux tests, la direction du *Matin* table sur des articles « *clairs et exhaustifs* », sur un renforcement de sa rubrique économie (cinq à huit pages quotidiennes et un supplément de huit à douze pages le jeudi) et de ses rubriques sport et culture.

Parmi les innovations : trois pages, en plus de la « une », consacrées aux informations de dernière heure (ce que font déjà certains quotidiens anglo-saxons), une rubrique de cotations et de commentaires boursiers, un courrier des lecteurs étoffé, des rubriques comme « Les gens du *Matin* » et « L'invité », une dernière page dévolue à la météo.

Mais « le Matin *change de look sans changer de bord* », annonce aussi sa campagne publicitaire. La liste des vingt-sept actionnaires de la Société pour le développement de la communication et de la presse (SDCP), qui contrôle majoritairement *le Matin de Paris*, tous membres ou proches du PS, le prouve (*le Monde* du 23 août). « Le Matin, indique son PDG, M. Jean-François Pertus, *restera ancré à gauche mais sans être militant.* »

Pour mener à bien son projet, M. Pertus a procédé à de nombreuses mutations au sein d'une rédaction qui compte maintenant cent trente journalistes, après l'embauche d'une quinzaine de nouveaux rédacteurs. Mais il lui reste à trouver un directeur de la rédaction, « *un grand professionnel, capable d'animer et de représenter le journal* », et deux adjoints. En effet, l'actuel directeur de la rédaction, Richard Liscia, devrait prochainement quitter *le Matin*, tandis que Bernard Morrot, un ancien de *l'Aurore* et du *Quotidien de Paris*, récemment nommé directeur adjoint de la rédaction du journal, chargé de « *vérifier la conformité de la nouvelle formule au projet* », est déjà fortement contesté par plusieurs journalistes.

Armé d'une nouvelle formule et d'un nouvel acte de foi, *le Matin de Paris* repart à la conquête de ses lecteurs perdus. M. Jean-François Pertus espère atteindre une diffusion de 140 000 exemplaires fin 1987 (contre 95 000 exemplaires actuellement) et augmenter la part de ses recettes publicitaires de 18 % à plus de 25 %.

Dix millions de francs ont été investis dans la campagne publicitaire – radios, presse professionnelle et magazine, affichage – confiée à l'agence de publicité DDRB, dont M. Jean-François Pertus fut vice-président. Le nouveau *Matin* attend maintenant son jour J.

Y.-M. L.

● **Jacques Jublin rédacteur en chef de *la Lettre quotidienne de l'Expansion*.** — Jacques Jublin, rédacteur en chef-adjoint de *la Lettre de l'Expansion*, vient d'en être nommé rédacteur en chef. Il succède à René Tendron, qui a souhaité être « *déchargé de ses responsabilités opérationnelles* » afin de se consacrer à l'agence de presse — Tel-Presse — *qu'il a lancée il y a quatre ans et qui édite notamment un lettre d'informations bancaires*. René Tendron continuera toutefois de participer à la rédaction de *la Lettre quotidienne de l'Expansion*, comme conseiller de la rédaction en chef. *La Lettre*, qui revendique 2 000 abonnements, a vu sa rédaction renforcée par l'arrivée d'Airy Routier, nommé, rédacteur en chef-adjoint, après avoir été chef du service « transports » au quotidien *les Echos*.

A l'Assemblée nationale

M. Guichon (RPR) remplacera M. Boyon

M. Jacques Boyon, député RPR de l'Ain, nommé, mardi 19 août, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense (*le Monde* du 21 août), sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suivant de liste, M. Lucien Guichon, membre du RPR, maire d'Oyonnax. Ce changement en entraîne un autre, puisque M. Guichon, élu conseiller régional le 16 mars, devrait laisser son siège à M. Gérard Armand, vice-président du conseil général de l'Ain, également membre du parti de M. Chirac.

M. Louis Dominici ambassadeur au Gabon

M. Louis Dominici a été nommé ambassadeur de France au Gabon, en remplacement de M. Pierre Dabezies, a annoncé vendredi 22 août, le Quai d'Orsay.

[Né en 1935, M. Louis Dominici est un ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Entré à l'administration centrale en 1962, il a été successivement en poste à Yaoundé, à Copenhague puis à la direction d'Asie-Océanie jusqu'en 1972. Il fut ensuite détaché aux cabinets de plusieurs ministres avant de revenir, en 1983, au Quai d'Orsay comme chef adjoint du service des relations commerciales, financières et industrielles. Il avait été nommé, en mai 1985, ambassadeur au Sierra-Leone.]

Le numéro du « Monde » daté 23 août 1986 a été tiré à 454 504 exemplaires



Du 25 au 29 août en Aquitaine

L'université d'été de la communication

L'université de la communication ouvrira ses portes le 24 août sous les pins girondins. Au programme de ces six jours, organisés par la Ligue de l'enseignement et le Centre d'éducation permanente et d'action culturelle d'Aquitaine (CREPAC), auxquels notre supplément « radio-télévision-communication » consacre cinq pages, des débats, animations, ateliers, stages, expositions placés sous le signe de « *la nouvelle donne audiovisuelle* ».

MM. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, maire de Bordeaux, et Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, inaugureront, lundi, cette rentrée du monde de l'audiovisuel, M. de Villiers devant s'exprimer plus tard sur les formations aux métiers de l'image.

Tour à tour, pendant la semaine, les différents médias seront mis sur la sellette : radio, télévision, télématique, etc., les principaux acteurs de l'audiovisuel s'étant inscrits nombreux au rendez-vous de Carcans-Maubuisson.

★ CREPAC d'Aquitaine : 16-56-81-78-40. Toutes les informations sur la 7e université d'été de la communication sont accessibles par Minitel : 3615 - VISTA - Code : COMM.



Dixième partie

Une étude

En arrivant avec cinq minutes de retard pour commencer la dixième partie, le vendredi 22 août, ce qui est d'abord discourtois et ensuite énervant pour l'adversaire, Karpov a, d'entrée, signifié à Kasparov que c'était lui qui... l'attendait de pied ferme.

De fait, le challenger se lança sans hésitation dans la répétition de la vingt-troisième et avant-dernière partie du match précédent où, toujours avec les Noirs, il obtint la nullité. Au treizième coup (...ç5), il innova même, plongeant Kasparov dans une longue, mais fructueuse réflexion qui lui donna un net avantage. Tellement net que son principal secondant, le grandmaître soviétique Iossif Dorfman, voyait poindre la victoire après : 22 Tçd1. La réponse de Karpov (Dé4) allait tout changer. En effet, l'échange des dames, puis des tours, ne laissait finalement à Kasparov qu'un minuscule avantage théorique : la supériorité du fou sur le cavalier.

On s'attendait alors à une rapide proposition de nullité, mais le champion du monde, peut-être furieux du comportement de Karpov avant le début de la partie, décida de prolonger le débat. Pourtant, s'il est vrai qu'à l'ajournement, il a l'initiative, on ne voit pas comment il pourrait conclure victorieusement. S'il y parvenait, cette finale passerait dans la catégorie des études : « Les Blancs jouent et gagnent ».

Reprise (éventuelle) de la partie, ce samedi.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Dixième partie
Gambit de la dame refusé

1. d4	d5	23. Dxé4 (19)	Cxé4
2. ç4	é6	24. Fa6	Cf6
3. Cç3	Fé7	25. Fxç8	Cxd5
4. Cf3	Cf6	26. Fa6	Cf6 (9)
5. Fg5	h6	27. f4 (11)	Té8
6. Fxf6	Fxf6	28. Rf2	Rf8 (6)
7. é3	0-0	29. Rf3	Té7
8. Tç1	ç6	30. Td8+ (8)	Té8
9. Fd3	Cd7 (5)	31. Txé8+	Cxé8
10. 0-0	dxç4	32. Ré4	Ré7
11. Fxç4	é5	33. Fç4	Cç7
12. h3	éxd4	34. Ré5	f6+
13. éxd4	ç5	35. Rf5	Cé8
14. Fb3 (20)	çxd4 (7)	36. Ré4	Cç7
15. Cd5	b6 (22)	37. h4	Rd6
16. Cxd4 (22)	Fxd4	38. Rf5	Ré7
17. Dxd4	Cé5	39. Rg6	Rf8
18. Fç4	Fb7	40. Rf5	Ré7
19. Tfd1	Tç8	41. Ré4 (8)	Rd6
20. Dg4	Fxd5	42. g4	Ré7
21. Txd5 (13)	Dé7	43. b4 (6)	Rd6
22. Tçd1 (8)	Dé4 (13)	44. Ajourn.	

Position à l'ajournement. – BLANCS : Ré4, Fç4, Pa2, b4, f4, g4 et h4. NOIRS : Rd6, Cç7, Pa7, b6, f6, g7 et h6.

Mort du poète portugais Alexandre O'Neil

Alexandre O'Neil est mort le jeudi 21 août à l'hôpital Egas Moniz de Lisbonne des suites d'une maladie cardio-vasculaire. Il était âgé de soixante et un ans.

[Ecrivain plein d'humour, O'Neil avait fait de la société portugaise traditionaliste la cible privilégiée de ses sarcasmes et de son ironie, tant dans ses poèmes que dans ses chroniques en prose. Considéré comme le père du surréalisme portugais, il était également devenu un écrivain populaire dont les œuvres atteignaient des tirages importants. Aucun de ses nombreux livres n'a encore été traduit en France.]

Italie

Arrestation d'un ancien chef du contre-espionnage

Le général Ambrogio Viviani, ancien chef du contre-espionnage militaire italien, a été arrêté, vendredi 22 août, à Venise au cours d'un interrogatoire sur le terrorisme au Proche-Orient, a-t-on appris de source judiciaire. Le juge d'instruction, Carlo Mastelloni, a ainsi réagi à la réticence du général à répondre à ses questions. Le même magistrat l'avait déjà interrogé, le 21 mai dernier, dans le cadre d'une enquête sur les rapports internationaux du terrorisme italien, notamment au Proche-Orient. L'interrogatoire de vendredi aurait porté sur l'explosion d'un appareil militaire Argo 16, survenue en 1973 et qui avait fait quatre morts. – *(AFP.)*

● **CHINE : l'incident frontalier avec l'URSS.** — C'est un commissaire politique chinois, chef de compagnie, qui a été tué le 12 juillet lors de l'incident frontalier avec l'Union soviétique (*le Monde* du 23 août), a-t-on annoncé, de source officieuse, à Pékin. Mais, dans la capitale chinoise comme à Moscou, on s'est accordé, semble-t-il, pour minimiser cet incident, qualifié de « *mineur et isolé* » par une source soviétique informée et que les Chinois n'ont mentionné que brièvement, avec quinze jours de retard, dans un document à circulation restreinte réservé aux cadres supérieurs du PC. — *(AFP.)*

● **BOLIVIE : M. Didier Bariani a été reçu par le président Estenssoro.** — M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a été reçu vendredi 22 août à La Paz par le président bolivien, M. Victor Paz Estenssoro. Il a affirmé que le gouvernement français apportera au sein du Club de Paris son soutien à la Bolivie pour la renégociation de sa dette extérieure. — *(AFP.)*

● **Un démenti de la société Dassault.** — La Société aéronautique française Avions Marcel Dassault-Bréguet Aviation (AMDBA) a démenti dans un communiqué avoir versé des pots-de-vin au premier ministre grec M. Andréas Papandréou pour la vente à la Grèce d'avions de combat Mirage 2000 (*le Monde* du 23 août 1986). « *Le gouvernement grec et le premier ministre, M. Andréas Papandréou, ont tenu dès le début de la négociation du contrat pour l'achat par la Grèce de quarante à soixante Mirage 2000 à ce que celle-ci soit conduite de façon irréprochable et, notamment, excluant toute possibilité de versement de commissions occultes.* » Elle « *dément formellement les allégations de la presse turque, qui sont sans fondement* ».

Selon la presse turque, qui cite des sources proches de British Aerospace, Dassault-Bréguet aurait ainsi voulu contourner la concurrence des avions Tornado. British Aerospace a, elle aussi, démenti ces informations.

A B C D E F G

